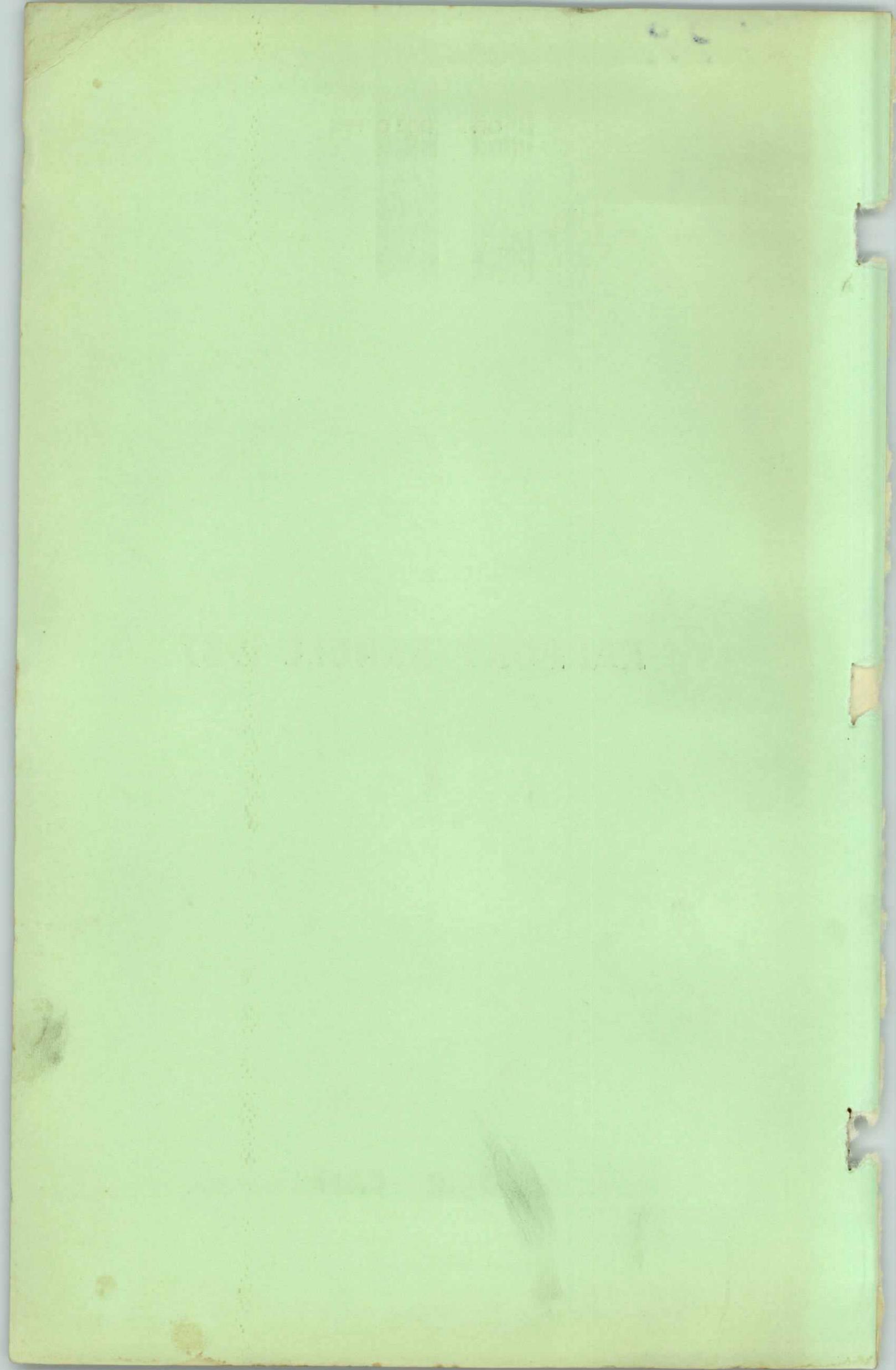


6682

OFFICE DES CAFES

**RAPPORT ANNUEL 1987**

**"OCIR CAFE"**



O F F I C E D E S C A F E S

" O C I R C A F E "

R A P P O R T D E L ' E X E R C I C E 1 9 8 7

E t a b l i p a r l a D i r e c t i o n d e l ' O C I R - C A F E

P o u r l e C o n s e i l d ' A d m i n i s t r a t i o n d e l ' O f f i c e .

OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY

REPORT OF THE SECRETARY OF THE ARMY

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
AVANT PROPOS	
SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE L'OCIR CAFE SUIVANT A.P. N° 309/11 du 19/9/1978	
<u>CHAPITRE I. : ADMINISTRATION GENERALE</u>	3
1. Introduction	3
2. Réunions du Conseil d'Administration	3
3. Missions à l'étranger	13
4. Activités du Secrétariat Général	23
5. Section des Etudes et Programmes	29
<u>CHAPITRE II. : SERVICE DE LA PRODUCTION</u>	34
A. PRODUCTION CAFE	34
I. Introduction	34
II. Propagande agricole	34
2.1. Outillage agricole	34
2.2. Matériel pour pépinières à café 1987/88	35
2.3. Lutte phytosanitaire	36
2.4. Centres de dépulpage	40
III. Visites sur le terrain	44
IV. Statistiques caféicoles	46
V. Programme Thôneda	50
VI. Caféiers Umuganda de Kanombe	51
VII. Conclusions générales	57
B. SECTION PRODUCTION "AUTRES CULTURES"	59
1. Introduction	59
2. Situation des germoirs et des pépinières	59
3. La mise en place des plantations en milieu rural	61
4. Le recensement des plantations	61
5. Situation phytosanitaire	61
6. Situation des plantations de l'OCIR CAFE	62
7. Les essais	63
8. Divers	64
9. Situation des écorces quinquina (OCIR CAFE)	65
10. Conclusions et desiderata	65

.../...

I. Projet de budget et plan de travail du Projet Café et Cultures Vivrières pour l'exercice 1967.

Comme le Projet aurait dû se terminer en décembre 1966 mais qu'on avait obtenu une prolongation d'une année suite à l'existence d'un reliquat en attendant l'aboutissement des négociations de la 2<sup>e</sup> phase, il s'agissait d'examiner le plan pour cette période de transition, le budget étant en fait un résumé quantifié et chiffré du plan de travail.

Le Conseil a examiné minutieusement ce plan de travail y apportant des modifications pour privilégier les travaux indispensables et procéder à des réductions pour trouver les fonds nécessaires au financement des besoins de l'usine à café de Nkora qui avait été omis dans le plan.

Il a ensuite émis les recommandations ci-après:

- l'orientation du crédit agricole vers les organismes de crédit;
- la production des semences suivant les besoins réels de la population et en diminuer éventuellement le prix, mais écarter le crédit semences;
- encourager la régionalisation des cultures et multiplier les cultures suivant leurs qualités écoclimatiques mais en tenant compte également de l'intérêt économique du paysan;
- orienter les activités du Projet de façon à amener les communes à identifier les actions qui sont dans la mesure de leurs réalisations et ainsi augmenter la responsabilité des communes dans le Projet;
- dans le cadre du reboisement, le Projet ne doit pas privilégier les communes au détriment des paysans et le reboisement ne peut en aucun cas servir d'expropriation des paysans au profit des communes. Il est également recommandé d'appuyer les boisements communaux et individuels et éviter les boisements domaniaux qui ne sont pas rentables et difficiles à gérer;
- la multiplication des herbes fixatrices au niveau familial est à encourager dans toute la zone du Projet;
- pour l'appui à l'élevage il faut insister sur l'autofinancement des poulaillers et s'assurer de l'entretien du bétail fourni, sinon cette activité serait abandonnée.

II. Participation de l'OCIR CAFE à l'augmentation du capital de l'ETIRU

La participation proposée à l'Office était de 10 millions sur un capital de 130 millions. Après échange des vues, le Conseil a donné son accord pour cette participation qui pouvait par ailleurs donner à l'Office l'accès à une information comparative des deux sociétés exportatrices du café puisqu'il est également actionnaire chez RWANDEX.

.../...

Cependant, le Conseil a exprimé le souhait que l'Office puisse être représenté au sein du Conseil d'Administration.

### III. Rapport de mission du Directeur et situation du marché

La mission que le Directeur avait annoncée lors de la dernière réunion s'est terminée sur un échec.

En effet, déjà à Abidjan, si les producteurs africains ont pu s'entendre sur la nécessité de réintroduire les quotas, une divergence d'opinions s'est déclarée quant à la répartition des quotas. Il en fut de même aux réunions des producteurs à Londres et au Comité Exécutif où les membres consommateurs ont rejeté la proposition qui ralliait la majorité des producteurs.

Au Conseil International qui fut également convoqué immédiatement pour trancher, et à laquelle il a participé en février, les producteurs et les consommateurs n'ont pas pu non plus s'entendre sur cette répartition.

Ainsi, les cours du café abandonnés aux caprices de la loi de l'offre et de la demande n'ont pas cessé de se détériorer, atteignant des niveaux très bas (autour de 100 cents la livre).

Ce problème de cours conjugué avec celui de la baisse du dollar a mis l'économie nationale dans une mauvaise situation, le Fonds d'Egalisation était également sur le point de s'épuiser.

Le Conseil a recommandé au Gouvernement de chercher une solution à cette situation qui devenait de plus en plus grave.

### IV. DIVERS

Enfin, le Conseil a examiné et approuvé le commissionnement de l'agent affecté à la dégustation du café au grade de Commis de 2<sup>e</sup> classe compte tenu de l'importance de cette opération dans la commercialisation du café. Il a également recommandé à la Direction de former d'autres dégustateurs car il est dangereux de n'en disposer qu'un.

Le 5 mai 1987

A cette date s'est tenue une réunion extraordinaire pour l'examen des questions relatives à l'ouverture de la campagne café 1987/88. Pour mettre fin aux spéculations déjà commencées dans l'achat du café au producteur suite aux rumeurs sur la réduction probable du prix au producteur, il a été jugé opportun d'accélérer les procédures pour l'ouverture officielle de la campagne café et partant la communication du prix au producteur, bien que l'on avait cru bon de retarder cette ouverture en tenant compte du retard dans la récolte.

.../...

- Au sujet des créances de l'OCIR THE, le Conseil a recommandé de demander à la Présidence de trancher ce litige puisque le prêt a été accordé par un Arrêté Présidentiel.

### III. CESSIION DU MOBILIER DES MAISONS DE L'OFFICE AUX OCCUPANTS

Le Conseil a examiné le rapport de la commission d'évaluation du mobilier des maisons qu'il avait recommandé de céder aux occupants des maisons et a accepté le principe d'évaluation proposé qui a été jugé objectif. Il consistait à prendre la valeur comptable nette du mobilier et y ajouter un pourcentage. Ce dernier que la commission avait proposé entre 5 et 10 a été jugé insuffisant pour certains articles.

Aussi a-t-il été recommandé de calculer la valeur suivant le principe proposé, mais de fixer le pourcentage à 20 % pour les frigos et cuisinières, 15 % pour les salons et 10 % pour le reste. Par ailleurs, l'occupant serait tenu à prendre tout le mobilier ou tout laisser car la possibilité de choix laisserait à l'Office des déchets invendables. Le mobilier serait accordé sous forme de crédit dont le délai de remboursement serait conforme à celui des agents de l'Etat.

Le 9 juillet 1987

Le Conseil d'Administration, après avoir approuvé le compte-rendu de la dernière réunion, a examiné la question relative à la commercialisation du café rwandais et les divers.

### V. COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Lors de l'examen de ce compte rendu, il a été rappelé qu'à la réunion du 5 mai 1987 dont le compte rendu a été approuvé lors de la dernière réunion, les frais de transit à Mombasa n'avaient pas pu être précisés. La réponse du transitaire habituel qu'on attendait étant enfin arrivée avec une augmentation de 20 % par rapport à l'année passée, mais restant compétitive par rapport à l'offre d'un autre transitaire de la place, le Conseil, après échanges des vues a accepté cette dernière offre bien qu'elle soit assez élevée, car il n'avait pas de choix.

### II. COMMERCIALISATION DU CAFE RWANDAIS

Suite à la recommandation de l'Etat Major de Crise, le Conseil a examiné l'amélioration des conditions de commercialisation du café rwandais pour en maximiser les prix par une action directe de l'Office sur le marché.

.../...

Il a accepté l'intervention directe de l'Office dans le circuit de commercialisation du café et a émis les recommandations suivantes pour ce faire:

- Elaboration des modalités pratiques avec les exportateurs et les banques pour assurer la passation des responsabilités et adopter une stratégie de collaboration;
- Contacter des acheteurs différents pour éviter la concurrence entre café rwandais.
- Possibilités de se faire représenter à tout moment sur le marché par un agent de l'Office si la présence physique s'avérait nécessaire.
- Commencer l'opération avec 10 % de la production à prélever sur la production de chaque usine et à étendre sur toute l'année pour rester continuellement sur le marché.

III. DIVERS

a) Questions relatives au Personnel

Le Conseil a examiné et approuvé la promotion du Gestionnaire de l'usine à café de NKORA qui remplissait les conditions ainsi que la régularisation d'un ex-agent du Projet Café et Cultures Vivrières transféré à l'ISAR dans le cadre de la recherche.

b) Information sur la situation de la campagne café et le marché

Pour ce qui concerne le ramassage, le Conseil a été informé qu'il rentrait beaucoup de café dans les usines, ce qui présageait une forte production.

Contrairement aux rumeurs selon lesquelles ce café proviendrait des pays voisins, le Directeur a assuré le Conseil qu'il a tenu à bien vérifier lui-même et qu'il s'agissait bien de la production nationale.

En ce qui concerne la commercialisation; le dernier contrat conclu était très bas (88 cents la livre) et ne couvrait même pas le prix au producteur.

Quant au marché international, les cours n'accusaient aucun mouvement en hausse malgré les rumeurs selon lesquelles Etats-Unis étaient disposés à assouplir leur position dans le problème épineux des quotas.

Le 8 août 1987

Le Conseil a examiné et approuvé le compte-rendu de la dernière réunion; il a ensuite étudié les questions relatives au budget, à savoir:

- La révision du budget 1987 et
- Les prévisions budgétaires 1988.

.../...

## I. COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 JUILLET 1987

Lors de l'examen de ce compte rendu, le Conseil a également été informé de l'exécution des recommandations émises à sa dernière réunion concernant la commercialisation du café rwandais.

- Les modalités pratiques avaient été examinées avec les usiniers-exportateurs qui s'étaient montrés plutôt réticents envers ce système jusqu'à ce que le Conseil du Gouvernement en ait fait une décision Gouvernementale.

- L'Office a commencé l'inventaire des clients potentiels et à prendre des renseignements à leur sujet pour évaluer leur importance tant au point de vue commercialisation du café que financier.

A ce sujet, le Conseil a proposé l'envoi éventuel d'une mission de prospection pour vérifier ces renseignements sur place et prendre contact.

Le Conseil a également pris connaissance de la situation du marché qui en fait n'avait pas connu d'évolution.

Il ne restait qu'à attendre les négociations de septembre. Si elles aboutissaient à un échec, les cours allaient encore baisser pour se fixer aux environs de 75 cents la livre, seuil sous lequel la culture du café serait abandonné.

## II. REVISION DU BUDGET 1987

Le Conseil a ensuite examiné la proposition de révision du budget lui soumis par le Directeur.

En effet, suite aux besoins importants ressentis après l'arrêt des prévisions, ces dernières étant préparées longtemps avant l'exécution.

Après avoir constaté que, d'une part, cette révision n'augmentait pas le budget global de l'exercice, et que d'autre part, les postes proposés à l'augmentation étaient rattachés à la production et au bon fonctionnement de l'Office a accepté la révision proposée.

## III. PREVISIONS BUDGETAIRES 1988

Enfin, le Conseil a examiné les prévisions budgétaires 1988 élaborées suivant le principe ci-après:

- les Chefs de Services et de Sections avaient d'abord présenté leurs programmes de dépenses en se servant de l'état d'exécution du budget au 30/6/1987.

- les prévisions globales avaient alors été élaborées par ordre de priorité parmi les dépenses programmées et partant de l'évolution du budget de l'Office durant les deux dernières années et de l'exécution du budget au 30 juin 1987 ainsi que des recettes prévisionnelles de l'Office.

.../...

- enfin ces prévisions étaient basées sur l'exportation de 30.000 tonnes de café au cours de 90 cents la livre.

Pour certains postes, les prévisions dépassent considérablement le budget 1987, mais ces dépenses avaient été jugées indispensables pour maintenir ou même augmenter la production tant en quantité qu'en qualité.

Après un examen détaillé, le Conseil a approuvé les prévisions budgétaires 1988 à soumettre aux instances supérieures et arrêtées à :

- 940.500.000 .- pour le Fonctionnement
- 2.905.680.000.- pour le Fonds d'Egalisation dont  
2.904.480.000.- pour lesquels l'Etat devra intervenir
- 13.510.000.- pour le Fonds de Propagande.

### 3. MISSIONS A L'ETRANGER

Durant l'exercice 1987, l'Office a participé à 7 missions à l'étranger dont 5 pour les réunions des Organisations en rapport avec le café, un séminaire sur la réhabilitation et la relance de la caféiculture africaine et un séminaire sur la commercialisation du café.

Du 21 janvier au 6 février 1987

La délégation rwandaise a participé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAF) à Abidjan en Côte d'Ivoire, à l'Assemblée plénière des pays producteurs de café membres de l'Organisation Internationale du Café (OIC) à Londres, ainsi qu'à la réunion du Comité Exécutif de l'OIC.

Toutes ces réunions avaient pour objet l'examen des possibilités de restauration du système des prix élevés qui prévalaient à cette époque mais qui, dès Octobre 1986 avaient commencé à chuter de façon dramatique.

- L'Assemblée Générale de l'O.I.A.C a passé en revue la situation du marché, a déploré la baisse vertigineuse des cours et a analysé les possibilités de freiner cette chute.

C'est alors qu'elle a admis à l'unanimité que la restauration immédiate des contingents accompagnés de mesures de contrôle restait l'unique possibilité d'équilibrer le marché.

Il a nommé Monsieur Denis Bra Kanon, Ministre de l'Agriculture de la République de Côte d'Ivoire, porte-parole du groupe africain dans les négociations sur la restauration des contingents.

.../...

Il devait donc dans l'immédiat porter à la connaissance de la plénière des producteurs les préoccupations du groupe africain et dans la suite recueillir toutes les informations utiles, participer à tous les débats et négocier au nom du groupe africain sur base d'informations utiles et en fonction des objectifs visés par les membres.

- Durant leur réunion, les membres producteurs ont cherché à tout prix à trouver une proposition de répartition des contingents à soumettre aux consommateurs au cours de la réunion du Comité Exécutif qui allait se tenir la semaine suivante et sont finalement parvenus à un consensus proposant la réintroduction des quotas dès le 1er mars 1987 avec un contingent global de 58 millions de sacs pour une période de 12 mois, ainsi que la répartition des parts de marché.
- Au Comité Exécutif, les producteurs ont alors présenté aux consommateurs leur proposition sur le rétablissement des contingents dans un délai aussi court que possible mais ces derniers n'ont pas voulu engager un débat de fonds à ce sujet. Ils se sont limités à déclarer que la proposition des producteurs était identique à celle rejetée par le Groupe en Septembre dernier car elle n'était pas fondée sur les disponibilités des pays exportateurs.

Les producteurs leur ont demandé de faire une contre-proposition qui serait soumis au Conseil dont les deux groupes ont alors accepté la convocation pour étudier les possibilités de réintroduction des contingents, qui par ailleurs devait se tenir en vertu de l'article 33 de l'Accord.

En bref, si les producteurs se sont déclarés à l'unanimité en faveur de la réintroduction immédiate des contingents, les consommateurs se sont bornés à rejeter en bloc la proposition des producteurs tant sur le contingent global et sa répartition que sur la date d'entrée en vigueur du système.

La réintroduction des contingents restant la seule solution qui puisse permettre au marché de sortir de sa dépression, à défaut d'un accord à la session de ce prochain Conseil, les prix allaient continuer à chuter d'une façon dramatique.

Le Comité Exécutif a également examiné les questions de routine telles que les mesures de contrôle, la vérification des stocks et les questions administratives et financières.

Du 19 février au 2 mars 1987

Une délégation a participé à une session du Conseil International du Café à Londres (Royaume-Uni) qui avait pour objet l'examen de toutes les questions relatives au rétablissement des contingents en vue d'endiguer la chute des prix du café.

.../...

Malgré la gravité de la situation et trois jours de prolongation de la session du Conseil, les délégations se sont quittées sans moindre accord: les points de vue étaient trop divergents aussi bien au sein du groupe des producteurs que des consommateurs.

Les producteurs se sont divisés entre les partisans du statu quo (maintien des parts de marché en vigueur avant la suspension des contingents) en tête le Brésil et les partisans des contingents réactualisés en fonction des productions réelles et des stocks avec, entre les deux groupes, la Colombie qui jouait le rôle de médiateur.

Les consommateurs étaient également divisés, certains s'opposant à la réintroduction immédiate des contingents sur base du statu quo, en tête des Etats-Unis, d'autres soutenant plus activement un retour aux contingents sur base du statu quo et d'autres encore déplorant l'intransigeance des uns et des autres.

La conséquence immédiate de l'échec de ces négociations a été l'effondrement du marché qui est tombé à son niveau le plus bas depuis 1981.

Un Comité Exécutif a été convoqué pour fin mars pour voir s'il y aurait une évolution dans les différentes positions mais il restait fort douteux qu'il aboutisse à une recommandation de réintroduction des quotas avant le 1/10/1987 si le Brésil et les Etats-Unis dont les positions étaient opposées dans les deux camps ne changeaient pas de point de vue.

#### Du 8 au 19 mai 1987

Une délégation est allée à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), pour participer à un séminaire sur la réhabilitation et la relance de la caféiculture africaine sous l'égide de l'Organisation Interafricaine du Café (CIAC).

Ce séminaire a procédé à une analyse approfondie de différents problèmes que se posent aux pays africains dans le domaine de la production du café et s'est ensuite efforcé de rechercher les voies et moyens pour une réhabilitation générale du sous-secteur caféier africain à l'image des efforts déployés dans d'autres parties du monde.

Des débats enrichissants et échanges fructueux il ressortait que suite à la chute de la production africaine, il existait un besoin important:

- de relancer la caféiculture africaine à travers des actions de vulgarisation, de formation, d'information et de financement sur tous les aspects de la production;

.../...

- d'orienter les efforts vers la recherche et la production du matériel végétal performant sur la base des ressources génétiques;
- d'améliorer la production par l'adoption des méthodes culturales modernes comme la taille, la technique du bouturage dans le cas du Robusta, le désherbage, le paillage, l'épandage d'engrais et l'utilisation des pesticides;
- d'assurer la qualité de la production par l'adoption des méthodes adéquates de cueillette et de préparation du produit;
- d'assurer aux paysans un meilleur encadrement pour garantir le succès de la vulgarisation;
- de soutenir l'ensemble de tous ces efforts par un financement adéquat.

Le séminaire a émis une série de recommandations tant à l'intention des pays membres de l'O.I.A.C. qu'à l'intention de l'Organisation elle-même.

Du 20 au 26 mai 1987

Une délégation s'est rendue à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour participer à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Organisation Interafricaine du Café (O.I.A.C.) qui s'est tenue le 22 mai 1987 et qui avait pour objet la relance des négociations sur le rétablissement des quotas après l'échec enregistré lors de la dernière session extraordinaire du Conseil International du Café.

L'Assemblée Générale a été précédée par deux réunions préparatoires - réunion du Comité des ventes, composé de tout les membres, et qui a recommandé d'oeuvrer pour la réintroduction des quotas et éviter les ventes de panique car sans les quotas les éléments baissiers risquent de prédominer sur les éléments haussiers.

La réunion du Groupe Consultatif de l'O.I.A.C. sur la répartition des contingents a passé en revue les raisons de l'échec des négociations sur les quotas en février dernier et les différentes propositions de répartition avancées jusqu'alors.

Elle a conclu que les prochaines négociations devraient s'articuler autour de l'association des critères ayant recueilli l'assentiment de deux principaux groupes, à savoir la production exportable (pour les consommateurs) et les exportations vers les membres (majorité des producteurs) selon une pondération à négocier. Il a proposé que des contacts politiques soient menés pour demander au Brésil et à la Colombie qu'il est indispensable que les pays producteurs renouent leurs contacts pour éviter un autre échec en septembre, et avec les principaux consommateurs (U.S.A et pays de la C.E.E.) pour leur faire comprendre la nécessité pour les économies africaines de remettre en vigueur les quotas.

.../...

Même les Chefs d'Etat Africains devaient être sensibilisés aux problèmes du café.

- L'Assemblée Générale extraordinaire a approuvé les conclusions du Comité des ventes et du Groupe consultatif sur la répartition des quotas. Le groupe africain s'est donc mis d'accord sur les critères à prendre en considération et leurs pondérations pour favoriser les pays africains. Pour les contacts politiques proposés par le groupe consultatif, l'Assemblée a voté une résolution confiant cette mission au Président du pays hôte, le Président Houphouët-Boigny. L'Assemblée Générale a également pris note des recommandations du séminaire sur la production tenu à Yamoussoukro et qui appellent les pays membres de l'OIAC à prendre les dispositions nécessaires pour augmenter la production et a approuvé l'Accord cadre de coopération entre l'OIAC et le groupe de la Banque Africaine de Développement.

Du 22 mai au 2 juin 1987

La mission avait pour objet la participation au séminaire sur la commercialisation du café organisé conjointement par l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC) et l'Association des Produits à Marché (APROMA).

Le Séminaire a fait un tour d'horizon sur les problèmes de commercialisation, notamment les expériences dans les politiques de vente des producteurs africains et les techniques d'arbitrage sur les marchés à terme, la prévision et son utilisation dans la gestion des ventes.

Il ressort des échanges de vue qui ont eu lieu, que les importations de café en Europe, principal marché des cafés africains, stagnent depuis 3 ans tandis que la diminution de la consommation du café aux Etats-Uni n'a jamais cessé depuis 1963 quel qu'ait été le niveau des prix. Le déclin de la consommation proviendrait de l'évolution des habitudes, de la concurrence acharnée d'autres boissons et du peu d'empressement des jeunes à suivre les traditions paternelles. Cette situation est d'autant plus grave que la production mondiale quant à elle augmente sans cesse.

Les séminaristes ont souhaité qu'en concertation avec l'Organisation Interafricaine du Café, l'Association des Produits à Marché étudie les freins existant sur les différents marchés mondiaux à la promotion des cafés d'origine africaine et propose les programmes de promotion nécessaires et que d'autre part de telles réunions puissent se tenir annuellement en y associant éventuellement d'autres produits. Ce séminaire a été également une occasion pour le délégué de l'Office, de comparer notre système de commercialisation du café avec celui des autres pays africains et de constater que la philosophie suivie par la plupart est la même.

.../... ..

Du 11 septembre au 5 octobre 1987

Une délégation s'est rendue respectivement à Abidjan et à Londres.

À Abidjan, elle devait participer à une Assemblée Générale extraordinaire de l'Organisation Interafricaine du Café qui avait pour objet d'examiner la possibilité de mettre sur pied une formule de répartition de contingents pouvant servir de point de départ aux négociations qui devaient avoir lieu à Londres entre producteurs d'abord et entre producteurs et consommateurs au cours de la session du Conseil ensuite.

Cette dernière avait pour objet d'essayer encore une fois de mettre au point le système de contingentement des exportations, après l'échec des négociations de la session du Conseil International du Café de février 1987 à ce sujet.

Après l'adoption des différents rapports, notamment:

- celui de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue en mai 1987;
- celui du porte-parole du groupe africain sur les contacts pris avec toutes les parties prenantes à l'Accord pour susciter une volonté politique en faveur du retour au système des contingents;
- celui du Comité des ventes et
- du Groupe Consultatif, l'Assemblée extraordinaire a élaboré une formule à soumettre aux autres groupes dans les négociations de Londres.

Avant les réunions prévues, les pays ACP (Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) ont eu à Londres, sur l'initiative du porte-parole du Groupe africain, une réunion avec leurs partenaires de la Communauté Economique Européenne, à qui ils ont demandé:

- de faire en sorte que la réunion des pays producteurs et consommateurs parvienne à un accord définitif sur les contingents;
- d'exercer les pressions nécessaires sur les autres consommateurs pour qu'ils fassent des propositions positives pour stabiliser les prix du café;
- et enfin, d'exercer de nouvelles pressions sur les Etats-Unis afin qu'ils signent et ratifient l'Accord relatif au fonds commun des produits de base en vue d'atténuer les pressions dont les accords internationaux de produits de base étaient l'objet.

À la plénière des producteurs qui a commencé ses travaux le 18 septembre le seul principe qui ralliait la majorité des producteurs était la nécessité de rétablir les contingents le plus vite possible. Mais pour y arriver, il fallait trouver une formule commune de répartition des contingents qui pour être acceptée par les pays consommateurs devait être basée sur des critères objectifs.

.../...

Comme il y avait toujours des divergences entre les propositions de différents groupes il a été décidé de créer un groupe de travail restreint composé de représentants de 4 groupes de café (les arabicas doux colombiens, les autres arabica doux, les arabicas brésiliens et autres arabicas non lavés et les robustas).

Mais malgré les efforts déployés par ce groupe de travail, sa proposition n'a pas pu rencontrer l'assentiment de tous les pays producteurs.

A la session extraordinaire convoquée du 23 au 27 février 1987 et qui s'est prolongée jusqu'au 2 mars 1987, le Conseil International du Café avait examiné toutes les questions ayant trait au rétablissement des contingents en s'attachant plus particulièrement à la répartition des contingents entre les membres exportateurs.

Comme le groupe de contact chargé de préparer les négociations n'avait pas réussi à présenter des recommandations au Conseil, des consultations ont continué à avoir lieu entre les membres afin de préparer la session de septembre pour que producteurs et consommateurs puissent parvenir à un accord sur la répartition des contingents.

Après de longues nuits et des discussions difficiles, le Conseil a finalement pu rétablir les contingents dans la nuit du 4 octobre 1987. Le contingent initial global a été fixé à 58 millions de sacs de 60 kgs. Leur répartition adoptée par le Conseil traduit les efforts considérables qui ont été déployés pour concilier les intérêts et les aspirations de divers membres.

La première leçon qui peut être tirée de ces négociations c'est que la répartition des quotas à l'OIC devient de plus en plus très politique malgré l'utilisation des critères dits objectifs. Ensuite, il apparaît que les pays consommateurs vont jouer un rôle décisif dans la répartition des quotas contrairement à ce qui se passait avant où la répartition était l'affaire des pays producteurs et où l'on devait compter plus sur l'appui des grands: le Brésil et la Colombie.

Quant aux prix, la réintroduction du système des quotas avait pour but de les faire remonter et les situer dans la fourchette de 120 - 140 cents/livre. Il était difficile de savoir combien de temps cela allait prendre, mais ce qui était sûr c'était que ce système allait endiguer la chute des cours.

Le Conseil a ensuite examiné les mesures de contrôle et a adopté les limitations annuelles des importations des membres importateurs en provenance des pays non membres.

Il a également approuvé la redistribution des votes proposée suite au non paiement des cotisations par certains pays, ainsi que les pouvoirs des pays membres et groupes membres représentés au Conseil et des Organisations représentées en qualité d'observateurs.

Le Conseil a également pris note et déploré le retrait de la Nouvelle-Zélande de l'Accord et a prolongé jusqu'au 30/9/1988 le délai dans lequel le Libéria qui participe à l'Accord à titre provisoire pouvait encore déposer un instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation.

Enfin, le Conseil a examiné les questions administratives et financières ainsi que le rapport d'activités et le programme du Fonds de Propagande et a procédé aux élections habituelles.

Du 13 au 27 novembre 1987

Une délégation a participé à la 27<sup>e</sup> Assemblée Générale annuelle de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAAC) tenue à Harare en Zimbabwe.

Après l'adoption de l'ordre du jour, l'Assemblée a examiné les différents points y inscrits comme suit:

- Elle a adopté sans commentaires les rapports des deux sessions tenues à Bujumbura et à Abidjan;
- Elle a entendu et adopté le rapport du porte-parole sur les consultations avec nos partenaires producteurs et consommateurs dans le cadre des négociations contingentaires de Londres;
- Après avoir entendu le rapport du Président du Comité de coordination des ventes elle a adopté les recommandations suivantes:
  - a) que les pays membres intensifient la coordination de leurs politiques de vente à travers un échange d'informations plus fourni en la matière et s'engagent plus résolument dans la voie de l'utilisation des marchés à terme;
  - b) que l'OIAAC se penche sur la situation des pays enclavés et semi-enclavés et fasse après analyse du problème, des recommandations aux autorités compétentes sur le transit du café vers les marchés internationaux;
  - c) que compte tenu de la mauvaise conjoncture des prix et du fonctionnement inadéquat du mécanisme transitoire d'ajustement contingentaire, les pays membres prennent des mesures pour relancer le marché;
  - d) que le séminaire OIAAC/APRONA sur la commercialisation soit organisé régulièrement mais de préférence sur une base annuelle.

.../...

- Après avoir entendu le rapport du Président du groupe de propagande, elle a également adopté les recommandations suivantes:
  - a) que les membres du groupe examinent la possibilité de relance de la consommation locale à travers le Fonds de Propagande de l'O.I.C.,
  - b) que des études soient engagées pour identifier les obstacles qui handicapent l'image de marque du café africain et que CAFE D'AFRIQUE soit utilisé pour sa publicité.
  
- L'Assemblée Générale a également pris bonne note du rapport du Président du Groupe consultatif et a adopté à ce sujet les recommandations suivantes:
  - a) que l'O.I.A.C mette en place un sous-groupe chargé des problèmes propres aux pays africains, membres de l'Annexe 2 et qu'un coordinateur de leurs intérêts soit nommé, éventuellement en la personne d'un second Vice-Président du groupe consultatif;
  - b) que le Secrétariat soit autorisé à engager des discussions avec l'O.I.C en vue d'améliorer son statut de représentation au sein de cette Organisation et pouvoir ainsi participer à toutes les réunions techniques qui s'y déroulent;
  - c) que l'O.I.A.C nomme en temps opportun un porte-parole qui serait chargé de la représenter dans tous les aspects des préparatifs de renégociation de l'Accord;
  - d) qu'une motion de remerciement soit adressée au porte-parole sortant, le Docteur Denis Bra Kanon, Ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire, pour le rôle qu'il a tenu dans les efforts de remise en place du système de contingentement.
  
- L'Assemblée Générale a également entendu le rapport du Président du Groupe de production et a adopté les recommandations suivantes:
  - a) Concernant les mesures à court terme (1988 et 1989), que les pays membres privilégient toutes les techniques agronomiques permettant d'améliorer immédiatement la production et mettent en place des mesures spécifiques en vue de mieux motiver les caféiculteurs par des incitations appropriées.  
Ces mesures concernent également l'efficacité des services de vulgarisation, la formation à tous les niveaux et la poursuite du financement.
  - b) A moyen et à long terme, les pays membres se devaient d'identifier et élaborer des projets en utilisant les opportunités offertes par la BAD, de profiter en particulier du séminaire organisé par la BAD en 1988/89,

de développer la mise en place des procédures d'échange du matériel végétal performant existant dans certains pays et d'intensifier la recherche-développement afin d'utiliser immédiatement et plus efficacement les acquis de la recherche.

- c) S'agissant de la sensibilisation en faveur de l'amélioration de la productivité, le Comité a recommandé à l'Assemblée qui l'a accepté, de proclamer les années 1987/88 et 1988/89 "années de la production" et à ce titre d'inviter chaque pays à organiser des concertations nationales ou régionales en relation avec le Secrétariat Général de l'Organisation.
- d) Concernant les séminaires futurs, la tenue d'un séminaire en 1988/89 a été recommandée et acceptée.

- L'Assemblée Générale a approuvé le rapport d'activités du Secrétariat Général pour 1986/87 et son programme d'activités pour 1987/1988.

- Elle a également entendu et adopté le rapport du Comité Exécutif sur certaines questions, notamment:

- la procédure d'adhésion et de ratification de l'Accord de l'OIAC amendé;
- les recommandations des stratégies pour la renégociation de l'Accord International de 1983 sur le café;
- les règles régissant la nomination du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint;
- le rapport du commissaire aux comptes pour l'année financière 1986/87 et le budget pour l'année financière 1987/1988.

A ce sujet, l'Assemblée a félicité le Secrétaire Général pour sa bonne gestion.

Enfin, l'Assemblée a procédé aux élections d'usage.

Dans le cadre des communications, l'Assemblée a entendu celles de certains pays sur leurs efforts en matière de développement de la caféiculture.

Des motions de remerciement ont été adressées à Son Excellence le Camarade Robert Gabriel Mugabe, Premier Ministre de la République du Zimbabwe, à Son Excellence Monsieur Félix Houphouët Boigny, Président de la République de Côte d'Ivoire et à Son Excellence le Dr. Denis Bra Kanon, Ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire en qualité de porte-parole sortant.

La prochaine Assemblée Générale annuelle se tiendra en Angola à une date à convenir.

.../...

#### 4. ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL

Les attributions dévolues au Secrétariat Général telles que détaillées dans l'organigramme de l'Office ont été exécutées correctement.

a) Dans le cadre du Courrier et Archives, outre les travaux de routine de réception du courrier, d'enregistrement, de rédaction, de dactylographie et d'expédition de la correspondance et de tenue des archives, il convient de noter que la Section a poursuivi en collaboration avec les Services de la Direction des Archives Nationales, l'élaboration d'un Plan Général de classement.

b) Concernant l'administration du Personnel, comme toujours le souci a été la rentabilisation maximale des agents.

Dans le cadre de la tenue des dossiers du personnel, le travail de leur remise à jour entamé en 1986 n'a pas pu se terminer au cours de l'exercice comme initialement prévu.

Un séminaire organisé par le Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle du 9 au 15 juin 1987 au sujet de la tenue des dossiers a modifié les critères sur lesquels ledit travail s'était basé ce qui nous a obligé à tout recommencer. Nous espérons terminer au cours du premier trimestre 1988.

Dans ce domaine de la formation, il convient de noter qu'un agent a bénéficié d'une formation de Secrétaire-Dactylographe durant 9 mois et que plusieurs séminaires ont été organisés au cours de l'année notamment par la Centrale Comptable et Organisation et auxquels nos agents ont pu participer ainsi qu'à celui-ci plus haut organisé par la Fonction Publique.

Concernant l'évolution du personnel, nous avons toujours été guidés par la politique d'austérité, les engagements ont été faits surtout pour les remplacements jugés utiles pour l'intérêt du service.

Beaucoup de départs ont été enregistrés dans la Section Gestion et Approvisionnement: il s'agit des chauffeurs souvent licenciés pour la mauvaise gestion des véhicules.

L'exercice a été également marqué par beaucoup de décès: 5 agents sont décédés dont le Chef du Service Commercial, 3 agents s/contrat et un manoeuvre. Le mouvement du personnel est donné par le tableau qui suit et on peut remarquer qu'il n'y a pas eu un écart important entre le début et la fin de l'année.

.../...

L'exercice a commencé avec 54 agents s/statut, 425 agents s/contrat y compris 280 moniteurs agricoles et 341 manoeuvres et s'est terminé avec 52 agents s/statut, 439 agents s/contrat y compris 280 moniteurs agricoles et 378 manoeuvres.

A la fin de l'exercice, dix agents ont été mis en retraite pour limite d'âge. Les tableaux qui suivent renseignent sur les salaires calculés par le bureau de liquidation des traitements.

La main-doeuvre des pépinières café et quinquina a été payée directement par l'intermédiaire de la comptabilité suivant les listes établies par les agronomes de préfecture ou de zones café ou quinquina.

Pour l'année qui vient, la Section poursuivra l'élaboration du Plan Général de classement et la renise à jour des dossiers du Personnel tout en continuant à chercher les moyens à mettre en oeuvre pour la rentabilisation maximale des agents.

MOUVEMENT DU PERSONNEL DE L'OFFICE DES CAFES  
DURANT L'EXERCICE 1987

SERVICES	PERSONNEL 1/1/1987	DEPARTS	ENTREES	PERSONNEL AU 31/12/1987
I. <u>DIRECTION</u>	1	-	-	1
1. <u>SECRETARIAT GENERAL</u>	1	-	-	1
a) Courrier et Archives	13	1	5	17
b) Administration du Personnel	56	9	1	48
Main d'oeuvre Kigali	341	183	220	378
2. <u>ETUDES ET PROGRAMMES</u>	1	-	-	1
II. <u>SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER</u>	1	-	-	1
1. Comptabilité Générale et Trésorerie	18	-	-	18
2. <u>Gestion et Approvision- nement</u>				
KIGALI	34	12	14	36
RUHENGARI	3	-	-	3
GISENYI	4	-	-	4
3. <u>Inspection et Contentieux</u>	3	-	-	3
III. <u>SERVICE COMMERCIAL</u>	1	1	-	-
1. <u>Licence et Taxation</u>	8	1	1	8
2. <u>Propagande</u>	5	-	-	5
3. <u>Import &amp; Export</u>	7	-	2	9
IV. <u>SERVICE DE LA PRODUCTION</u>	1	-	-	1
1. <u>Production café</u>				
a) Administration et exploitation	24	3	-	21
b) <u>Moniteurs agricoles:</u>				
KIGALI	48	9	10	49
GITARAMA	52	3	2	51
BUTARE	39	2	2	39
GIKONGORO	11	-	-	11
CYANGUGU	22	2	3	23
KIBUYE	27	-	-	27
GISENYI	35	5	6	36
RUHENGARI	20	-	-	20
BYUMBA	14	2	-	12
KIBUNGO	12	1	1	12
2. Production Autres Cultures	16	-	1	17

La cueillette de novembre-décembre a été propre et satisfaisante (409 kg de cerises ou 78,40 kg de café en parche).

La récolte totale de l'année dans les trois parcelles d'observation s'élève à 2.837 kg sur 2.109 pieds mais, celle qui a été déulpée totalise 2.462 kg, équivalents de 474 kg de café en parche, répartis comme suit: 158,60 kg, soit 219 g à l'arbre en P.1.E; 177,30 kg, soit 228 g à l'arbre en P.2.E. et 137,60 kg, soit 226 g en P.3.T.

Ces chiffres n'enlèvent rien à l'observation émise au point b) ci-dessus, sur le rendement des parcelles et sur la réponse à l'engrais.

#### d) Plantation d'ananas

Une quatrième parcelle de caféiers a reçu des ananas en association. C'est dans une population de 825 caféiers plantés en 1975 à l'écartement de 2 m sur 2 m qu'il a été repiqué 769 rejets d'ananas, en provenance de l'I.S.A.R RUBONA ( 500 ) et du projet KIBUNGO II en date du 30.10.87, entre les lignes des caféiers et en quinconce de celles-ci, afin d'observer le comportement de chacune de ces deux cultures entre elles.

Au moment du repiquage les caféiers sont sur tire-sève qui seront coupés après la récolte de 1988.

#### IV. CONTACTS TECHNIQUES

##### a) Séminaires

Deux séminaires auxquels j'ai participé, ont été organisés respectivement par le Ministère du Plan et par celui des Transports et des Communications.

Le premier était orienté sur la préparation et la mise au point des stratégies sectorielles et à l'identification de programmes et de projets d'investissement dans le cadre de la préparation du IV<sup>e</sup> Plan de Développement Economique, Social et Culturel.

Le second avait trait au projet d'Agrométéorologie et à la définition de collaboration entre la météorologie et les organismes agricoles.

.../...

b) Conférence-débats

Dans le cadre de l'assainissement de l'environnement et de l'amélioration de la structure du sol, une société française dénommée Biopost a organisé un débat à Kigali sur les possibilités de fabrication et d'utilisation d'engrais organiques à partir des sous-produits d'origine végétale et animale par des ferments bactériens permettant de transformer en une courte période tous sous-produits organiques en un engrais organique bactérien. Les pulpes et parches de café comptent parmi les sous-produits transformables.

## CHAPITRE II : SERVICE DE LA PRODUCTION

Le Service de la Production comprend deux Sections: La Section Production Café et la Section Production " Autres Cultures ". Le présent rapport va donc relater les activités de ces deux Sections.

### A. PRODUCTION CAFE

#### I. INTRODUCTION

Avec le peu d'Agronomes dont il dispose à l'Office et sur le terrain, le Service de la Production a continué à mener à bien les tâches lui confiées telles que définies par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés. C'est par nos sorties régulières que nous essayons d'intervenir le plus souvent possible sur le terrain.

Au cours de ces tournées, nous insistons sur le sarclage, l'égourmandage, le paillage, la taille, la désinsectisation, la récolte phytosanitaire, le remplacement des vieux caféiers et l'entretien des centres de dépulpage.

#### II. PROPAGANDE AGRICOLE

##### 2.1. Outillage agricole

Depuis 1986, les scies et les sécateurs ne sont plus distribués gratuitement, nous les vendons au prix de revient, soit 200 F par sécateur et 100 F par scie et nous insistons pour que chaque caféiculteur ait son propre matériel. Ainsi chaque planteur pourra s'occuper de la taille pendant ses heures libres sans devoir recourir au moniteur agricole souvent introuvable.

En marge de l'envoi du sumithion 3 %, nous avons également envoyé des poudreuses "soufflets" pour mener à bien l'opération du poudrage en dehors des paysannats où l'opération s'effectue par les véhicules motorisés de l'OCIR CAFE.

.../....

En tout 8.444 soufflets ont été répartis comme suit:

PREFECTURE		!	CAFEIERS A TRAITER	!	SOUFFLETS ACCORDES
KIGALI	H.P	!	7.917.683	!	1.133
GITARAMA	H.P	!	12.493.549	!	1.601
BUTARE	H.P	!	9.030.238	!	1.238
GIKONGORO		!	5.799.754	!	805
CYANGUGU	H.PCCV	!	2.336.227	!	297
KIBUYE	H.PCCV	!	3.164.827	!	425
GISENYI	H.PCCV	!	2.302.856	!	355
RUHENGARI		!	3.071.405	!	492
BYUMBA		!	4.913.772	!	718
KIBUNGO		!	9.405.228	!	1.180
ICYANYA Hors-Piste		!	F F	!	50
BUGESERA Hors-Piste		!	F F	!	50
MAYAGA Hors-Piste		!	F F	!	100
<b>TOTAL</b>		!	<b>60.435.539</b>	!	<b>8.444</b>

2.2. Matériel pour pépinière à café pour l'exercice 1987/88

PREPECTURE		!	KGS DE SEMENCES	SACHETS	!	RESULTATS
		! <th>DISTRIBUEES</th> <th>(2)</th> <td>!</td> <th>ESCOMPTES (1)</th>	DISTRIBUEES	(2)	!	ESCOMPTES (1)
KIGALI	H.P	!	874	-	!	2.185.000
GITARAMA	H.P	!	1.008	-	!	2.520.000
BUTARE	H.P	!	724	-	!	1.810.000
GIKONGORO		!	448	-	!	1.120.000
CYANGUGU	HPCCV	!	56	-	!	140.000
KIBUYE	HPCCV	!	152	-	!	380.000
GISENYI	HPCCV	!	132	-	!	330.000
RUHENGARI		!	148	-	!	370.000
BYUMBA		!	390	-	!	975.000
KIBUNGO		!	796	-	!	1.990.000
<b>TOTAL</b>		!	<b>4.728</b>	-	!	<b>11.820.000</b>

(1) 2.500 bons plants par kg

Reste en stock (5.000 kgs - 4.728 kgs) = 272 kgs à donner aux communes qui feront des commandes ultérieures.

(2) Le fournisseur n'a pas pu respecter ses engagements (MIRONKO PLASTIC INDUSTRIES). Les sachets seront livrés au cours du 1er trimestre 1988.

2.3. Lutte Phytosanitaire

2.3.1. Tests Antestiopsis

Le poudrage en juillet étant précédé des enquêtes sur l'importance de la présence d'insectes en juin, les agronomes de l'Office ont effectués ces tests dans les divers coins du pays. Ci-après les résultats de ces tests effectués dans certaines communes du pays sensées abriter plus d'antestia que d'autres.

a) Juin 1987

PREFECTURE	COMMUNE	ARBRES TESTES	NOMBRE D'ANTESTIA			MOYENNE ARBRE	PERTE EN PRODUCTION
			LARVES	ADULTES	TOTAL		
KIGALI	RUSHASHI	36	3	10	13	0,36	1,44 %
	SHYORONGI	36	3	5	8	0,22	0,88 %
	TARE	36	11	11	22	0,61	2,44 %
	MUSASA	36	4	6	10	0,28	1,12 %
	GIKORO	20	0	11	11	0,6	2,40 %
	MUGAMBAZI	16	6	30	36	2,3	9,20 %
	GIKOMERO	16	9	23	32	2	3,00 %
GITARAMA	NYAMABUYE	10	0	13	13	0,69	2,76 %
BUTARE	MARABA	17	1	42	43	2,5	10,00 %
	KIGEMBE	14	5	20	25	1,8	7,20 %
	KIBAYI	13	6	8	14	1,07	4,28 %
GIKONGORO	KARAMBO	13	2	5	7	0,5	2,00 %
KIBUYE	MABANZA	19	3	4	7	0,3	1,20 %
	GITESI	24	1	3	4	0,16	0,66 %
GISENYI	SATINSKYI	20	0	1	1	0,05	0,20 %
	KIBILIRA	18	7	20	27	1,5	6,00 %
RUHENGERI	NDUSU	16	0	7	7	0,44	1,76 %
	RUHONDO	12	24	21	45	3,75	15,00 %
	NYAKINAMA	14	13	23	36	2,58	10,32 %
	GATONDE	15	11	27	38	2,54	10,16 %
	CYABINGO	13	1	12	13	1,00	4,00 %

.../...

PREFECTURE	COMMUNE	ARBRES TESTES	NOMBRE D'ANTESTIA				PERTE EN %
			LARVES	ADULTES	TOTAL	MOYENNE ARBRE	
BYUMBA	RUTARE	17	0	7	7	0,4	1,60 %
	MURAMBI	15	2	13	15	1	4 %
	GITI	12	1	9	10	0,83	2,5 %
	MUHURA	17	9	27	36	2,1	8,4 %
KIBUNGO	BIRENGA	12	5	25	30	2,5	10 %
	KIGARAMA	12	0	20	20	1,66	6,6 %
	RUSUMO	12	3	26	29	2,42	9,6 %
	MUHAZI	20	3	18	21	1,05	4,2 %
ICYANYA	MASAKA	4	1	5	6	1,5	6 %
	RUSHESHE	4	1	8	9	2,25	9 %
	MUREHE	4	2	5	7	1,75	7 %
CAFETIERS UMUGANDA	KANOMBE	12	4	8	12	1	4 %

Ces tests révèlent des résultats minimes quant à la présence d'antestia sauf à Ruhondo, Nyakinana, Gatonde, Birenga, Maraba et Rusumo. Ce qui conduit à conclure que le poudrage de juillet-août 86 a été presque bien suivi.

b) Décembre 1987.

Les tests antestiopsis normalement effectués en décembre n'ont pas eu lieu puisque nous n'avons pas fait les deux passages de poudrage à cause du retard dans la livraison du produit par notre fournisseur.

2.3.2. Désinsectisation proprement dite

Cette année, nous avons connu des difficultés avec le fournisseur de sumithion 3 % qui n'est pas parvenu à nous le livrer dans les délais impartis. Avec le peu de produit qu'il avait livré avant juillet, nous avons procédé au 1er passage de désinsectisation. Le 2è passage sera effectué en janvier 1988. Ce serait d'ailleurs une expérience intéressante dans la mesure où cette période correspond au moment où les antestia sont plus dommageables aux jeunes cerises.

.../...

Nous donnons ci-dessous la quantité du produit livré pour les deux passages (Juillet 87 et Janvier 88)

Distribution de l'insecticide 1987

PREFECTURE OU PAYSANNAT	CAFEIERS A TRAITER	SUMITHION 3 %	
		KGS	NBRE SACS DE 30 kgs
KIGALI HP	7.917.683	158.250	5.275
GITARAMA HP	12.493.549	249.570	4.938
BUTARE HP	9.030.238	180.060	6.002
GIKONGORO	5.799.754	117.600	3.920
CYANGUGU	10.617.609	212.280	7.076
KIBUYE	5.982.844	124.380	4.146
GISENYI	6.387.754	129.240	4.308
RUHENGERI	3.071.405	61.500	2.050
BYUMBA	4.913.772	101.730	3.391
KIBUNGO	9.405.228	188.190	6.273
ICYANYA	2.543.999	47.190	1.573
BUGESERA	3.942.745	77.700	2.590
MAYAGA	4.068.402	82.020	2.734
DIVERS (UMUGANDA)	-	4.260	142
TOTAL	86.174.982	1.733.970	57.799

2.3.3. Lutte contre l'antracnose des baies des caféiers

L'antracnose s'est manifestée pour la première fois au Rwanda vers les années 1956 surtout dans les préfectures de Byumba et de Ruhengeri où la production a fortement chuté.

Avec une récolte phytosanitaire très sévère effectuée à l'époque, cette maladie a disparu. Elle a réapparu en 1984 et surtout en 1987 avec le plus d'ampleur.

Actuellement la maladie se trouve en peu partout mais surtout dans les communes voisines de la Nyabarongo et de la Mukungwa en Préfecture GISENYI, RUHENGERI et GITARAMA. Nous avons d'abord mené des enquêtes afin de nous fixer une idée sur l'évolution de la maladie.

.../...

Les communes les plus touchées et où nous avons effectué des traitements fongiques sont NDUSU, GATONDE, CYABINGO, NYARUTOVU, RUHONDO, NYAKINAMA et NYAMUTERA à Ruhengeri; GICIYE à Gisenyi; NYAKABANDA et MASANGO à Gitarama. Les agronomes de l'Office se sont donc rendus dans ces communes pour former les équipes d'intervention et distribuer l'Oxychlorure de cuivre et les pulvérisateurs; par après ils ont supervisé les traitements aidés par le cadre agricole et les membres des comités de cellules. Les traitements ont commencé en septembre 87 et se poursuivront jusqu'en février 88 à raison d'un passage toutes les deux semaines et on doit faire sept passages par période (de septembre à février). La dose préconisée est de 154 gr dans 20 l d'eau pour 25 arbres et par traitement.

2.3.3.1. Distribution du matériel et du produit pour traiter contre l'anthracnose des caféiers

COMMUNE	CÂFELIERS A TRAITER	QUANTITE PRODUIT ENVOYEE	PULVERISATEURS
GATONDE	166.293	7.475 kgs	114
NDUSU	29.272 *	1.200 kgs	50
CYABINGO	345.263	12.775 kgs	134
RUHONDO	340.000	12.575 kgs	165
NYARUTOVU	27.000 *	1.225 kgs	22
NYAKINAMA	12.700 *	1.134 kgs	31
NYAMUTERA	11.171 *	869 kgs	32
GICIYE	8.117 *	500 kgs	21
NYAKABANDA	223.450	8.225 kgs	125
MASANGO	12.700 *	2.100 kgs	53
TOTAL	1.175.966	48.078 kgs	747

(\*) Pour ces communes, les estimations statistiques ont été inférieures à la réalité.

C'est pourquoi on a dû envoyer plus de produit après les observations des agronomes de l'Office lors de l'exécution des travaux anti-cryptogamiques.

.../...

2.4. Centres de dépulpage

2.4.1. Activités de la brigade des centres de dépulpage (B.C.D)

Les mécaniciens se sont rendus sur chaque centre de dépulpage en vue de relever tous les besoins, d'en faciliter l'établissement des fiches techniques de chaque centre et de contrôler le déroulement des travaux d'installation et de réparation.

Les aides-mécaniciens de la B.C.D. se sont rendus dans les Préfectures Kigali, Kibungo et Kibuye pour la réparation mécanique des machines suivant les rapports des mécaniciens.

Par ailleurs, ces derniers se sont rendus en Préfecture de Cyangugu, S/Préfecture Bugunya pour y réparer des machines suivant les réclamations des autorités locales.

2.4.2. Situation des Centres de dépulpage au 31/12/1987

Cette année 242 nouvelles machines ont été distribuées aux 39 communes parcequ'elles en avaient plus besoin que d'autres.

Les communes bénéficiaires sont les suivantes:

PREFECTURE	COMMUNE	DEPULPEURS ACCORDES
1. KIGALI HP	1. RUSHASHI	2
	2. MUSASA	3
	3. BUTANWA	3
	4. RUBUNGO	3
	5. GIKOMERO	3
TOTAL	5	14

.../...

PREFECTURE	COMMUNE	DEPULPEURS ACCORDES
2. GITARAMA H.P.	1. NYAMABUYE	4
	2. MUSHUBATI	4
	3. TAMBWE	4
	4. KIGOMA	4
	5. NTONGWE H.P	6
	6. NYABIKENKE	3
	7. KAYENZI	6
	8. TABA	5
	9. RUNDA	2
	10. MUSAMBIRA	3
TOTAL	10	41
3. BUTARE H.P.	1. MARABA	6
	2. SHYANDA	4
	3. NDORA	4
	4. KIBAYI	6
	5. KIGEMBE	4
	6. NYAKIZU	6
	7. RUNYINYA	6
TOTAL	7	36
4. GIKONGORO	1. KARAMA	6
	2. RUKONDO	4
	3. KINYAMAKARA	3
	4. NYAMAGABE	5
	5. KARAMBO	2
TOTAL	5	20
5. CYANGUGU	1. BUGARAMA	8
	2. NYAKABUYE	4
	3. KARENTERA	2
TOTAL	3	14

.../...

PREFECTURE	COMMUNE	DEPULPEURS ACCORDES
6. KIBUYE	1. GISOVU	2
	2. GIPESI	4
	3. MWENDO	3
TOTAL	3	9
7. GISENYI	1. SATINSKYI	2
	2. KIBILIRA	1
	3. RAMBA	1
	4. GASEKE	1
	5. KANAMA	1
	6. RWERERE	1
TOTAL	6	7
8. RUHENGARI	1. NDUSU	2
	2. GATONDE	1
TOTAL	2	3
9. BYUMBA	1. MURAMBI	4
	2. MUHURA	3
	3. GITI	2
	4. RUTARE	3
	5. BUYOGA	2
	6. GITUZA	1
	7. KINYAMI	1
TOTAL	7	16
10. KIBUNGO	1. RUSUMO	8
	2. KIGARAMA	8
	3. RUKIRA	8
	4. BIRENGA	5
	5. KABARONTO	4
	6. MUGESERA	2
	7. SAKE	6
	8. RUKARA	6
	9. KAYONZA	2
TOTAL	9	49

.../...

PAYSANNAT	PERIMETRE	DEPULPEURS ACCORDES
11. ICYANYA	1. BIHEMBE	4
	2. MUYUMBU	2
TOTAL	2	6
12. BUGESERA	1. KANZENZE	5
	2. NGENDA	6
	3. GASHORA	4
TOTAL	3	15
13. MAYAGA	1. GITOVU	2
	2. MUTUTU	2
	3. GAKOMA	2
	4. RUYENZI	3
	5. MBUYE	3
TOTAL	5	12
TOTAUX	-	242

Ces 242 machines seront installées en 1988.

Nous donnons ci-après le nombre total des machines dépulpeuses au 31.12.1987.

PREFECTURE OU PAYSANNAT	Marque des machines		TOTAL
	MCKINONS	John Gordens	
1. KIGALI H.P.	140	17	143
2. GITARAMA H.P.	160	34	183
3. BUTARE H.P.	138	27	129
4. GIKONGORO	81	11	<del>72</del> 92
5. CYANGUGU	127	12	125
6. KIBUYE	99	14	105
7. GISENYI	110	11	114
8. RUHENGERRI	61	17	75
9. BYUMBA	90	10	84
10. KIBUNGO	157	6	114
11. ICYANYA	41	-	35
12. BUGESERA	62	-	47
13. MAYAGA	99	-	87
TOTAL	1.396	159	1.555

.../...

Ces machines ne sont pas encore suffisantes pour servir toute la population caféicole. C'est pourquoi nous allons continuer à acheter annuellement une cinquantaine de machines pour les mettre à la disposition des caféiculteurs. Par ailleurs nous continuerons à mettre en vente de petits dépulpeurs type Bentall's Nova aux caféiculteurs qui le désirent.

Leur nombre s'accroît de plus en plus.

### III. Visites sur le terrain

Comme nous l'avions programmé lors de l'élaboration de notre plan d'activités 1987, les sorties ont été intensifiées dans le but de se rendre compte des travaux phytotechniques en café.

#### 3.1. Contrôle des pépinières à café

Les agronomes de l'Office ont régulièrement visité les chantiers occupés par les pépinières à café pour voir l'état des plants en pépinières. Le problème qui se pose toujours est le paiement rapide des ouvriers.

Cependant nous pensons qu'en faisant des contrats l'année prochaine avec des pépiniéristes privés nous allons diminuer les risques de détournements antérieurement enregistrés.

L'CCIR CAFE mettra à la disposition de ces pépiniéristes, les semences, les sachets, les pelles et les arrosoirs. Ils produiront les plants à raison de 40.000 F pour 10.000 plants.

#### 3.2. Contrôle des centres d'achat café

Comme Son Excellence le Président de la République Rwandaise avait recommandé à l'Office des Cafés de suivre de près l'achat du café au producteur en vue de sauvegarder les prix fixés par le Gouvernement et suivant nos habitudes lors des campagnes d'achat café, nous avons effectué des descentes sur certains centres d'achat en vue de voir si les commerçants respectent le contenu de l'arrêté ministériel n° 04/ECO/87 du 22 mai 87 réglementant les conditions d'achat du café en République Rwandaise. Nous avons remarqué que la plupart de commerçants ne respectent pas du tout le contenu dudit arrêté ministériel ou le font partiellement:

.../...

- ils n'affichent pas les prix d'une manière apparente, ils ne tiennent pas à jour les registres d'achat, ils oublient que la durée de la campagne s'étend du 1er mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante. Les noms des commerçants fautifs ont été envoyés chez les inspecteurs du commerce pour sanction.

### 3.3. Taille dirigée dans les communes

Nous avons organisé au cours de l'année 1987 un concours caféicole dans les Préfectures Kigali, Ruhengeri et Byumba.

L'accent était surtout mis sur la taille de régénération et le paillage. La plupart des caféiculteurs ont compris l'importance du paillage, reste à le faire à temps et ne pas attendre les mois les plus chauds pour le faire en utilisant surtout les chaumes de sorgho. La récolte phytosanitaire n'est pas encore maîtrisée. Les campagnes de sensibilisation devront se faire intensément.

Avant de distribuer les prix aux lauréats, les agronomes de l'Office se sont rendus sur le terrain pour évaluation des travaux effectués.

A cause du calendrier bien chargé de ces agronomes, les prix n'ont pas pu être distribués cette année, la distribution est programmée en janvier 1988.

IV. Statistiques Caféicoles

4.1. Résultats des pépinières à café 1986/87

PREFECTURE OU PAYSANNAT	QUANTITES SEMBES (kg)	NBRE PLANTS ESCOMPTES 87	EXTENSIONS	REMPLACEMENT	TOTAL
1. KIGALI	66	165.000	219.623	-	219.623
2. GITARAMA H.P	308,5	771.250	624.485	37.140	661.625
3. BUTARE H.P	304	760.000	761.569	22.503	784.072
4. GIKONGORO	136	340.000	306.825	-	306.825
5. CYANGUGU HPCCV	-	-	-	-	-
6. KIBUYE HPCCV	72	180.000	98.472	-	98.472
7. GISENYI HPCCV	38	95.000	52.541	-	52.541
8. RUHENGARI	44	110.000	90.298	-	90.298
9. BYUMBA	127	317.500	219.739	-	219.739
10. KIBUNGO	100	250.000	169.979	15.445	185.424
11. ICYANYA	16	40.000	45.303	-	45.303
12. BUGESERA	-	-	-	-	-
13. MAYAGA	64	160.000	235.896	-	235.896
<u>PCCV:</u>					
- CYANGUGU	§ 115		278.154	11.228	289.382
- KIBUYE	§	287.500	89.048	-	89.048
- GISENYI		442.500	246.634	-	246.634
<b>TOTAL</b>	<b>1.567,5</b>	<b>3.918.750</b>	<b>3.438.566</b>	<b>86.316</b>	<b>3.524.882</b>

4.2. Nombre de caféiers taillés par catégorie

PREFECTURE OU PAYSANNAT	AGCBIADA	PRODUCTION	REGENERATION	TOTAL CAFÉIERS TAILLES
1. KIGALI	843.443	9.242.271	1.906.602	11.992.316 (1)
2. GITARAMA H.P	664.970	9.691.641	479.192	10.835.803
3. BUTARE H.P	752.316	6.664.278	194.625	7.611.220
4. GIKONGORO	9.323	5.161.106	289.513	5.459.942
5. CYANGUGU	191.187	7.852.730	772.018	8.815.935
6. KIBUYE	194.285	3.644.852	754.251	4.593.388
7. GISENYI	114.138	5.402.365	293.027	5.809.530
8. RUHENGARI	32.289	2.677.629	279.128	2.989.046
9. BYUMBA	104.682	3.951.831	328.414	4.384.927
10. KIBUNGO	445.462	8.550.703	1.091.198	10.687.840
11. ICYANYA	-	-	-	-
12. BUGESERA	-	-	-	-
13. MAYAGA	356.948	3.739.699	882.525	4.979.172
<b>TOTAL</b>	<b>3.709.043</b>	<b>66.579.105</b>	<b>7.270.493</b>	<b>78.159.119</b>

(1) Les paysannats Icyanya et Bugesera compris.

4.4 Situation caféicole au 31/12/1987

PREFECTURE OU PAYSANNAI	NBRE DE PLANTEURS	CAFEIERS EN PRODUCTION	CAFEIERS NON EN PRODUCTION			TOTAL GLOBAL DES CAFEIERS	MOYENNE PAR PLANTEURS
			1985	1986	1987		
1. Kigali H.P	97.037	8.071.021	391.099	617.795	219.623	9.299.538	96
2. Gitarama H.P	116.480	11.302.770	1.103.908	1.148.967	624.485	14.180.130	121
3. Butare H.P	82.316	8.843.078	14.481	1.464.018	761.569	11.083.146	134
4. Gikongoro	37.310	6.457.616	679.575	643.660	306.825	8.087.676	216
5. Cyangugu	62.722	10.544.604	362.208	302.862	278.154	11.487.828	183
6. Kibuye	46.175	6.017.015	218.854	331.836	187.520	6.755.225	146
7. Gisenyi	42.496	6.116.105	322.356	209.232	299.175	6.946.868	163
8. Ruhengeri	30.986	3.187.715	121.716	-	90.298	3.399.729	110
9. Byumba	46.026	4.483.531	189.760	104.354	21.973	5.097.384	142
10. Kibungo	73.657	8.807.848	928.607	435.955	169.979	10.422.389	142
11. Icyanya	6.422	2.260.446	251.253	-	45.303	2.557.002	391
12. Bugesera	18.395	3.839.911	-	261.593	-	4.101.504	223
13. Mayaga	21.813	3.460.228	246.510	217.073	235.896	4.159.707	191
TOTAL	681.835	84.079.888	4.930.230	5.737.345	3.438.800	98.186.263	144

4.3. Nombre de caféiers désinsectisés par passage

PREFECTURE OU PAYSANNAT	1ER PASSAGE	2EME PASSAGE (2)	TOTAL CAFEIERS EN PRODUCTION.
1. KIGALI H.P	10.110.959 (1)	-	8.071.021
2. GITARAMA H.P	13.811.857	4.257.158	11.302.770
3. BUTARE H.P	6.619.229	755.770	8.843.078
4. GIKONGORO	6.457.616	895.980	6.457.616
5. CYANGUCU	10.014.026	1.890.618	10.544.604
6. KIBUYE	6.753.680	-	6.017.015
7. GISENYI	5.411.850	-	6.116.105
8. RUHENGERI	3.038.124	2.800.554	3.187.715
9. BYUMBA	4.825.011	2.227.362	4.483.531
10. KIBUNGO	9.405.228	-	8.887.848
11. ICYANYA	-	-	2.260.446
12. BUGESERA	3.936.118	-	3.839.911
13. MAYAGA	2.819.630	-	3.460.228
TOTAL	83.203.328	12.827.442	84.079.888

( 1 ) y compris les caféiers du Paysannat Icyanya.

( 2 ) Notre fournisseur de sumithion 3 % n'a pas été régulier.

Avec le peu de produit qu'il avait livré avant juillet, nous avons procédé au 1er passage de désinsectisation. Le 2è passage sera effectué en janvier 1988 (voir 2.3.2).

.../...

4.5. Production de café parche au 31/12/1987

Nous donnons chaque fois ici le tonnage de café parche rentré dans les trois usines du pays (RWANDEX KIGALI, RWANDEX GISENYI et ETIRU), car les chiffres des agronomes de préfecture sont souvent incomplets.

Achat café parche USINES RWANDEX-ETIRU (1987) en KGS.

MOIS	RWANDEX KIGALI	RWANDEX GISENYI	ETIRU RUHENGARI	TOTAL
JANVIER	318.625	169.031	68.081	555.737
FEVRIER	85.124	121.240	61.361	267.725
MARS	65.549	176.779	37.446	233.774
AVRIL	304.171	560.937	144.295	1.009.403
MAI	1.281.283	1.245.747	461.103	1.988.133
JUIN	10.246.394	2.879.720	1.851.451	14.977.565
JUILLET	12.551.132	4.302.496	2.353.446	19.207.074
AOUT	5.789.294	2.157.621	982.256	8.929.171
SEPTEMBRE	1.915.385	1.061.186	464.060	3.440.631
OCTOBRE	268.213	407.121	127.461	802.795
NOVEMBRE	206.757	301.378	101.198	609.339
DECEMBRE	269.236	244.803	196.573	669.612
TOTAL	33.305.163	13.628.059	6.848.731	53.781.593

A la lumière du tableau ci-dessus, on remarque que la production de café parche a augmenté de 12 % par rapport à celle de l'année passée ( 47.870.667 kgs ).

.../...

V. Programme Thémeda

Dans le souci de pouvoir produire du paillis en quantité suffisante, il a été créé dans chaque zone à café des champs de Thémeda qui produiront des souches à distribuer chez les caféiculteurs.

5.1. Les réalisations 1987 par zone

ZONE CAFE	COMMUNE	SUPERFICIE (ha)	
		en préparations	plantées
I. BUMBOGO	1. RUSHASHI	0,40	0,11
	2. MUSASA	0,20	0,60
	3. TARE	0,60	0,13
	TOTAL	3	1,20
II. GITARAMA-NORD	1. KAYENZI	-	2,70
	TOTAL	1	-
III. MAYAGA-NORD	1. MUSAMBIRA	-	0,60
	TOTAL	1	-
IV. MAYAGA-SUD	1. MUYIRA	1,00	4,00
	2. NPYAZO	2,50	-
	3. MUYAGA	3,00	-
	TOTAL	3	6,50
V. GIKONGORO-CENTRE	1. KARAMA	0,50	0,20
	2. RUKONDO	1,00	0,50
	3. KINYAMAKARA	0,30	0,13
	4. NYAMAGABE	1,00	0,40
	TOTAL	4	2,80
VI. BUGESERA	1. KANZENZE	1,00	-
	2. GASHORA	3,00	-
	TOTAL	2	4,00
VII. KIBUNGO	1. KIGARAMA	1,30	-
	2. MUGESERA	2,00	-
	3. RUKARA	-	1,50
	4. RUTONDE	1,00	-
	5. SAKE	2,00	-
	TOTAL	5	6,30

.../...

VI. Caféiers Umuganda de Kanombe

6.1. Introduction

La superficie occupée par la caféière Umuganda de Kanombe est de l'ordre de 40,36 ha avec un effectif de 80.726 caféiers. Cette superficie est restée toujours la même étant donné que l'extension n'est plus possible (la surface propre à cette culture est toute mise en valeur).

6.2. Données de base

PARTIE	S.A.U en ha	NBRE CAFE- IERS	CAFEIERS REGENERES			PRODUCTION EN KGS	
			1986	1987	TOTAL	CAFE CERISE	CAFE PARCHE
CIVILS	26,265	52.529	14.089	18.777	32.866	212.190,9	36.633
MILITAIRES	14,095	28.197	11.610	14.121	25.731	Pas de données	Pas de données
TOTAL	40,36	80.726	25.699	32.898	58.599	-	-

- Le nombre de caféiers ayant subi la taille de régénération en 1985 et en 1986 a fortement contribué à la baisse de la production de cette année. Ce n'est qu'en 1988 lorsque les rejets issus de cette taille commenceront à produire que la production augmentera sensiblement.
- Le rapport café cerise/café parche est de 5,80 . Pour atteindre le rapport normal de 5, nous allons insister beaucoup plus sur la lutte efficace des ravageurs de drupes et de l'antestia et surtout sur le triage sévère des cerises avant l'usinage, car l'usinage des cerises non mûres contribue également à une forte existence de flottants.
- Les militaires ne nous ont pas communiqué leurs données.
- Nous avons enfin acheté 34.467 kgs de café cerises en provenance de différents fournisseurs de l'ICYANYA.

.../...

6.3. Situation générale

6.3.1. Personnel

6.3.1.1. Partie confiée à l'OCIR CAFE

MOIS	AGRONOME	CAPITA	MAIN-D'OEUVRE
JANVIER	1	8	245
FEVRIER	1	8	246
MARS	1	8	242
AVRIL	1	8	248
MAI	1	7	218
JUIN	1	10	280
JUILLET	1	9	254
AOUT	1	8	191
SEPTEMBRE	1	6	188
OCTOBRE	1	6	160
NOVEMBRE	1	8	229
DECEMBRE	1	8	212

Ce tableau montre combien l'OCIR CAFE supporte une forte main-d'oeuvre qui assure régulièrement tout le long de l'année les travaux d'entretien tels que le sarclage, l'égourmandage, le paillage, la taille sous toutes ses formes et la récolte qui se fait généralement en avril-mai-juin.

6.3.1.2. Partie des Militaires

Les militaires assurent l'entretien de leurs parcelles au cours de l'Uruganda de Mercredi et Samedi. Cependant, les travaux techniques telles que la taille et la désinsectisation sont toujours effectués par la main-d'oeuvre de l'OCIR CAFE.

Les militaires doivent s'efforcer d'enlever les mauvaises herbes (cammelina, l'Oxalis, Chiendent). La récolte phytosanitaire doit également être faite à temps pour éviter que les insectes nuisibles ne trouvent refuge dans les cerises qui se dessèchent sur les arbres ce qui réduit fortement la production.

.../...

### 6.3.2. Travaux effectués au cours de l'année

#### 6.3.2.1. Entretien général

##### - Sarclo-binage:

Vu leur exigence, les travaux tels que l'enlèvement des cammelina et l'Oxalis ainsi que l'extirpation du chiendent sur les bordures des parcelles se sont répétés régulièrement.

Malgré tant d'efforts déployés en pleine saison des pluies, la propagation de l'Oxalis sur toute l'étendue de la caféière Umuganda gagne du terrain d'une manière inquiétante. Nous attendons les résultats des recherches menées par l'ISAR pour venir à bout de cette mauvaise herbe.

##### - Paillage

Il nous est actuellement très difficile de trouver des herbes qui parviennent à couvrir tous les besoins de paillage de tous les caféiers à temps voulu. Autrefois une main-d'oeuvre payée par l'Office était chargée de couper du paillis ici et là dans divers marais des communes environnantes. Pour réduire sensiblement les grosses dépenses résultant de l'inefficacité d'une importante main-d'oeuvre souvent difficile à contrôler, l'OCIR CAFE a opté pour une nouvelle approche qui consiste à acheter du paillis coupé par des tiers. Bien que cette méthode paraît efficace, le problème de manque des marais pour la coupe du paillis nous préoccupe fort beaucoup.

##### - La taille

Une attention particulière a été réservée à la taille de régénération. Toute la partie de la caféière Umuganda située entre Remera et le parking des avions STAR a été taillée en régénération ainsi que la partie restante située à l'Est de l'Aéroport dont la grande partie avait été régénérée en 1985 et 1986. Les caféiers taillés sont au nombre de 32.898 soit 18.777 pour l'OCIR CAFE et de 14.121 pour les forces armées. La taille de production ainsi que l'ébourmandage ont été régulièrement effectués le long de cette année. Une équipe initiée de l'OCIR CAFE s'occupe en permanence de ce genre de travaux.

.../...

- Désinsectisation

Elle a été effectuée mécaniquement par atomiseur monté sur véhicule de l'Office. La quantité totale du produit utilisé est de 1.710 kgs de sumithion 3 % pour les 2 passages.

6.3.2.2. Récolte et Usinage

- Récolte: Les travaux de récolte ont débuté en avril et ont pris fin début juillet 87. La récolte en café cerise est de 212.190,9 kgs et celle en café parche de 36.633 kgs dont 1.157 kgs issus des rejets de la taille de régénération de 1985/86. Le rapport cerise/parche est de 5,80.

- Usinage à Masaka

CAFE CERISE EN KGS			CAFE PARCHE EN KGS				
CAFEIERS UMUGANDA	AUTRES FOUR- NISSEURES	TOTAL	BCN CAFE	CAFE NOIR	CAFE LE- GER	TOTAL	
219.190,9	34.467	246657,1	42575,1	420	2.074	45069,1	

Les 246.657,9 kgs de café cerise ont été traités à l'Usine Masaka. Après le dépulpage et le séchage la quantité de café parche sec est de 45.069,1 dont 2.074 kgs de flottants et 420 kgs de café noir tous les deux non commercialisables.

On remarque qu'il y a eu trop de déchets (récolte de hors-saison) mais nous pensons qu'avec un triage très sévère de café cerise tout juste avant l'usinage, la situation va dans l'avenir être corrigée.

6.4. Caféière Umuganda

EXPLOITATION 1987 (Dépenses et Recettes)

6.4.1. DEPENSES

INTITULE	PERIODE	I <sup>e</sup> SEMESTRE	III <sup>e</sup> TRIMEST.	IV <sup>e</sup> TRIMEST.	TOTAL
1. <u>INVESTISSEMENT</u>		<u>1.188.170</u>	<u>3.820</u>	-	<u>1.191.990</u>
1. Construction (-aire de séchage)		1.010.540	-	-	1.010.540
2. Installations élec- triques		64.210	-	-	64.210
3. Installations sani- taires		113.420	3.830	-	117.240
2. <u>MATIERES &amp; FOURNITURES CONSOMMEES</u>		<u>1.304.369</u>	<u>570.850</u>	<u>357.103</u>	<u>2.232.322</u>
1. Paillis		393.500	134.500	161.500	699.500
2. Urée		24.600	-	-	24.600
3. Seaux		76.500	-	-	76.500
4. Sheetings		54.656	-	-	54.656
5. Sacs en jute		151.035	-	-	151.035
6. Ficelles		3.000	4.200	-	7.200
7. Houes		-	28.000	-	28.000
8. Scies		-	10.306	-	10.306
9. Sécateurs		-	18.319	-	18.319
10. Serrures		-	77.760	-	77.760
11. Lampes-torches		1.950	-	-	1.950
12. Piles		540	-	-	540
13. Paniers		30.000	-	-	30.000
14. Ampoules		-	300	-	300
15. Carburant véhicules		532.069	272.975	153.525	958.509
16. Carburant motos		35.619	18.594	12.857	67.070
17. Lubrifiant moteur-usine		900	-	-	900
18. Eau et électricité		-	13.287	29.221	42.508

.../...

INTITULE	PERIODE	I <sup>e</sup> SEMESTRE	III <sup>e</sup> TRIMEST.	IV <sup>e</sup> TRIMEST.	TOTAL
<u>3. Autres Services Consommés</u>		<u>215.560</u>	<u>9.669</u>	<u>109.604</u>	<u>334.833</u>
1. Entretien usine		35.529	-	-	35.529
2. Entretien maison agrome		2.365	-	-	2.365
3. Entretien et réparat. camions		146.943	5.297	90.154	242.394
4. Entretien et réparat. motos		30.723	4.372	19.450	54.545
<u>4. Charges &amp; Pertes Diverses</u>		<u>317.894</u>	-	-	<u>317.894</u>
1. Assurance camions		224.154	-	-	224.154
2. Assurance motos		93.740	-	-	93.740
<u>5. Frais de Personnel</u>		<u>6.421.597</u>	<u>2.272.314</u>	<u>2.188.088</u>	<u>10.881.999</u>
1. Main-d'oeuvre		5.331.367	1.830.003	1.804.453	8.965.823
2. Capitas		465.871	145.084	160.102	771.057
3. Veilleurs		274.060	122.255	122.601	518.916
4. Agronomes		218.422	132.775	75.624	426.821
5. Chauffeurs		118.186	39.005	21.677	178.868
6. Surveillant M.O		4.576	2.680	3.146	10.402
7. Plombiers		6.307	-	314	6.621
8. Electriciens		2.232	-	-	2.232
9. Mécaniciens		4.971	-	-	4.971
10. Maçons		1.599	512	171	2.282
<u>6. Dotation aux amortissements</u>		<u>612.308</u>	<u>306.155</u>	<u>290.332</u>	<u>1.208.795</u>
1. Amort.usine et annexe		458.499	229.250	229.250	916.999
2. Amort.autres biens d'Equipements		4.887	2.444	2.444	9.775
3. Amort.bâtiments agronomes		85.652	42.826	42.826	171.304
4. Amort.motos agronomes		63.270	31.635	15.812	110.723
5. Amort. dépulpeurs électriques		-	-	-	Amortis.
6. Amort. camions		-	-	-	Amortis.
<b>TOTAL DEPENSES (A)</b>		<u>10.065.892</u>	<u>3.162.808</u>	<u>2.944.857</u>	<u>16.173.557</u>

.../...

6.4.2. RECETTES

INTITULE	PERIODE	I <sup>er</sup> SEMESTRE	II <sup>e</sup> TRIMESTRE	III <sup>e</sup> TRIMESTRE	TOTAL
VENTE CAFE	UMUGANDA	-	-	-	5.321.888
TOTAL RECETTES (B)		-	-	-	5.321.888
6.4.3. DIFFERENCE (B-A)		-	-	-	-10.851.669

Les 5.321.888 frs de recettes proviennent de la vente de 42.575,1 kgs de bon café parche à 131 F/kgs (prix rendu usine de déparchage).

7. DIVERS

7.1. Marais derrière Rwandex

Ce marais de plus de 15 ha embravé de pennisetum et de tripsacum pour le paillage de la caféière Umuganda de Kanombe vient d'être retiré à l'OCIR CAFE par le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie au profit d'autres activités urbaines de Kigali.

Le problème du manque de paillis devient d'autant plus crucial maintenant qu'il est pratiquement impossible de trouver nulle part ailleurs des terres en marais ou sur colline qui ne soient réservées à d'autres cultures (à des distances raisonnables de la caféière Umuganda).

8. CONCLUSION

Suite aux travaux qui exigent une main-d'oeuvre importante notamment le paillage, les recettes issues de la caféière Umuganda ne parviennent jusqu'à présent pas à couvrir les dépenses engagées (différence négative énorme de 10.851.669 FRW).

VII. CONCLUSIONS GENERALES

Les politiques habituelles pour augmenter la production du café consistent essentiellement à la bonne application des méthodes culturelles et aux extensions.

.../...

Nous allons insister sur la taille de régénération, l'égourmandage, le paillage, la désinsectisation et le remplacement des vieux caféiers.

Un vaste programme de remplacement de vieux caféiers est en préparation et nous comptons remplacer 900.000 caféiers par an à partir de 1988.

Nous allons intensifier encore une fois des tournées de sensibilisation dans les communes et stimuler le travail des agronomes de communes.

Dans les zones de grande concentration de caféiers, les agronomes de zones (nous en avons 7) suivront de près l'encadrement des caféiculteurs et des différentes opérations d'appui (pépinières, centres de dépulpage, matériel agricole, recherche-développement, défenses des cultures etc...).

Pour un meilleur contrôle de la désinsectisation, nous allons encore distribuer des fiches d'utilisation sur lesquelles les agronomes de communes inscrivent la quantité du produit reçu et celui distribué dans les secteurs.

La lutte contre l'antracnose va continuer dans les préfectures Gitarama, Ruhengeri, Gisenyi et dans d'autres qui seront signalées.

Le programme de création des pépinières va se poursuivre mais cette fois-ci, nous allons établir des contrats avec des pépiniéristes privés.

Les zones café continueront à faire des champs de multiplication de thémeda et nous voulons que les agriculteurs plantent cette herbe tout autour des plantations de caféiers.

Nous allons mener une collaboration étroite avec l'ISAR sur la recherche-développement en utilisant nos agronomes de zones sur les thèmes prioritaires tels que l'utilisation de la fumure minérale, l'ombrage, les herbes de couvertures, l'association ananas-caféiers en intercalaires, la densification, la résistance aux maladies...

Une meilleure solution serait que l'ISAR s'occupe de la recherche fondamentale et les essais décentralisés se feraient par l'OCIR CAFE sous forme de recherche-développement dans les zones créées. Nous pensons alors qu'une taxe de recherche devrait être prélevée sur le prix du café pour financer cette recherche.

B. PRODUCTION "AUTRES CULTURES".

I. Introduction

La culture villageoise du quinquina connaît de sérieux problèmes depuis bientôt plus de 6 ans faute de marché. Cette situation désespérée qui se traduisait ces dernières années par le refus de la part des planteurs de faire de nouvelles extensions et par l'abandon des plantations vient d'entrer dans une phase inquiétante et sans précédent: arrachage brutal des plantations de tout âge au rythme effrayant.

Il va sans dire que la production paysanne de quinquina sera très difficile à relancer.

2. Situation générale des germoirs et des pépinières.

2.1. Les germoirs

ZONE	EMPLACEMENT	NBRE PLANTULES	OBSERVATIONS
CYANGUGU	1. Ntendezi	100.000	- Levée bonne, repiquage au janvier 88 - Agées de plus de 7 mois
GIKONGORO	1. Mwogo	116.776	- Plantules saines
	2. Kibilizi	4.000	- Agées de plus de 10 mois
	3. Musange	39.354	- Agées de plus de 10 mois
KIBUYE	1. Musasa	60.000	- Chétives - Agées de plus de 8 mois
RUSHASHI	1. Rushashi	20.000	- Saines - Agées de 11 mois

Comme c'était le cas l'année passée, il a été encore une fois décidé de suspendre progressivement les travaux de germoirs car il serait trop erroné de peupler des pépinières tout en sachant que les agriculteurs ne vont pas venir prendre les plants.

.../...

2.2 Pépinières

ZONE	EMPLACEMENT	STOCK FIN 86	DISTRIBUTION 87	PERTES	PLANTS REPIQUES	STOCK GLOBAL 87	STOCK UTILE FIN 87
CYANGUGU	1. Gihundwe	238.326	-	50.000	-	188.326	-
	2. Muko	62.410	13.774	1.820	-	46.816	40.000
	3. Ntendezi	54.128	9.800	1.450	-	42.878	40.000
	4. Kibingo	42.276	22.232	267	-	19.777	2.300
	5. Kirambo	14.140	-	2.100	-	12.040	-
S/TOTAL	5	411.280	45.806	55.637	-	309.837	82.300
GIKONGORO	1. Musange	11.000	-	-	1.560	12.560	12.560
	2. Mwogo	18.224	-	-	18.224	18.224	18.224
	3. Kibilizizi	6.000	-	-	-	6.000	-
	4. Manwali	4.534	-	624	7.424	11.334	6.800
	5. Kavili	6.833	-	833	-	6.000	-
	6. Mudasomwa	72.000	-	2.086	-	69.914	-
S/TOTAL	6	118.591	0	3.543	27.208	124.032	37.584
KIBUYE	1. Murondwe	4.120	4.120	4.000	8.600	8.200	8.200
	2. Nyabinombe	10.008	10.008	670	16.400	15.730	15.730
	3. Munzanga	-	-	520	9.640	9.120	9.120
	4. Gasharu	-	-	320	10.240	9.920	9.920
S/TOTAL	4	14.128	14.128	1.910	44.880	42.970	42.970
RUSHASHI	1. Rushashi	42.821	3.300	17.956	9.430	21.565	12.135
TOTAUX	16	586.820	63.234	79.046	81.518	498.404	174.989

Les 35 % des plants représentent les plants utilisables, cela veut dire que le gros du stock est constitué par des plants trop vieux et malades et par conséquent inutilisables, prêts à disparaître. Ceci justifie également pourquoi le pourcentage des pertes se trouve chaquefois plus élevé d'année en année (pas d'amateurs).

### 3. La mise en place des plantations en milieu rural

Aucun chiffre exact n'est disponible pour le moment. Néanmoins, ce qu'il faut retenir c'est que la diffusion des plants en milieu rural n'est plus chose aisée.

Le nombre total des plants distribués en 1987 sur certaines pépinières le prouve: 63.234 plants (36 % des plants en âge de distribution) dont 37 % ont été utilisés pour remplacer les manquants dans les plantations OCIR CAFE à Ntendezi.

### 4. Le recensement des plantations

Depuis l'année dernière nous assistons à un arrachage brutal des plantations de quinquina faussant par ce fait même le recensement jadis effectué.

1. Cyangugu : 700 ha (en août 1987)
2. Gikongoro : 139 ha (fin 1987)
3. Kibuye : 230 ha (fin 1985)
4. Bumbogo : 15 ha (fin 1987)
5. Ruhengeri : 11 ha (fin avril 1987).

Signalons très rapidement que ce recensement est à titre indicatif et il est probable qu'aujourd'hui ces chiffres soient réduits de moitié du fait même que les arrachages anarchiques se poursuivent sans cesse.

### 5. Situation phytosanitaire

- Dans les champs: Comme on le sait depuis bien longtemps, la seule maladie redoutable pour les quinquinas de Cyangugu est celle causée par un champignon phytophthora Cinnamomii.

.../...

Concernant les ennemis, nous ne pouvons citer que l'hélopeltis qui attaque presque partout en saison sèche les plantations, le plus souvent celles qui manquent d'entretien.

## 6. Situation des plantations de l'OCIR CAFE

### 6.1. Plantations Ntendezi

#### 6.1.1. De la vieille plantation

Il reste à peu près 10 ha, les 30 autres ayant été récoltés début 1987.

#### 6.1.2. De la nouvelle plantation

##### 6.1.2.1. Les extensions de quinquina

Celles-ci n'ont pas eu lieu car les travaux généraux qui ont été effectués sur plus des 23 ha de quinquina ainsi que le nettoyage des haies ont pris du temps et ont mobilisé une grande main-d'oeuvre.

##### 6.1.2.2. Traitements phytosanitaires

La situation des plantations quinquina OCIR CAFE est en général très bonne malgré les intempéries survenues au cours du dernier trimestre (pluies torrentielles, grêles...).

Du point de vue maladies, les dégâts ne sont pas graves suite aux pulvérisations régulières à l'aliette qui semblent donner de très bons résultats.

### 6.2. Plantations Mwito

#### 6.2.1. Du quinquina

Elles couvrent une superficie de 15 ha. A cause du sol relativement pauvre et à des facteurs climatiques défavorables, l'état des plantations Mwito est apparemment moins bon par rapport à celui de Ntendezi.

.../...

### 6.2.2. De la caféière

Les 2.000 pieds de caféiers ont subi une taille de régénération pour le dernier stade en juin 1986. La production de café parche issue de ces rejets s'élève à 1.300 kgs.

## 7. Les essais

### 7.1. Parcelles d'essais de comportement

Sur 10 parcelles de 100 arbres installés sur différents types de sol il y a 4 ans, il ne reste que 4 parcelles dont 3 sont satisfaisantes avec une densité moyenne de 80 arbres. Il a été observé que le quinquina ne serait pas sur un sol ayant porté longtemps la culture à moins qu'il ne soit laissé quelques années après l'extraction des racines de quinquina (plus de 5 ans).

### 7.2. Essais de germination

Selon les observations, on vient de constater que les semis sur des plates-bandes similaires à celles des pépinières à café sont à envisager compte tenu des résultats positifs enregistrés aux essais de Mwogo.

L'ancien système de construire des abris hermétiques est à proscrire progressivement car étant très coûteux et beaucoup plus pénible (cloisons latérales mobiles, couches de gravier, couverture de sheeting...).

### 7.3. Essais d'adaptation Musebeya et Mudasonwa

Ces essais installés il y a une année et demie en altitude ne donnent pas encore satisfaction. La grêle fréquente dans la région influe beaucoup sur la croissance et la vitalité des plants.

### 7.4. Cultures Vivrières

Les essais débutés l'an dernier se poursuivent dans le but de déterminer une culture capable de permettre à l'OCIR CAFE de rentabiliser ses terrains de Ntendezi longtemps restés en friche.

.../...

Cependant, l'occupation prolongée des terrains par le quinquina a contribué à l'épuisement presque total du sol.

On le remarque par le jaunissement des cultures et leur susceptibilité aux maladies.

#### 7.4.1. Résultats des récoltes

Cultures	Dates de semis	Qté semée (30 ares)	Date récolte	Qté récoltée (kgs)	Rendement par ha
1. Haricot var. 54	Mars 87	33 kg	Mai 87	60	200 kgs
2. Froment var. N° 5 Norteno	Mars 87	30 kg	Juin 87	139	463 kgs
3. Soja Palmetto	Mars 87	15 kg	Juillet 87	295	983 kgs
4. Maïs Bambou	Mars 87	20 kgs	Juillet 87	75	250 kgs

Les rendements moyens de toutes ces cultures sont tout à fait décourageants.

#### 7.5. Association ananas-caféiers en intercalaire (Mwito)

Installés fin nov./86-début 87, les ananas ont été chaque fois entretenus en même temps que les caféiers. On compte 1.560 rejets d'ananas dans 2.000 caféiers récemment régénérés. Ces ananas sont très bons et pourront donner prochainement les premiers fruits.

Il est à noter cependant qu'à certains endroits les ananas sont privés de lumière, étouffés sous les couronnes des caféiers (caféiers trop rapprochés).

#### 8. Divers

##### 8.1. Boisements

Selon les estimations il y aurait 30 ha de vieux eucalyptus, 240 podocarpus, 5.131 pinus et 800 jeunes grevillea. Sur une ceinture de 2.447 plants viennent s'ajouter 1.231 plants forestiers divers mis en place cette année.

.../...

9. Situation des écorces quinquina (OCIR CAFE)

Magasin	Racines		Troncs		Branches		Totaux	
	Sacs	Kgs	Sacs	Kgs	Sacs	Kgs	Sacs	kgs
Ntendezi	339	17.228	1.127	53.136	413	19.057	1.879	92.183
Mwito *	21	-	75	-	44	-	140	-

\* A Mwito ces sacs n'ont pas été pesés.

10. CONCLUSIONS ET DESIDERATA

- L'avenir du quinquina dans notre pays reste un sérieux problème qui nécessite des réflexions profondes au niveau de tous les Ministères concernés.
- En marge des négociations en vue de la relance de l'Usine RWAKINA, il faudrait étudier en même temps les possibilités de faire des blocs industriels car il sera très difficile de stimuler encore la production dans le milieu paysan.

CHAPITRE III SERVICE COMMERCIAL

Le Service Commercial comprend trois Sections:

- Section Licences et Taxation
- Section Importation et Exportation
- Section Propagande.

Le présent rapport reprend donc les activités de ces différentes Sections.

A. SECTION LICENCES ET TAXATION

L'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés détermine les activités de la Section comme suit:

- Contrôle du conditionnement et de l'entreposage du café et des autres produits rentrant dans les activités de l'Office;
- Echantillonnage;
- Travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité;
- Administration et émission de certificats de qualité et d'origine.

1. CONTROLE DU CONDITIONNEMENT ET DE L'ENTREPOSAGE DU CAFE

1.1. Contrôle du conditionnement

Le café vert exportable est emballé dans des sacs de jute neufs de 60 kg net et est réparti en différents lots de 275 sacs chacun, soit 16.500 kg par lot. Les sacs constituant chaque lot de café portent des marques indiquant l'Origine: "PRODUCE OF RWANDA", le label commercial "OCIR" et le numéro d'identification du lot.

Le contrôle du conditionnement consiste à s'assurer que ce marquage est conforme, que les sacs sont propres, solides et bien fermés et que le poids et le nombre de sacs sont exacts.

.../...

### 1.2. Contrôle de l'entreposage

Le café est entreposé en piles de + 15 lots sur de palettes en bois pour le protéger contre l'humidité du sol.

Au début de chaque semaine nous établissons un tableau indiquant la localisation de chaque lot en stock.

C'est ce tableau qui sert de référence pour établir les ordres de chargement lors de l'exportation afin de faciliter la manutention.

### 2. ECHANTILLONNAGE

Dès qu'un lot de café est complet, nous prélevons un échantillon par sondage.

Cet échantillon, accompagné d'un certificat d'entreposage et d'un bulletin de taxation, est présenté pour examen au laboratoire.

### 3. TRAVAUX DE LABORATOIRE, DEGUSTATION, CONTROLE DE QUALITE

Les travaux de laboratoire consistent dans la réception et la répartition de l'échantillon suivant les usages appropriés, la granulométrie, la torréfaction, la préparation du café à déguster, l'étiquetage et scellage des sachets.

La procédure et le déroulement de ces travaux ont été déjà décrits en détail dans notre rapport de l'exercice 1980.

À propos de la qualité, nous avons assisté à une régression par rapport à l'année 1986.

Alors qu'en 1986 la production de type STD était de 48,18 %, elle est descendue à 30,85 % cette année.

Nous avons observé une résurgence de fèves noires et de stinkers dans de nombreux lots de café.

.../...

#### 4. ADMINISTRATION DES CERTIFICATS DE QUALITE ET D'ORIGINE

##### 4.1. Certificats de qualité

L'arrêté Ministériel n° 01/75 du 28 avril 1975 stipule que chaque lot de café à exporter doit être couvert par une licence d'exportation et un certificat de qualité.

Le certificat de qualité reprend les caractéristiques du lot à l'état vert, torréfié et en liqueur.

Au cours de l'année écoulée, nous avons délivré 2.612 certificats de qualité portant sur 43.088.160 kg de café vert.

##### 4.2. Certificats d'origine

En ce qui concerne les certificats d'origine, le rapport se rapporte à l'année caféière 1986/87, c.à.d. la période allant du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1987.

Pendant cette année caféière, nous avons délivré 2.913 certificats d'origine 0 pour couvrir 48.067.500 kg représentant les exportations à destination des pays membres.

.../...

1987 : PRODUCTION CAFE SUIVANT LICENCES EMISES ET PAR TYPE DE CLASSIFICATION (en KG)

MOIS	STD	ORD	UG	T	D	NT	T t. (kg)	
JANVIER	: 132.000	: 1.204.500	: 49.500	: 16.500	-	: 148.500	: 1.551.000	: 94 Lots :
FEVRIER	: 181.500	: 1.551.000	: 49.500	: 49.500	-	: 82.500	: 1.914.000	: 116 Lots :
MARS	: -	: 99.000	-	-	-	: 53.160	: 152.160	: 10 Lots :
AVRIL	: -	: 247.500	-	: 16.500	-	: 16.500	: 280.500	: 17 Lots :
MAI	: 49.500	: 2.029.500	: 66.000	: 49.500	-	-	: 2.194.500	: 133 Lots :
JUIN	: 1.072.500	: 4.339.500	: 132.000	: 66.000	: 1.650.000	: 16.500	: 7.276.500	: 441 Lots :
JUILLET	: 3.894.000	: 5.973.000	: 33.000	: 198.000	: 99.000	-	: 10.197.000	: 618 Lots :
AOUT	: 3.894.000	: 4.521.000	: 16.500	: 231.000	: 16.500	-	: 8.679.000	: 526 Lots :
SEPTEMBRE	: 2.062.500	: 2.574.000	-	: 115.500	: 33.000	: 135.000	: 4.920.000	: 298 Lots :
OCTOBRE	: 1.006.500	: 1.468.500	-	: 66.000	-	: 82.500	: 2.623.500	: 159 Lots :
NOVEMBRE	: 412.500	: 858.000	-	: 33.000	: 33.000	: 99.000	: 1.435.500	: 87 Lots :
DECEMBRE	: 594.000	: 1.072.500	-	: 66.000	: 132.000	-	: 1.864.500	: 113 Lots :
TOTAL	: 13.299.000	: 25.938.000	: 346.500	: 907.500	: 1.963.500	: 633.660	: 43.088.160	: 2.612 Lots :
%	: 30,85	: 60,20	: 0,81	: 2,11	: 4,56	: 1,47	: 100,00	:

PRODUCTION CAFE PENDANT LES 5 DERNIERES ANNEES (en kg)  
 JANVIER-DECEMBRE

TYPE/ANNEE	1983	%	1984	%	1985	%	1986	%	1987	%
STD	: 10.560.900	: 38,98	: 17.476.860	: 51,66	: 9.043.000	: 21,77	: 20.592.000	: 48,18	: 13.299.000	: 30,85
ORD	: 13.020.000	: 48,06	: 13.364.520	: 39,51	: 23.918.820	: 57,59	: 16.490.940	: 38,59	: 25.938.000	: 60,20
UG	: 1.335.000	: 4,93	: 1.119.000	: 3,31	: 1.443.300	: 3,48	: 874.500	: 2,04	: 346.500	: 0,81
T	: 1.470.000	: 5,43	: 585.000	: 1,73	: 594.000	: 1,43	: 511.500	: 1,20	: 907.500	: 2,11
DECHETS	: 165.000	: 0,61	: 406.800	: 1,20	: 264.000	: 0,63	: 495.000	: 1,15	: 1.963.500	: 4,56
NT	: 539.700	: 1,99	: 877.500	: 2,59	: 6.270.000	: 15,10	: 3.778.500	: 8,84	: 633.660	: 1,47
TOTAL	: 27.090.600	: 100,00	: 33.829.680	: 100,00	: 41.532.120	: 100,00	: 42.742.440	: 100,00	: 43.088.160	: 100,00

B. SECTION IMPORT & EXPORT

Par Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés, la Section Import-Export a été chargée des activités ci-après:

- Exportation des produits gérés par l'Office;
- Préparation des contrats d'achat, de vente et des négociations avec l'étranger;
- Rapports statistiques sur les exportations;
- Etude des prix, calcul et fixation des prix de revient;
- Importation des produits chimiques, matériel et outillage phyto-technique;
- Dédouanements;
- Organisation du stockage, des expéditions et du transport.

C'est pourquoi la première partie de ce rapport sera consacrée aux exportations de café, la 2ème partie va analyser la situation des exportations des écorces de quinquina et enfin, la dernière partie fera le bilan des activités d'importation en 1987.

I. EXPORTATIONS DE CAFE EN 1987

1. ANALYSE RETROSPECTIVE DU MARCHE EN 1987

Il serait utile de faire un bref rappel sur l'évolution du marché depuis septembre 1985 pour pouvoir comprendre ce qui s'est passé en 1987. En effet, c'est en septembre 1985 où, sous-estimés jusque-là, les dégâts causés par la sécheresse à la récolte brésilienne ont été soudainement mis en lumière.

Les pays importateurs se sont affolés et ont acheté, par précaution, bien au-delà de leurs besoins. Profitant de cette vague d'achats, les cours se sont emballés, à telle enseigne que les contingents ont été suspendus le 19 février 1986.

Le marché a tout de même fini par se détendre à partir du mois de septembre 1986 et le négoce qui avait acheté son café cher a poursuivi les achats afin d'avoir un prix moyen. Les stocks détenus dans les pays consommateurs ne se sont pas résorbés et ont continué à peser sur les prix qui ont poursuivi le mouvement de baisse.

.../...

Alors que le Conseil International du Café qui s'est tenu à Londres en septembre 1986 devait mettre au point une répartition des contingents pour le restant de l'Accord, ceci n'a pas été possible faute d'entente entre différents partenaires. Il n'était donc pas possible de remettre en vigueur le système de contingentement.

Ce qui a provoqué un effondrement du marché de façon que l'année 1986 s'est terminée avec le prix indicatif composé le plus bas de l'année c'est-à-dire 120,76 cents par livre au 30 décembre.

L'année 1987 s'annonçait plutôt morose pour les pays producteurs de café.

L'année 1987 peut être subdivisée en 4 périodes différentes:

#### 1.1. De Janvier à Mars: Effondrement des prix

Les événements de 1987 ont été dominés par les tentatives de réintroduction des clauses économiques de l'Accord avec un marché réagissant aux événements politiques et aux différentes estimations de la récolte brésilienne. Les estimations tendaient à être plutôt optimistes variant tout au long de l'année entre le chiffre le plus haut de 30 millions de sacs et celui de 20 millions de sacs.

L'année allait commencer plutôt mal. En réaction à la déclaration de Bogota des 7 pays d'Amérique latine qui avaient annoncé qu'ils allaient restreindre d'un commun accord leurs exportations sur le trimestre janvier-mars pour soutenir les prix, les Etats-Unis avaient durci leur position à l'égard de la réintroduction des quotas. Cette prise de position assez ferme a eu un effet baissier immédiat.

Toutefois un léger redressement des cours s'est produit au début du mois de février, à l'annonce de la volonté quasi unanime des pays producteurs de demander la réintroduction des quotas à l'exportation. A l'issue d'une réunion de trois jours à Londres, les pays producteurs se sont mis d'accord pour que la répartition des quotas reste identique à celle de l'année précédente et ont souhaité que les contingents soient remis en vigueur à partir du 1er mars.

.../...

La réunion extraordinaire du Conseil International du Café, qui s'est tenue à Londres du 23 février au 2 mars, n'a débouché sur aucun résultat positif. Alors que chacun semblait persuadé de la nécessité de trouver une formule permettant le soutien des prix à des niveaux plus rémunérateurs pour les producteurs, les membres exportateurs et consommateurs n'ont pas pu se mettre d'accord sur une clé de répartition des contingents.

En réaction à cette déception de Londres, les prix du café se sont littéralement effondrés, sans que quiconque n'ait plus ni la volonté ni la capacité de freiner cette chute.

Au 3 mars, c'est-à-dire le lendemain de la fin des négociations, les prix étaient tombés à leur niveau le plus bas depuis 1981 et ce n'était pas encore le plancher. Le monde du café, spécialement les pays producteurs, ont été choqués par ces négociations avortées.

Les espoirs de rétablissement des contingents se sont transformés en désillusions. On assista avec effarement à une pagaille sur le marché de façon que le prix indicatif quotidien qui était à 114,56 cents/lb au 2 mars est descendu à 96,01 au 1er avril tandis que la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif quotidien allait passer pour la première fois depuis 1981 en dessous de 100 cents.

#### 1.2. D'Avril à la mi-Mai: Courte reprise

Les prix se sont repris au début du mois d'avril avec la torréfaction qui, apparemment, reconstituait ses stocks et les informations parfois alarmistes concernant les possibilités de gelées au Brésil. Des pluies assez importantes ont été également signalées au Brésil pouvant entraîner le retard dans la récolte et une qualité de café un peu "riotée" (mauvais goût).

Cette reprise a été malheureusement de courte durée et le marché a reperdu le terrain pour se retrouver à la case départ.

#### 1.3. De la mi-Mai à la mi-Août: Marché morose

Après la pluie et le froid au Brésil, un temps plus chaud et sec a suivi à la fin du mois de mai.

.../...

Ainsi, il y a eu une dépression des cours du café à la suite également de la baisse de l'inflation aux Etats-Unis. Le prix indicatif quotidien qui avait atteint 113,74 cents/livre-poids au 15 mai est retombé à 110,19 cents, niveau auquel il avait commencé le mois. La baisse ne faisait que commencer et comme le montre le graphique I, le mois de juin sera caractérisé par une baisse régulière.

Les facteurs qui pouvaient expliquer cette baisse sont nombreuses:

- Les températures au Brésil continuaient à être clémentes.
- Estimation en hausse par l'I.B.C. (Institut Brésilien du Café) d'une récolte record de 35,2 millions de sacs en 1987-88 (les plus optimistes avançant même le chiffre de 38 millions de sacs !) à comparer avec la production de 1986-87 qui était de 11 millions.
- Déclaration du Président de l'I.B.C. selon laquelle le Brésil allait peser de tout son poids sur les cours mondiaux en déversant sur le marché des quantités considérables de café, au cas où sa part actuelle de marché n'était pas préservée.
- L'absence d'application des dispositions économiques de l'Accord International faute d'entente entre partenaires sur la question de répartition des quotas, alors que les disponibilités excèdent le volume de la demande.

Cependant un petit progrès avait été fait durant la réunion du Comité Exécutif de l'O.I.C. qui s'est tenue à Londres en juillet. Producteurs et consommateurs ont déclaré que les progrès avaient été faits en raison des contacts bilatéraux et qu'on réalisait de plus en plus que le retour aux contingents était nécessaire pour éviter une situation du marché qui serait préjudiciable aux producteurs. Le marché va être relativement calme durant tout le mois de juillet réagissant parfois aux fluctuations monétaires.

#### 1.4. De la mi-Août à Décembre: Optimisme et effets sécurisants des contingents

Les réunions de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, les 17 et 18 août, ont été l'occasion, pour les représentants du Brésil, de la Colombie, du Mexique et de l'OAMCAF d'exprimer leur souhait de voir la réintroduction des quotas qui permettrait la remontée et la stabilisation des prix.

.../...

Cet optimisme était responsable de la fermeté des prix constatée durant la seconde moitié du mois d'août. Les prix vont continuer à s'améliorer durant la première moitié du mois de septembre aidés en cela par les informations selon lesquelles les producteurs latino-américains allaient unir leurs positions et allaient rencontrer les pays africains pour se mettre d'accord sur une seule proposition.

Les pays producteurs ont eu d'intenses consultations et sont finalement arrivés à une position commune, hormis l'Indonésie, position qui a été défendue à la 48ème session du Conseil International sur le Café qui s'est tenue à Londres du 21 septembre au 5 octobre (à l'aube). Le Conseil a adopté un contingent global de 58 millions de sacs pour l'année caféière 1987/88 réparti en quatre parties égales pour défendre une marge de prix de 120-140 cents/lb.

Bien que les prix ont progressé pendant le déroulement du Conseil en anticipation des résultats positifs des négociations, ils n'ont pas pu atteindre le niveau qui aurait dû empêcher la coupure de 1,5 million de sacs qui a eu lieu le 7 octobre. Les exportations records, de plus de 10 millions de sacs et les stocks élevés dans les pays consommateurs ont fait que les prix sont restés en dessous du prix plancher de l'Accord mais sans qu'aucune autre coupure ne soit possible. Le marché a continué à fluctuer entre les prix de 110 et 115 cents/lb. Au 31 décembre, la moyenne de 15 jours du prix indicatif de l'OIC était à 0,01 cents de plus que le niveau de coupure permis sur le trimestre octobre-décembre 1987 c'est-à-dire à 115,01 cents.

Le marché du café terminera cette année bien tristement, car la demande formulée par le Brésil et le Mexique pour que cette coupure ait lieu en raison de la faiblesse de cette différence de 0,01 cents, a été repoussé par les consommateurs. La déception était grande parmi les pays producteurs conscients de la nécessité de ces coupures pour assainir le marché.

L'année 1987 aura été la plus mauvaise depuis 1975 comme le montre le tableau suivant:

.../...

PRIX INDICATIF COMPOSE 1975-1987

(en cents/lb)

Année	Le prix le plus bas	Le prix le plus haut	Le prix moyen
1975	47.50	82.63	63.25
1976	81.00	221.17	135.19
1977	157.18	326.50	229.21
1978	115.25	194.00	155.15
1979	125.84	213.00	169.50
1980	109.63	186.38	150.67
1981	90.15	128.29	115.89
1982	113.02	138.44	125.00
1983	121.10	142.27	127.96
1984	132.99	155.65	141.19
1985	115.24	208.53	133.10
1986	120.76 (Dec.30)	233.93 (Jan.07)	170.93
1987	94.26 (Jul.07)	121.27 (Jan.09)	107.81

2. SITUATION STATISTIQUE MONDIALE

2.1. EXPORTATIONS DES MEMBRES EXPORTATEURS TOUTES DESTINATIONS ANNEES

CAFEIERS 1982/83 à 1986/87

(en milliers de sacs de 60 kgs)

	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87
<b>TOTAL</b>	65.731	70.018	68.944	68.873	72.280
Doux colombiens	11.478	12.350	11.995	14.392	14.606
Autres doux	16.769	16.448	17.483	18.577	20.102
Arabica Brésiliens et autres	18.965	21.735	19.488	14.071	19.341
Robustas	15.501	16.660	16.793	18.100	14.582
Membres exemptés de quota de base	3.018	2.824	3.185	3.744	3.648

.../...

- Les exportations des membres exportateurs toutes destinations (72,2 millions de sacs) ont été les plus élevés des cinq années caféières 1982/83 à 1986/87.
- Les exportations des cafés robustas ont été les moins élevés des 5 dernières années au profit des autres doux et des arabicas brésiliens.

EXPORTATIONS DE TOUS LES MEMBRES  
EXPORTATEURS ANNEES CAFEIERES 1981/82 A 1986/87

( en milliers de sacs de 60 kgs )

Année caféière	A destinations des membres	A destinations des non-membres	Toutes destinations
1981/82	54.6	8.6	63.5
1982/83	55.2	10.5	65.7
1983/84	60.0	10.0	70.0
1984/85	57.5	11.4	68.9
1985/86	62.0	6.9	68.9
1986/87	64.6	7.6	72.2

- Les exportations des membres exportateurs à destination des pays membres (64.6 millions de sacs) ont été les plus élevées des 5 dernières années.
- Les exportations à destination des pays non membres (7.6 millions de sacs) ont été sauf pour 1985/86 les plus faibles des 6 années caféières 1981/82 à 1986/87.

.../....

## 2.2. PRODUCTION

Selon les estimations de l'USDA (United States Department of Agriculture), les productions par région pour 1986/87 et 1987/88 sont les suivantes (en milliers de sacs de 60 kg):

Région	1986/87	1987/88
		Prévisions
Amérique du Nord et Centrale et les Caraïbes	16.844	16.523
Amérique du Sud	29.913	54.162
Afrique	20.213	20.221
Asie	10.795	9.395
Océanie	766	906
TOTAL	78.535	101.207

En 1987/88, environ 76.6 millions de sacs c'est-à-dire 75.7 pour cent de la production seront des arabicas, contre 52.8 millions (67.3 pour cent) en 1986/87. La faiblesse de la production d'arabica en 1986/87 est essentiellement due à la sécheresse qui a réduit la production brésilienne d'arabica non lavés.

## 2.3. CONSOMMATION

La consommation du café dans les pays producteurs continue à augmenter au taux de 2 pour cent par an avec plus d'expansion dans les pays qui ont déjà un marché d'une taille plus importante comme le Brésil, l'Inde, le Mexique, les Philippines et la Colombie. La tendance dans la plupart des pays producteurs, l'Ethiopie par exemple, est difficile à déterminer en raison d'une large part de café qui n'entre pas dans les circuits commerciaux.

Entre les années civiles 1985 et 1986, les importations nettes de café dans les pays importateurs membres de l'OIC en provenance de toutes sources ont augmenté de 2,6 pour cent, à 58,7 millions de sacs.

.../...

DISPONIBILITES MONDIALES DE CAFE 1982-83

(en millions de sacs de 60 kgs)

Année caféière :	Stocks d' ouverture :	Product. :	Disponibil. : totales	Consom. : intérieures	Export. :	Stock de clôture
1982/83 :	44.5 :	82.1 :	127.4 :	20.8 :	65.1 :	41.5
1983/84 :	41.5 :	88.7 :	130.9 :	21.2 :	68.2 :	41.5
1984/85 :	41.5 :	90.4 :	132.4 :	23.3 :	71.8 :	37.3
1985/86 :	37.3 :	95.5 :	133.2 :	21.5 :	69.6 :	42.0
1986/87 :	42.0 :	78.5 :	120.9 :	21.9 :	66.2 :	32.7
1987/88 :	32.7 :	101.2 :	134.3 :	23.1 :	69.0 :	42.1

Les importations nettes des membres importateurs de l'OIC pour l'année civile 1987 sont estimées à 62.6 millions de sacs contre 58.9 millions en 1986 et 57.6 millions en 1985. Ceci a probablement élevé les stocks de fin d'année dans les pays consommateurs à environ 10 millions de sacs contre 7.2 millions en 1986 et 5.3 millions en 1985.

3. EXPORTATIONS DU RWANDA EN 1987

a) EXPORTATIONS CAFE SUIVANT LES ENREGISTREMENTS DOUANIERS

(en sacs de 60 kgs)

Mois	1986	1987
Janvier	100.100	35.475
Février	45.974	62.150
Mars	77.275	825
Avril	77.000	42.900
Mai	27.225	73.975
Juin	64.900	68.475
Juillet	90.475	115.775
Août	67.100	76.175
Septembre	52.800	168.075
Octobre	59.675	40.700
Novembre	84.150	41.525
Décembre	13.475	35.200
TOTAL	782.224	762.250

Les exportations du café suivant les enregistrements douaniers ont été légèrement inférieures à celles de 1986 en raison de l'introduction du système de contingentement en octobre dernier. Malgré les exportations massives de septembre, la contrainte de ne pas dépasser le quota trimestriel a fait que les exportations du 4ème trimestre de l'année civile ont été faibles par rapport à l'année précédente.

b) MOUVEMENT DES STOCKS (EN TONNES)

: Mois	: Entrées entrepôts		: Sorties entrepôts	
	: 1986	: 1987	: 1986	: 1987
: Janvier	: 2.868	: 1.799	: 3.700	: 1.149
: Février	: 2.221	: 1.694	: 3.591	: 4.074
: Mars	: 693	: 191	: 4.388	: 898
: Avril	: 334	: 347	: 3.964	: 2.745
: Mai	: 1.811	: 2.079	: 2.975	: 3.995
: Juin	: 8.910	: 7.301	: 4.258	: 3.097
: Juillet	: 10.082	: 10.742	: 4.368	: 5.017
: Août	: 5.330	: 7.293	: 4.100	: 4.227
: Septembre	: 3.564	: 4.161	: 3.560	: 5.014
: Octobre	: 2.112	: 2.888	: 4.244	: 6.329
: Novembre	: 1.749	: 1.865	: 5.405	: 6.069
: Décembre	: 1.782	: 1.535	: 1.224	: 3.789
<b>TOTAL</b>	<b>: 41.455</b>	<b>: 41.891</b>	<b>: 45.777</b>	<b>: 46.404</b>
			<b>: 9.593</b>	<b>: 5.080</b>

Les entrées et sorties de café en entrepôts ont été sensiblement les mêmes que l'année précédente. Les disponibilités totales de café au cours de l'année 1987 ont été de 51.484 tonnes soit 7 % de moins que l'année précédente. Le stock à la fin de l'année était presque de moitié inférieur à celui de 1986.

c) VENTES CAFE SUR BASE DES CONTRATS

: Mois :	: Volume STD/ORD :		: Prix net moyen :		: Valeur estimative :	
	: sacs de 60 kg :	:	: STD/ORD ¢ / lb :	:	: en milliers de US\$ :	:
	: 1986 :	: 1987 :	: 1986 :	: 1987 :	: 1986 :	: 1987 :
: Janvier :	6.600 :	50.600 :	242.56 :	123.34 :	2.117 :	8.256 :
: Février :	24.750 :	48.955 :	232.15 :	116.82 :	7.600 :	7.565 :
: Mars :	24.475 :	28.850 :	251.25 :	101.19 :	8.134 :	3.860 :
: Avril :	25.275 :	76.879 :	228.78 :	100.35 :	7.044 :	10.205 :
: Mai :	71.875 :	46.750 :	219.21 :	108.74 :	20.630 :	6.737 :
: Juin :	30.525 :	31.350 :	178.00 :	95.84 :	7.218 :	3.972 :
: Juillet :	110.263 :	78.925 :	169.00 :	91.57 :	24.656 :	9.227 :
: Août :	34.100 :	116.600 :	187.38 :	92.18 :	8.452 :	14.219 :
: Septembre :	37.950 :	38.500 :	191.13 :	101.85 :	9.595 :	5.189 :
: Octobre :	18.425 :	75.031 :	172.50 :	113.66 :	4.205 :	11.281 :
: Novembre :	42.075 :	71.500 :	154.12 :	119.38 :	8.578 :	11.291 :
: Décembre :	26.975 :	49.775 :	128.33 :	123.24 :	4.578 :	8.114 :
: Total (sacs) :	451.288 :	713.715 :	188.56 :	105.83 :	112.806 :	99.916 :
: Total (tonnes) :	27.077 :	42.822 :				

Malgré que les ventes ont augmenté de plus de 58 %, la valeur correspondante est de 11 % inférieure à celle de l'année précédente en raison des prix qui ont beaucoup chuté en 1987 pour s'établir à une moyenne annuelle de 105.87 cents par lb contre 188.56 cents, soit une baisse de 44 %.

Le graphique I montre que les ventes se sont étalées plus ou moins uniformément sur toute l'année avec quelques pics en avril, en juillet et en août. Les creux correspondent généralement aux périodes de dépression du marché.

II. EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA

Le marché mondial des écorces de quinquina stagne depuis 1986. Le prix du sulfate de quinine qui était, selon les cotations du "Chemical Marketing Reporter", à 4.20 - 4.25 US\$ l'once en décembre 1986 est resté à ce niveau jusqu'à la fin de l'année 1987.

De même le prix du sulfate de quinine n'a pas changé depuis décembre 1986 c'est-à-dire qu'il est resté à 2,30-2,50 US\$ l'once.

Les perspectives de relèvement des prix annoncées depuis 2 ans n'ont donc pas pu se concrétiser.

Quant aux exportations rwandaises des écorces en 1987, on constate un grand ralentissement des activités dans ce secteur en raison des prix sur le marché international. Les exportations n'ont consisté, pour ce qui est de la Société Rwandex, qu'à l'écoulement d'un stock accumulé en 1986 et qu'elle n'a d'ailleurs pas pu écouler en totalité car sur un stock de report de 1986 qui était de 666 tonnes elle n'a pu exporter que 252 tonnes de façon qu'à la fin de 1987, elle avait encore 414 tonnes sur les bras. Rien n'a été acheté par ladite société au cours de l'exercice considéré.

Quant aux exportateurs/planteurs, ceux-ci n'ont exporté que 113 tonnes contre 170 tonnes d'année précédente. Au total, les exportations au cours de l'année 1987 n'ont représenté que 365 tonnes contre 1.178 tonnes en 1986, soit le chiffre le plus faible depuis 1979 comme le montre le tableau ci-après:

EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA PENDANT LES 10 DERNIERES ANNEES

: 1977	: 1978	: 1979	: 1980	: 1981	: 1982	: 1983	: 1984	: 1985	: 1986	: 1987:
: 616	: 695	: 325	: 928	: 546	: 417	: 668	: 432	: 758	: 1.178	: 365 :

Quant aux prix de ventes, les exportateurs privés ont exporté aux prix allant de 903 à 940 FB le kg de QAA FOB Bujumbura tandis que la Société Rwandex a exporté à 1.100 FB le kg de QAA CIF Europe, tous sur base d'une teneur moyenne de 5 %.

### III. IMPORTATIONS

#### a) COMMANDES ANTERIEURES LIVREES EN 1987

- DOSS. 519 : 250 Dépulpeurs MC KINNON : Ces machines n'ont pas pu être livrées en 1986 suite au long processus de passation de la commande par la voie de mise en adjudication.
- DOSS. 522 : 1.750 Tonnes de FENITROTHION 3 % : Le dossier a été ouvert en 1986 alors que le produit devait servir en 1987 pour respecter les procédures adjudicatives.
- DOSS. 526 : Pont bascule : La commande ayant été passée en Novembre 1986, la livraison ne pouvait être attendue qu'en 1987.
- DOSS. 528 : Vibreurs pour granulométrie : La confirmation de la commande est intervenue en novembre 1986, la livraison quant à elle ne pouvait avoir lieu qu'en 1987.
- DOSS. 529 : 3 Moteurs VW pour atomiseurs : Bien que ces équipements étaient programmés en 1986, il n'a pas été possible de les acquérir au courant de cette même année puisque l'offre initialement reçue triplait le montant inscrit au budget. L'OCIR a été obligé de procéder à des modifications en supprimant certaines pièces pour se maintenir dans les limites du budget, ce qui a provoqué des retards dans la commande.
- DOS.530 CTA : 3.900 Soufflets à main : La commande de ce matériel a été placée en décembre 1986; l'arrivée ne pouvait être attendue qu'en 1987.

#### b) DOSSIERS OUVERTS ET TERMINES EN 1987

Le budget pour l'exercice 1987 ayant été voté en janvier, 91 % des articles programmés pour l'année 1987 ont été livrés à temps. Le seul dossier resté en souffrance concerne les moteurs VW comme nous le verrons plus loin.

#### c) COMMANDES EN COURS

Ce volet reprend les dossiers ouverts soit avant soit au cours de l'année mais qui n'ont pas pu être finalisés pour des raisons spécifiques à chaque cas.

.../...

- DOSS. 440 : Usine de formulation d'insecticides : La société est déjà constituée et la libération des actions est en cours. Le démarrage de l'usine est prévu pour mai 1988 et le produit à appliquer en 1989 sera fabriqué au Rwanda.
- DOSS. 468a : Machine de scellage à chaud : Ce dossier a été ouvert depuis fort longtemps déjà en 1981 ! mais l'achat de ce matériel n'ayant jamais été programmé au budget, rien n'a été fait pour son acquisition. L'autre aspect du problème provient du fait qu'il s'était avéré difficile d'être en contact avec un fournisseur capable de nous proposer un équipement adéquat. Au stade actuel, nous avons pu trouver quelqu'un qui pourra nous fournir ce matériel. Les formalités d'achat seront directement entamées dès que le budget le permettra, nous sommes déjà en possession des factures proforma.
- DOSS. 534 : Moteurs VW montés sur atomiseurs : La commande n'a pas pu être finalisée pour diverses raisons. D'abord l'offre nous parvenue du fournisseur était de loin supérieure au montant inscrit au budget pour ce poste. Il a été nécessaire de procéder aux retouches sur les quantités à acheter. Quand nous avons ensuite transmis la licence d'importation à la BNR pour validation, celle-ci nous l'a retournée sous prétexte qu'il fallait faire des demandes séparées suivant les positions tarifaires, nous étions déjà au mois de juin. Les nouvelles proforma nous sont parvenues en décembre et l'achat ne pourra se réaliser qu'en 1988.
- DOSS. 543 : 1.750 Tonnes d'insecticides FENITROTHION 3 % : L'ouverture de ce dossier en 1987 n'a été due qu'au souci de respecter les procédures adjudicatives. Le produit servira dans la campagne de désinsectisation 1988. Nous attendons les résultats d'analyse des échantillons envoyés aux laboratoires pour pouvoir désigner l'attributaire du marché.

.../...

DOSS. 544 : Pièces de rechange pour dépulpeurs : Il s'agit des pièces pour les petits dépulpeurs individuels. Les caféiculteurs qui avaient acheté ces dépulpeurs réclamaient beaucoup certaines pièces en remplacement de celles déjà usées. L'OCIR CAFE a alors décidé de constituer un certain stock en ces pièces pour les vendre régulièrement à ceux qui en exprimeront le besoin.

d) DOSSIERS P.C.C.V

Au courant de l'exercice 1987, les importations pour le compte du Projet Café et Cultures Vivrières se sont limitées aux seules pièces de rechange pour dépulpeurs de l'usine NKORA.

Le Projet avait l'intention d'acheter des roulements, des disques et des trémies pour dépulpeurs MC KINNON, mais les dossiers y relatifs sont restés en suspens jusqu'à la fin de l'année étant donné la non disponibilité des fonds nécessaires à l'achat de ces pièces. Ces commandes se poursuivront en 1988 lorsque le projet aura disposé d'un financement pour cette dépense.

IV. PERSPECTIVES POUR 1988

Au moment où nous rédigeons ce rapport (début février) le marché du café s'est relativement bien comporté tout en demeurant à la fois calme et fragile. De l'avis du négoce, le marché pourrait enregistrer des gains supplémentaires du fait de la pénurie actuelle et à venir des cafés de bonne qualité, partiellement en raison du fait que la dernière répartition des quotas en octobre 1987 a tenu compte des facteurs autres que l'évolution de la demande. En effet, il est certain que, sur le plan global, les goûts des consommateurs évoluent vers plus d'arabica et moins de robusta. La répartition des quotas ne pouvant pas suivre cette évolution de la consommation qu'avec retard et en partie seulement, la distorsion se répercute sur les cours. Cette situation pourrait se perpétuer tout au long de l'année et même s'accroître. Les arabica de qualité sont tous vendus sur le rapproché et sont demandés sur toute l'année 1988 ainsi que sur le début de 1989.

.../...

Sur le plan statistique, les exportations par les membres de l'OIC ont totalisé 9.6 millions de sacs de 60 kgs durant le trimestre octobre à décembre 1987, soit le plus bas niveau d'exportation enregistré dans les périodes équivalentes de 1982 à 1987. Ainsi, les sous-expéditions ont été de 3.4 millions de sacs qui, ajoutés au quota du trimestre janvier-mars, donnent des disponibilités de l'ordre de 15.9 millions de sacs.

Au plan de la production, les estimations de la récolte au Brésil pour la campagne 1988/89, sont très différentes selon les sources. A commencer par celle du Brésil qui varient de 15 millions de sacs de 60 kg (selon la coopérative des caféiculteurs du Minas Gerais), à 20,7 millions de sacs pour l'Institut Brésilien du Café (I.B.C.) en passant par les 16 millions de sacs de Volkart et les 19,6 millions de sacs de Cargill.

Pour la maison havrais Jobin, qui constate d'emblée le chiffre attendu de café doux dans ces estimations (4,5 millions de sacs) et la comparaison avec la campagne précédente (38 millions de sacs), les chiffres les plus bas sont tout de même plausibles. En effet, une récolte exceptionnelle fatigue les arbres, et suivant le cycle triennal habituel, elle est suivie d'une petite, puis d'une moyenne. Si cela se confirmait, la pénurie des arabicas pourrait se poursuivre.

Le négoce et certains analystes pensent que les prix sur le marché à terme de New York pourraient atteindre 1,50 dollars par livre-poids d'ici la fin du mois de juin, tandis que d'autres pensent qu'ils pourraient monter plus rapidement. Cependant, certains torréfacteurs pensent que la direction du marché reste incertaine et l'augmentation des prix pourrait être tempérée par l'abondance des cafés robustas et le déclin dans la torréfaction.

Le marché du quinquina reste quant à lui sans beaucoup d'espoir de redressement. Les prix deviennent de plus en plus déprimés en raison de l'offre qui excède la demande. Si jamais il y avait une remontée des prix, celle-ci ne peut qu'être attribuée à la baisse du dollar.

Les acheteurs sont liés par des contrats avec certaines sociétés et depuis qu'il y a une grande concurrence sur le marché, chaque société a son propre prix.

Certains acheteurs ne veulent même pas donner les informations sur le prix qu'ils paient pour la quinine et la quinidine en raison de la concurrence qui règne sur le marché. Cependant les vendeurs souhaiteraient un relèvement des prix car certains producteurs déclarent qu'ils vont être dans cette guerre des prix.

En ce qui concerne les importations, l'OCIR-CAFE a programmé sur son budget 1988 l'importation des articles ci-après:

: Désignation	: Quantité	: Coût total	:
: Arrosoirs	: 1,250	: 1.500.000	:
: Soufflets	: 6,000	: 12.000.000	:
: Dépulpeurs à main NOVA	: 400	: 12.000.000	:
: Dépulpeurs MC KINNON	: 50	: 12.500.000	:
: Produits chimiques	:	: 106.720.000	:
: Pièces de rechange	:	: 33.589.000	:
: Sachets pour café torréfié	: 20,000	: 200.000	:
: Moteurs VW pour atomiseurs	: 3	: 2.000.000	:
: Scelleuse électrique	: 1	: 225.000	:

En tant qu'utilisateurs de longue date des articles prévus au budget, nous connaissons les fournisseurs et n'aurons aucune peine à les contacter. Si donc le budget est voté en temps utile, nous projettons réaliser toutes ces importations en 1988.

Les arrosoirs, les soufflets, l'endosulfan et l'oxychlorure de cuivre seront livrés à l'OCIR à partir de mars-avril 1988 dans le cadre de l'Aide Hollandaise au Rwanda à la balance des paiements. En effet, dans ce cadre, l'OCIR-CAFE a bénéficié d'un montant total de Hfl 1.861.540 pour achat des biens d'équipement susmentionnés. L'OCIR-CAFE versera à son tour la contrevaletur en francs rwandais de ce montant sur le compte de l'Etat. D'après les prévisions du fournisseur, le premier lot de l'oxychlorure de cuivre devrait nous parvenir en avril 1988 tandis que le dernier lot atteindrait Kigali en octobre 1988 au plus tard. Etant déjà en possession d'un stock important de ce produit, l'OCIR-CAFE ne risque rien pour son programme de lutte contre l'antracnose des caféiers.

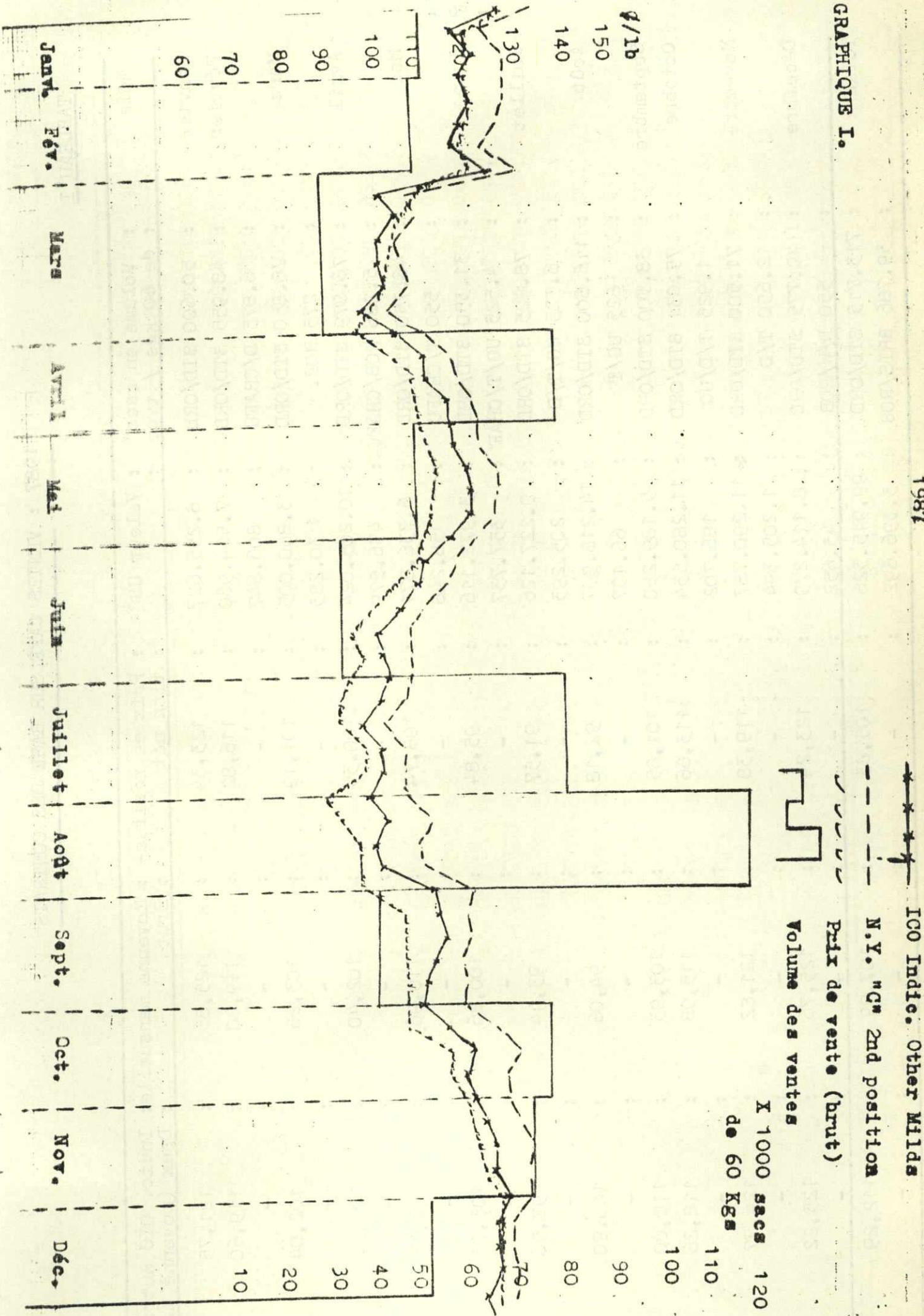
.../...

En ce qui est des dépulpeurs individuels, la commande sera placée en début d'année pour permettre aux caféiculteurs qui le désirent de les acquérir avant la saison de la récolte. Leur transport se fera forcément par voie aérienne.

Quant au Fénitrothion 3 %, son acquisition s'avère imminente compte tenu de son rôle très important dans la production du café. Comme d'habitude, le dossier y relatif a été ouvert en 1987 en raison du principe de sa mise en adjudication. Nous comptons sur la diligence des laboratoires d'analyses à nous faire parvenir les résultats pour nous permettre de choisir l'attributaire du marché. Ici nous comptons également sur la collaboration et la compréhension du Conseil des Adjudications dans la désignation du fournisseur. En effet, le Conseil a tendance à se pencher en priorité sur le côté financier alors que pour l'utilisateur du produit, en l'occurrence de l'OCIR-CAFE, la préoccupation essentielle réside dans le facteur "qualité" auquel il faut ajouter l'élément fiabilité et référence.

Nous pensons donc que si le choix se fixe sur un fournisseur qui réunit les trois conditions ci-haut énumérées, l'OCIR n'aura aucun problème à recevoir le produit en temps voulu.

GRAPHIQUE I.



1987 : VENTES CAFE SUR BASE DES CONTRATS

TABLEAU I

Mois	Volume en sacs de 60 kgs / type	Valeur US\$	Prix de réalis- tion net	Moyenne mensuelle Brut	Indic. OIC Autres Doux (moyenne mens.)
Janvier	50.600 STD/ORD	8.255.627	123,34	125,86	121,75
Février	48.955 STD/ORD	7.564.960	116,82	119,20	119,60
	6.875 D/CHAFU	806.647	-	-	-
Mars	28.850 STD/ORD	3.860.005	101,19	103,26	102,04
	275 ROB.	30.283	-	-	-
Avril	76.879 STD/ORD	10.205.024	100,35	102,40	106,30
	5.286 ROB/CHAFU	436.579	-	-	-
Mai	46.750 STD/ORD	6.736.871	108,74	110,96	116,38
	550 T/CHAFU	58.248	-	-	-
Jun	31.350 STD/ORD	3.972.116	95,84	100,86	103,73
	4.525 UG/T/CHAF	357.737	-	-	-
Juillet	78.925 STD/ORD	9.227.126	91,57	93,44	98,56
	6.325 UG/T/D	205.293	-	-	-
Août	116.600 STD/ORD	14.218.937	92,18	94,06	100,90
	825 UG/T	66.157	-	-	-
Septembre	38.500 STD/ORD	5.189.260	101,85	103,93	110,00
Octobre	75.031 STD/ORD	11.280.534	113,66	115,98	118,26
	1.925 T/D/UG	186.702	-	-	-
Novembre	71.500 STD/ORD	11.290.787	119,38	121,82	124,77
	12.650 T/D	1.205.394	-	-	-
Décembre	49.775 STD/ORD	8.114.279	123,24	125,76	125,22
	550 D/W/ROB	43.652	-	-	-
TOTAL	713.715 STD/ORD	99.915.526	105,83	107,99	112,29
	39.786 BRIS/ROB	3.396.692	-	-	-

TABIEAU II.

1986 : VENTES CAFE SUR BASE DES CONTRATS

Mois	Volume en sacs de 60 kgs/type	Valeur US\$	Prix de réalis- tion net	Moyenne mensu- elle brut	Indic. OIC autres (moyenne mens.)
Janvier	6.600 STD	2.117.016	242.56	247.51	234.17
Février	24.750 STD/ORD 825 ROB	7.600.223 144.020	232.15	236.89	226.52
Mars	24.475 STD/ORD 15.950 BRIS/CHAF.	8.134.258 3.118.208	251.25	256.38	237.62
Avril	23.275 STD/ORD 9.900 CHAFU	7.043.769 1.767.447	228.78	233.45	224.08
Mai	71.875 STD/ORD 10.725 CHAFU	20.629.558 1.153.433	219.21	223.68	208.74
Juin	30.525 STD/ORD 6.600 CHAFU	7.217.984 845.064	178.00	181.63	174.54
Juillet	110.263 STD/ORD	24.656.381	169.05	172.50	170.63
Août	34.100 STD/ORD	8.452.050	187.38	191.20	172.23
Septembre	37.950 STD/ORD 6.600 UG/CHAFU	9.594.759 1.285.030	191.13	195.03	198.61
Octobre	18.425 STD/ORD 6.875 D/ROB	4.204.497 885.563	172.50	176.02	175.91
Novembre	42.075 STD/ORD 5.775 D/CHAFU	8.578.144 351.029	154.12	157.26	154.64
Décembre	26.975 STD/ORD 5.225 UG	4.578.252 658.144	129.33	130.90	128.37
TOTAL	451.288 STD/ORD 75.900 BRIS/CH/ROB	112.806.891 10.207.938	188.56	192.81	192.17

TABLEAU III.

1987 : EXPORTATION DE CAFE PAR PAYS DE DESTINATION (EN SACS DE 60 KGS)

Destination	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	%
U.S.A.	-	-	-	550	8.800	10.175	36.025	10.725	25.850	9.350	2.475	3.300	107.250	14,09
ALLEMAGNE	19.800	35.200	275	21.450	31.900	34.925	50.600	40.425	93.225	10.450	17.600	11.271	367.121	48,22
ANGLETERRE	-	8.250	-	6.600	6.325	5.500	6.875	4.400	9.925	825	1.375	1.650	51.725	6,79
ITALIE	-	1.925	-	-	-	275	-	1.650	2.750	2.200	-	1.375	10.175	1,34
P. B.S	9.900	10.450	-	9.900	8.800	3.575	6.050	12.925	20.350	15.675	15.400	12.925	125.950	16,54
BELGIQUE	3.850	5.225	-	550	8.250	1.375	1.375	275	3.575	1.100	4.125	275	29.975	3,94
SUÈDE	-	-	-	-	-	-	-	550	550	-	-	-	1.100	0,14
FRANCE	1.925	1.100	275	1.925	1.925	7.425	9.625	4.675	6.350	1.100	-	3.304	39.629	5,21
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	275	-	-	-	-	-	275	0,04
JAPON	-	-	-	275	-	-	-	-	2.200	-	-	-	2.475	0,33
ESPAGNE	-	-	-	1.650	275	-	-	-	275	-	-	-	2.200	0,29
POLOGNE	-	-	-	-	6.600	5.225	4.675	-	-	-	-	-	16.500	2,17
DANEMARK	-	-	-	-	550	-	275	-	550	-	550	825	2.750	0,36
SINGAPOUR	-	-	-	-	550	-	-	-	-	-	-	-	550	0,07
FINLANDE	-	-	-	275	-	-	-	550	2.200	-	-	275	3.300	0,43
NORVEGE	-	-	-	-	-	-	-	-	275	-	-	-	275	0,04
TOTAL	35.475	62.150	825	42.900	73.975	68.475	115.775	76.175	168.075	40.700	41.525	35.200	761.250	100,00

TABIEAU IV.

1986 : EXPORTATION DU CAFE PAR PAYS DE DESTINATION (EN SACS DE 60 KGS)

(enregistrements douaniers)

Destination	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	%
U.S.A	: 3.300	: 5.225	: 825	: -	: -	: 1.375	: 275	: 550	: -	: -	: -	: -	: 11.050	: 1,48
ALLEMAGNE	: 83.050	: 13.874	: 66.825	: 53.625	: 15.400	: 64.900	: 63.525	: 38.500	: 30.250	: 47.300	: 53.350	: 6.325	: 536.924	: 68,64
ANGLETERRE	: 4.400	: 9.075	: 5.225	: 6.600	: 275	: 2.475	: 4.400	: 3.850	: 12.925	: 4.125	: 11.825	: 275	: 65.450	: 8,37
P. BAS	: 2.200	: 9.075	: -	: 5.500	: 5.500	: 1.100	: 1.650	: 3.025	: -	: -	: 11.000	: 6.875	: 45.925	: 5,87
BELGIQUE	: 275	: 7.425	: 1.100	: 8.800	: 5.500	: 3.300	: 11.275	: 8.525	: 2.475	: 3.025	: 3.575	: -	: 55.275	: 7,07
FRANCE	: -	: -	: 1.925	: 4.675	: -	: 4.125	: 2.750	: 4.950	: 4.400	: 3.850	: 3.300	: -	: 29.975	: 3,83
MALAISIE	: 6.325	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 6.325	: 0,81
SUEDE	: 550	: -	: -	: -	: -	: -	: 1.925	: 1.100	: -	: -	: -	: -	: 3.575	: 0,46
ESPAGNE	: -	: 3.300	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 1.100	: 1.100	: -	: 5.500	: 0,70
JAPON	: -	: -	: 275	: 1.100	: 550	: 1.650	: 2.200	: 1.650	: 275	: -	: -	: -	: 7.700	: 0,98
ITALIE	: -	: -	: 825	: 1.650	: -	: 550	: 1.550	: 1.375	: -	: -	: -	: -	: 4.950	: 0,63
FINLANDE	: -	: -	: 275	: 275	: -	: 275	: 1.925	: 3.575	: 2.475	: 275	: -	: -	: 9.075	: 1,16
TOTAL	: 100.000	: 47.974	: 77.275	: 82.225	: 27.225	: 79.750	: 90.475	: 67.100	: 52.500	: 59.675	: 84.150	: 13.475	: 792.224	: 100,00

TABEAU V.

ANNEE OIC 1986/87 = OCTOBRE - SEPTEMBRE

EXPORTATIONS CAFE PAR PAYS DE DESTINATION

(enregistrements douaniers) en sacs de 60 kgs

Destination	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Total
U.S.A.	-	-	-	-	-	-	-	2.475	825	7.425	10.725	25.800	47.300
ALLEMAGNE	47.300	53.350	6.325	11.550	4.125	275	16.500	15.125	25.575	22.275	35.200	87.725	325.325
ANGLETERRE	4.125	11.825	275	-	275	-	3.850	2.475	1.925	3.850	4.400	9.625	42.625
ITALIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.650	2.750	4.400
P. BAS	-	11.000	6.875	4.400	275	-	7.425	-	-	275	7.700	12.925	50.875
BELGIQUE	3.025	3.575	-	1.100	-	-	550	8.250	825	25.575	275	3.575	46.750
SUEDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	550	550	1.100
FRANCE	3.850	3.300	-	550	-	275	1.925	1.925	5.775	2.200	4.675	6.050	30.525
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275	-	-	275
JAPON	-	-	-	-	-	-	275	-	-	-	-	2.200	2.475
ESPAGNE	1.100	1.100	-	-	-	-	-	275	-	-	-	275	2.750
POLOGNE	-	-	-	-	-	-	-	6.600	-	-	-	-	6.600
DANEMARK	-	-	-	-	-	-	-	550	-	275	-	550	1.375
SINGAPORE	-	-	-	-	-	-	-	550	-	-	-	-	550
FINLANDE	275	-	-	-	-	275	-	-	-	-	550	2.200	3.300
NORVEGE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275	275
CONSIGNATION	-	-	-	17.875	57.475	-	12.375	35.750	33.550	53.675	10.450	13.525	234.625
TOTAL	59.675	84.150	13.475	35.475	62.150	825	42.900	73.975	68.475	115.775	76.175	168.075	801.125

## EXPORTATION DE CAFE PAR PAYS DE DESTINATION

(en sacs de 60 kgs)

PAYS/ANNEE	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
U.S.A.	167.250	178.500	62.625	5.225	21.175
ALLEMAGNE	49.500	90.712	239.880	349.060	503.374
P. BAS	52.250	97.500	81.935	62.150	39.875
FRANCE	6.500	45.750	29.225	35.200	24.750
ANGLETERRE	20.673	41.283	53.666	40.908	62.425
ITALIE	-	1.750	2.250	-	4.950
BELGIQUE	1.750	15.500	15.675	32.450	50.600
ESPAGNE	-	-	-	275	3.300
JAPON	9.000	4.000	4.925	1.100	7.700
DANEMARK	2.750	275	-	6.600	825
SUEDE	21.327	10.750	15.225	275	3.575
SINGAPORE	2.000	-	-	-	16.500
FINLANDE	19.750	9.403	24.250	1.375	9.075
IRLANDE	250	750	800	550	-
NORVEGE	3.000	-	-	-	-
YUGOSLAVIE	4.500	-	-	-	-
ALGERIE	49.500	-	-	-	-
TOTAL	410.000	496.173	530.456	535.168	748.124

TABIEAU VII.

TRANSPORT CAFE ANNEE 1987

Mois	Mode de transport		Total (en kg)
	Avion (en kg)	Camion (en kg)	
Janvier	200.700	948.600	1.149.300
Février	361.260	3.712.500	4.073.760
Mars	361.260	537.000	898.260
Avril	521.820	2.223.660	2.745.480
Mai	481.680	3.513.000	3.994.680
Juin	521.820	2.575.500	3.097.320
Juillet	160.560	4.857.000	5.017.560
Août	280.980	3.946.500	4.227.480
Septembre	399.900	4.614.000	5.013.900
Octobre	481.680	5.847.000	6.328.680
Novembre	521.800	5.547.020	6.068.820
Décembre	200.700	3.588.000	3.788.700
<b>Total</b>	<b>4.494.160</b>	<b>41.909.780</b>	<b>46.403.940</b>

TABIEAU VIII.

MOUVEMENT DES STOCKS 1987

(en kg)

Mois	Entrées	Sorties	Stock
Report au 31/12/86	-	-	9.592.920
Janvier	1.798.500	1.149.300	10.242.120
Février	1.693.920	4.073.760	7.862.280
Mars	190.740	898.260	7.154.760
Avril	346.500	2.745.480	4.755.780
Mai	2.079.000	3.994.680	2.840.100
Juin	7.300.500	3.097.320	7.043.280
Juillet	10.741.500	5.017.560	12.767.220
Août	7.293.000	4.227.480	15.832.740
Septembre	4.161.000	5.013.900	14.979.840
Octobre	2.887.500	6.328.680	11.538.660
Novembre	1.864.500	6.068.820	7.334.340
Décembre	1.534.500	3.788.700	5.080.140
Total	41.891.160	46.403.940	5.080.140

TABLEAU IX.

EXPORTATIONS ECORCES DE QUINQUINA PAR EXPORTATEUR (KG)

Mois	PHARMAKINA	RWANDEX	PLANT. BICUTI	TOTAL
Janvier	-	-	-	-
Février	-	-	-	-
Mars	-	-	-	-
Avril	21.000	-	-	21.000
Mai	21.000	-	-	21.000
Juin	-	-	18.000	18.000
Juillet	-	252.000	-	252.000
Août	28.000	-	-	28.000
Septembre	-	-	-	-
Octobre	7.000	-	18.000	25.000
Novembre	-	-	-	-
Décembre	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>77.000</b>	<b>252.000</b>	<b>36.000</b>	<b>365.000</b>

TABLEAU X. EXPORTATIONS ECORCES DE QUINQUINA PAR PAYS DE DESTINATION (EN KG)

Mois	R.F.A.	BELGIQUE	TOTAL
Janvier	-	-	-
Février	-	-	-
Mars	-	-	-
Avril	21.000	-	21.000
Mai	21.000	-	21.000
Juin	18.000	-	18.000
Juillet	-	252.000	252.000
Août	28.000	-	28.000
Septembre	-	-	-
Octobre	25.000	-	25.000
Novembre	-	-	-
Décembre	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>113.000</b>	<b>252.000</b>	<b>365.000</b>

TABLEAU XI  
IMPORTATIONS  
A. COMMANDES ANTERIEURES LIVREES EN 1987

N°	Date	Quantité et Des. ouvert. : désignation	Imput. : Origine	Fournisseur	N° Licence	N° L/C	Valeur	Cot. : Transport	Assurance	Tot. CIF	Frais	DEDIT	ALTECO	Observation
							FRW	FRW	FRW	KIGALI FRW	Banque	D'INTERET		
519	: 27/6/86	: 250 dépulpeuses	: SP	: ADBCO/ENGLAND	: 000.000/	: 5683-5740	: 23.921.040	: FOB	: 2.002.533	: 558.410	: 26.881.983	: 373.382	: 1.318.846	: 1.055.577: Voir commen-
		: MC KIMMON					: 52354							: taire
522	: 01/9/86	: 1.750 tonnes de	: SP	: ARK/KENYA	: 000.000/	: 5821	: 46.292.389	: FOB	: 21.000.000	: 1.185.465	: 58.477.854	: 853.219	: Exempt	: 2.054.577: Voir commen-
		: Féritrotation 30					: 54872							: taire
526	: 22/11/86	: Font bascule	: SENCO	: SODECAF/	: 000.000/	: 5691-5739	: 2.124.744	: FOB	: 448.423	: 104.832	: 2.677.999	: 41.051	: 402.578	: 122.654: Voir
				: BELGICE			: 52251							: commentaire
528	: 16/9/86	: Vibreurs pour	: LABC	: ADBCO/ENGLAND	: 000.000/	: 5680-5738	: 612.612	: FOB	: 47.374	: 4.894	: 664.980	: 12.957	: 66.296	: 26.759: Voir
		: Granulom. tri-tamis.					: 52240							: commentaire
529	: 06/5/86	: 3 moteurs VM	: SP	: BENNHARD	: 000.000/	: 5684	: 693.752	: FOB	: 84.247	: 5.720	: 784.019	: 11.484	: 120.050	: 32.253: Voir
		: pour atollisseurs		: SCHULZE/R.F.A.			: 52029							: commentaire
530	: 1985	: 3.900 soufflets à SP	: TODD/R.F.A.	: 050.000/	: 5734-5735	: 11.598.804	: FOB	: 2.492.133	: 102.962	: 14.193.899	: 29.056	: Exempt	: 142.926: Voir	
		: main + accessoires					: 00291							: commentaire
535	: 25/10/86	: Chaine FLEXLINK	: Uelme	: ADBCO/ENGLAND	: 000.000/	: 0.V 903/87	: 104.536	: FOB	: 8.494	: 985	: 114.015	: 839	: 39.944	: 4.815: Voir
		: Dépulp. électr.	: anaka				: 55180							: commentaire
T O T A U X							: 89.347.877	: 26.083.204	: 2.363.268	: 113.794649	: 1.321.988	: 1.947.714	: 4.239.781	

B. DOSSIERS OUVERTS ET TERMINES EN 1987

Date	Quantité et ouverture : désignation	Imput. :	Fournisseur	N° Licence	N° L/C	Valeur	Cot. :	Transport	Assurance	Tot. CIF	Frais	DEBIT	Observation	
			Origine			FRW	FRW	FRW	KIGALI FRW	Banque	D'ENTREE			
231	19/1/87:50 dépulpeurs	SP	ADECO/ENGLAND	000.000/	5771-5784	4.975.000	FOB	386.519	201.649	5.563.168	93.533	Exempt	228.117	
	: KC KINNON				53704	-5785								
530	19/1/87:Pees de rechange	SP	ADECO/ENGLAND	000.000/	5796-5797	6.794.467	FOB	3.120.096	76.354	9.991.717	124.094	2.434.061	532.304	
	: pour MC KINNON					54225								
529	19/1/87:Pees de rechange	SP	ADECO/ENGLAND	000.000/	5794-5795	1.723.299	FOB	197.323	14.622	1.935.244	27.678	578.791	77.422	
	: pour JOHN SANDON					54223								
528	19/1/87:Roulements à rou	SP	SKF INTERGRADE	000.000/	5798-5799	946.920	FOB	50.873	8.279	1.005.872	18.572	248.812	40.000	
	: leaux/ C KINNON		BELGICUE			54224								
523	10/1/87: 200 machines	Divers	BRITISH/	000.000/	5889-5892	2.363.070	FOB	1.072.804	27.275	3.463.799	49.653	172.775	138.470	
	: Individ. "T.O"		ENGLAND			55094								
525	30/1/87: 36.320 sachets	FC30	MAVANE/BELGICUE	000.000/	5773-5800	251.099	FOB	110.152	3.187	354.438	16.273	72.215	14.593	
	: embal. Café Torréf.					54222								
5-0	19/1/87:8.500 roufiliets	SP	CARPI/ITALIE	000.000/	5853-5855	8.141.640	FOB	3.847.172	95.848	12.084.660	140.069	Exempt	514.893	
	: à main "JIMMIE"					55701						5.0.1.500		
5-1	19/1/87:150 tonnes Oxyg-	SP	TRADEXCO/	000.000/	5933-5937	14.700.499	FOB	3.025.132	696.677	18.422.308	224.146	Exempt	541.878	
	: chloure de Cuivre		BELGICUE			56389						TP:67.372		
5-2	18/1/87:1.350 litres de	SP	NOVA CHEMICAL/	000.000/	5914	554.243	FOB	20.196	9.829	584.268	12.291	Exempt	23.291	
	: Thiocyan 35% EC		KENYA			56084								
5-5	28/8/87:Sachets embal.	POBC	MAVANE/	000.000/	6043	280.955	FOB	113.254	-	374.209	4.736	Exempt	14.921	
	: Café Torréf.		BELGICUE			58302								
T O T A U X						40.711.792		11.944.171	1.135.720	53.789.683	711.850	3.575.456	2.265.534	



## C. SECTION PROPAGANDE

### 1. Introduction

Comme à l'accoutumée la Section Propagande a continué à vaquer à ses attributions définies par l'arrêté présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978.

Dans le cadre de la publicité des revues, 4 numéros du Bulletin Agricole du Rwanda sont sortis tandis que 11 numéros de la Gazette Umuhinzi-Mworozi ont paru au cours de l'année.

Une publication spéciale "Le Guide de phytotechnie du caféier au Rwanda" a été le fruit de la collaboration OCIR-ISAR (Programme-café).

L'action de propagande a été également menée à travers:

- des émissions radiodiffusées sur certains thèmes caféicoles.
- des spots publicitaires
- la participation de l'Office à la 6ème Exposition Commerciale Nationale et à l'Exposition de l'ONAPO.

La Section Propagande a mené une enquête sur l'antracnose dans quelques communes bordières des rivières Mukungwa et Nyabarongo dans les Préfectures de Ruhengeri et Gitarama. Elle avait été également chargée d'organiser une enquête sur la caféiculture au Rwanda en collaboration avec le Service d'Enquêtes et Statistiques Agricoles.

### 2. Comité de Rédaction

Le Comité de Rédaction est composé de:

- Dr NSENGIYAREMYE Dismas, Président
- Monsieur RUHIGIRA Enoch, Membre
- Monsieur GAHAMANYI Léopold, Membre
- Monsieur MUREKEZI Anastase, Membre
- Dr NDEGEYA Antoine, Membre
- Monsieur BAGILIMANA Jean, Membre
- Dr MUTWEWINGABO Bernard, Membre.

Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année. Il est à signaler que presque toutes les réunions se sont caractérisées par un faible taux de participation. Pour cette raison il n'a pas été souvent tenu compte du quorum.

.../...

Comité de Rédaction

### 3. Publication des revues

#### 3.1. Articles publiés dans le Bulletin Agricole du Rwanda

##### 3.1.1. BAR 1/1987

- Editorial: Matière à réflexion. L'aspect humain du développement
  - Situation actuelle de la production du manioc au Rwanda
  - Contribution à la détermination des caractéristiques physiologiques de quelques variétés de pomme de terre et de l'influence de différents âges de plançons sur les rendements.
  - La protection des boisements
  - Organisation sociale et gestion de l'environnement: heurts et lueurs des structures spatiales
  - Etude de la rotation et son incidence sur l'épiphytie de la bactériose de pomme de terre
  - La lutte biologique contre l'acarien vert et la cochenille du manioc au Rwanda
  - Contribution à l'étude de l'efficacité du fongicide "Peltar" contre le mildiou de la pomme de terre au Rwanda
  - La recherche agronomique et zootechnique en relation avec les projets agricoles
  - Revalorisation de la drêche et autres sous-produits de brasserie
  - Quelques plantes médicinales et aromatiques recensées au Rwanda
- ECHOS ET NOUVELLES
- Le premier cours d'agroforesterie à l'Université Nationale du Rwanda du 20-27 mars 1986
  - Recommandations de la 18ème réunion du Groupe Forestier du Rwanda
  - Statistiques

##### 3.1.2. BAR 2/1987

- Editorial: Le riz, après la production...
- Sélection pour la résistance aux principales pestes de la patate douce au Rwanda
- L'opération recherche-développement intégrée dans la région des hautes terres de la Crête Zaïre-Nil
- Contribution à l'étude socio-économique des exploitations agricoles au Rwanda (Enquêtes menées dans les Communes Kabarondo, Kayonza et Kigarama, Préfecture Kibungo en 1984-1985)
- Effets de l'âge de la bouture et de la fumure sur la production de la patate douce au Rwanda

.../...

- Contribution à l'étude de la résistance variétale du haricot (*Phaseolus vulgaris* L.) aux bruches *Acanthoscelides obtectus* Say et *Zabrotes subfasciatus* Boh)
- Evolution de la tubérisation et du feuillage de 15 variétés de patate douce au cours du cycle végétatif
- Indice des traitements préventifs aux extraits végétaux sur l'épidémiologie de la bactériose de la pomme de terre (causée par *Pseudomonas solanacearum* E.F. Smith) au Rwanda
- Quelques aspects du programme de fixation biologique d'azote au Rwanda
- Importance des éléments du sol analysés
- Statistiques

3.1.3. BAR 3/1987

- Editorial
- Ecologie et sélection des ruminants au Rwanda
- Essais d'élevage de la carpe commune (*Cyprinus carpio* L.) dans les rizières irriguées du Rwanda
- Contribution des fourrages ligneux dans la nutrition animale. Etude comparative des différents régimes dans l'alimentation des chèvres
- Résultats préliminaires d'amélioration des pâturages de savane au Mutara par des moyens manuels
- Evaluation variétale de la patate douce (*Ipomoea batatas*) en milieu réel dans les régions du Bugesera et Gisaka-Migongo (BGM) au Rwanda
- La citerne familiale pour la récupération d'eaux de pluies
- Le pommier s'adaptera-t-il au Rwanda?
- Méthodologie et résultats des essais d'adaptabilité du haricot en milieu rural, 1986
- Campagne pour combattre la mouche tsé-tsé dans la région de Nasho

ECHOS ET NOUVELLES

- 19ème Groupe Forestier du Rwanda
- Premier Colloque National sur les problèmes de l'érosion
- Courrier du lecteur
- Statistiques

3.1.4. BAR 4/1987

- Editorial: Objectif autosuffisance alimentaire
- Contribution à l'étude de l'érosion et des techniques de protection des sols d'altitude du Rwanda

- Le porc local en compétition avec les races améliorées importées, animal d'avenir au Rwanda
- Bunchy top et mosaïque en tirets: deux principales maladies virales du bananier au Rwanda
- Sélection clonale et valeur fourragère de l'Andropogon gayanus
- Etude comparative de deux méthodes d'extraction et de dosage des bases échangeables et de la capacité d'échange cationique sur les sols acides de la Crête Zaïre-Nil
- Les principaux paramètres zootechniques enregistrés au Centre de multiplication et de diffusion ovine de Muhondo au Projet D.R.B.
- L'agriculture à l'horizon 2000 ou comment doubler la production vivrière au Rwanda

#### ECHOS ET NOUVELLES

- 1er Séminaire sur la sylviculture des plantations au Rwanda
- Faites connaissance avec l'A.P.A.
- Statistiques.

### 3.2. Publication de la Gazette Umuhinzi-Mworozi

#### 3.2.1. Articles parus

- N° 1/1987 : - Umusaruro w'umwaka ushize udutere inkunga
- Imirimo yihutirwa muri iki gihe
  - Babaye intanga-rugero kuva kera
  - Urugero rubi rwa moniteragiri rudindiza byinshi
  - Ubuhinzi bwa kawa muri Komini Kigembe
  - "Umushyitsi muhire akunywesha ikawa"
  - Barakariye kongera umusaruro
- N° 2/1987 : - Tubishatse ikawa zose zakorerwa
- Muri Komini Kanzenze impanvu zo kudakorera kawa zivugwa kwinshi
  - Milita moniteragiri, banza usuzume ibikorwa byawe
  - Ubuhinzi bwa kawa muri Komini Nyamabuye
  - Umuhinzi wa kawa udasanzwe
  - Umusaruro wa kawa utangiye kujya ejuru muri Uganda
- N° 3/1987 : - Ubuze ay'iburyo akama ay'ibunoso
- Indwara y'akaribata yongeye kuvugwa
  - Duke twiza
  - Tuvuge ko peyizana zinaniranye (ibibanza)?
  - Biratubere ibyuya

- N° 4/1987 : - Kawa ireze
- Ni igihe cyo kuzirikana ubwiza bwa kawa
  - Niba ntagihindutse, nta kawa izongera gushakirwa muri Kanama
  - Tuvuge ko peyizana zinaniranye (ibikurikira)
  - Abenshi ni abaharanira kuba intangarugero
- N° 5/1987 : - Ntibyabaye imvugo
- Hari abahinzi bumvise akamaro k'umurimo wabo
  - Muri Komini Gitesi umusaruro ni mwiza, umurava ni muke
  - Ba moniteragiri bo muri za peyizana nibisubireho
  - Indwara zivugwa kuri kawa ni iterabwoba
- N° 6/1987 : - Rwamize inshuti
- Gukata kawa ni umurimo ugomba kuzirikanwa
  - Ni abo gushimwa
  - Nubwo ari inyarurembo barangaranye kawa yabo
  - Ni igihe cyo kwita kuri kawa y' Afurika
- N° 7/1987 : - Dusobanukirwe kurushaho iyubakwa rya pepinyeri n' ikata rya kawa  
(Numero spécial sur les pépinières et la taille)
- N° 8/1987 : - Ntitwakwiheba hari bamwe bazirikana akamaro ka kawa
- Ibibazo byo muri sizeni bigomba umuti
  - Kawa ifashwe nabi muri Komini Rutare
  - Amata agira gitereka
  - Ikibazo cy' igurishwa rya kawa kirigwa
  - Indwara y' ingese y' amakawa ntiyoroshye
- N° 9/1987 : - Bahinzi ba kawa muramenye!!!
- Umuti wagenewe kawa nta kindi ugomba gukoreshwa
  - Milita Hakizamungu yateye imbere
  - Muri Komini Gafunzo ikibazo cy' isaso ni ingora bahizi
  - Inyota y' ifaranga imeze nabi
  - Mize y' amakawa
- N° 10/1987 : - Bahinzi ba kawa muramenye!!
- Ni igihe cyo gutera kawa
  - Twungurane inama
  - Isoko mpuzamahanga rya kawa rigiye kongera kugira gahunda
  - Uruganda rutunganya kawa rwo muri Nkora rwaravuguruwe
  - Umusaruro wa kawa ukomeje kwiyongera muri Uganda

N° 11/1987 : - Ni ibyo guhagurukirwa

- Turwanye ibisanbo n'ibisanbu
- Twasuye agace k'ingere y'anakawa (zone-café) ya Gikongoro
- Kuki imiti irwanya udusurira itatewe neza?
- Koperative zagoboka abahinzi ariko nta mikoro zifite
- Inkunga ya Banki y'Isi yose mu nishinga y'ubuhinzi bwa kawa
- Wari uzi ibihugu bigize umuryango mpuzamahanga wa kawa?

N° 12/1987 : - Ofisi y'Anakawa: Binwe mu byagezweho mu myaka 25 ishize

- Yagerageje kwita kuri kawa ye
- Kawa yitaweho muri Komini Rushashi na Musasa
- Uwari Umuyobozi wa Ofisi y'Anakawa yatorewe kuba Umunyamabanga Mukuru wa CESTRAR

### 3.2.2. Nouvelle orientation de la revue

La Gazette Umuhinzi-Mworozi a été créée en 1975 pour suppléer au Bulletin Agricole du Rwanda en ce qui concerne le côté vulgarisation. Dès 1983, la Gazette Umuhinzi-Mworozi a été orientée exclusivement vers la caféiculture, mais avec des rubriques assez mal définies, ce qui a entraîné la nécessité d'une nouvelle orientation visant essentiellement à faire de cette revue d'abord un organe d'information de l'OCIR et ensuite un outil de vulgarisation. La nouvelle orientation accorde à la vie de l'Office une place privilégiée à travers les articles publiés dans la Gazette Umuhinzi-Mworozi et plusieurs services de l'Office sont désormais impliqués dans la fourniture de la matière à publier.

## 4. Diverses actions de propagande

### 4.1. Emissions radiophoniques et spots publicitaires

Au cours de l'année 8 émissions radiophoniques sont passées sur les antennes nationales; ces émissions étaient axées sur les thèmes suivants:

- Kurwanya ibisanbo muri kawa ni ururimo w'ingenzi mu kongera unusaruro
- Muri peyizana ya Bugesera, abahinzi ba kawa, abayobozi b'ubuhinzi n'abategetsi bo mu nzego zose za Komini Kanzenze nibavugurure uburyo kawa yabo ikorerwa
- Muri peyizana ya Mayaga kawa ikorerwa nabi, ni igihe cyo kuyitaho
- Ibibazo by'igura n'igurishwa rya kawa biboneka mu turere twose duhinga kawa kandi birakomeza kwiyongera.
- Akanaro ko gukata kawa n'uburyo bigomba gukorwa.
- Indwara y'akaribata yafashe anakawa yo mu turere twegeraye uruzi rwa Nyabarongo n'umugezi wa Mukungwa abahinzi ba kawa bafashijwe na Ofisi y'Anakawa bahagurukiye kuyirwanya.

- Gahunda yo gutera umuti muri uru rugaryi igomba kwitonderwa no kwitabirwa n'abahinzi ba kawa, abayobozi b'ubuhinzi n'abategetsu bo mu nzego zose za Komini.

A côté de ces émissions, un spot publicitaire sur le thème "Achat-café" a été diffusé pendant la campagne-café au moment où s'effectuaient des tournées de contrôle des bascules dans les centres d'achat de café.

#### 4.2. Participation de l'Office des Cafés à la 6ème Exposition Commerciale Nationale

L'Office des Cafés a été représenté à la 6ème Exposition Commerciale Nationale par la Section Propagande dont le Chef de Section a assuré la direction de stand lors de cette manifestation qui s'est déroulée du 7 au 16 juillet 1987 dans les enceintes du Groupe Scolaire Notre-Dame de Citeaux.

Comme lors des expositions précédentes, l'OCIR-CAFE a organisé de la dégustation du café arabica et offert en vente du café torréfié en sachets d'un kg et d'un 1/2 kg. Le chiffre d'affaires a continué à progresser et les ventes se sont évaluées à un peu moins d'une tonne.

#### 4.3. Participation de l'Office des Cafés à l'Exposition de l'ONAPO

Sous les auspices du PNUD, l'ONAPO a organisé une exposition à l'occasion de la journée mondiale des 5 milliards d'habitants. Cette exposition qui a eu lieu du 25 au 31 juillet 1987 soit juste après la clôture de la 6ème Exposition Commerciale Nationale n'a pas connu le même succès que les expositions commerciales qui l'ont précédée probablement en raison de l'interdiction de ventes.

L'OCIR-CAFE a organisé de la dégustation de café arabica mais sans beaucoup de succès. Seulement 8 kg ont été servis à la dégustation lorsque le chiffre avoisine 50 kg pour les expositions commerciales.

### 5. Aperçu sur la situation financière

#### 5.1. Dépenses

Les dépenses occasionnées par la publication des revues se sont élevées à 2.449.176 F. Ce montant ne porte que sur les factures des imprimeries Printer Set qui a imprimé 2 numéros du Bulletin Agricole du Rwanda, Imprimerie de Kigali qui a imprimé un numéro du Bulletin Agricole du Rwanda et Imprimerie URWEGO qui a imprimé 11 numéros de la Gazette Umuhinzi-Mworozi au cours de l'année 1987.

Les factures concernant le dernier numéro du Bulletin Agricole du Rwanda ainsi que celui de la Gazette Umuhinzi-Mworozi qui porteraient sur 454.200 F ne sont pas incluses dans ce montant des dépenses, ce qui montre que les dépenses véritablement engagées au cours de l'année dans l'impression des revues devraient s'estimer à 2.903.376 FRW.

5.2. Recettes

Les recettes provenant de l'abonnement et de la publicité se sont élevées à 508.058 F. L'on constate une certaine diminution par rapport à celles de 1986 qui étaient de 600.601 F. Cette diminution est justifiée par:

- le retard à paraître du dernier numéro de l'année qui n'a pas permis de lancer la campagne d'abonnement dans des délais permettant le paiement de l'abonnement avant la clôture de l'année.
- le retrait de certaines firmes qui faisaient la publicité dans le Bulletin Agricole du Rwanda, par exemple la SORAS et Rwandex Gisenyi, et d'autres qui ne payent pas leur publicité par ex. STIR.
- l'abonnement forcé d'un personnel non intéressé à la lecture du Bulletin Agricole du Rwanda. Certains services agricoles abonnent de force un personnel qui refuse dans la suite de payer l'abonnement.

Il est à espérer qu'avec l'instruction ministérielle concernant l'abonnement obligatoire du personnel des services de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, le nombre d'abonnés connaîtra un accroissement intéressant.

## CHAPITRE IV SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

### INTRODUCTION:

L'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978 portant organisation et attributions des Services de l'OCIR-CAFE, donne au Service Administratif et Financier les attributions ci-dessous:

- Assurer la coordination des Sections "Comptabilité Générale et Trésorerie", "Gestion et Approvisionnement", "Inspection et Contentieux";
- Veiller à la discipline et au bon esprit parmi les agents;
- Elaborer les prévisions budgétaires suivant les instructions du Directeur et du Conseil d'Administration;
- Concevoir et soumettre à la Direction des études visant à la bonne exécution du budget, à l'augmentation des recettes et à une administration rationnelle;
- Préparation de la politique financière et mise en place des moyens de financement;
- Toutes les autres opérations qui concernent les services économiques et administratifs.

Il est à signaler aussi que le suivi budgétaire est assuré par le responsable du Service bien que cette attribution revient en principe à la Section Comptabilité Générale et Trésorerie.

Le présent chapitre traitera d'abord des activités propres du Chef du Service et ensuite de celles des 3 Sections dont se compose le Service.

### A. ACTIVITES PROPRES DU CHEF DE SERVICE

#### I. PREPARATION DU BUDGET 1987

La préparation du budget avait été faite en 1986.

La révision du budget 1987 a connu 3 étapes:

- au niveau des responsables des centres budgétaires en date du 27 juillet 1987;
- au niveau du Conseil d'Administration qui l'a révisé le 8 août 1987, en hausse et en baisse pour certains postes;
- au niveau du Ministère des Finances et de l'Economie qui a marqué accord à cette révision par sa lettre n° 3027/bud.07.00/E du 16 novembre 1987.

Les raisons de cette révision sont au nombre de trois:

- \* transferts inter-postes budgétaires
- \* postes nouveaux pour une meilleure clarté
- \* budget supplémentaire pour des postes ayant eu des dépenses exceptionnelles ou qui risquaient d'en avoir.

- a) Le transfert inter-poste ne change en rien au total du budget, son importance n'est même pas significative = 352.600 FRW.

.../...

b) Les nouveaux postes créés sont:

- Fourniture pour la cafetière Umuganda: il n'existait pas en tant que tel et on a voulu le mettre en marge dans le souci de montrer le coût d'exploitation de cette plantation. Il est constitué à 80 % de paillis.
- Indemnités diverses: ce poste est constitué d'indemnités de décès, de retraite et de caisse, qui ont un caractère spécial; elles sont payées au personnel mais non taxés.

Dans ce cadre, les indemnités de mission à l'intérieur et à l'étranger, initialement prévu sous ce poste ont été mis au niveau des "autres services consommés" pour des raisons d'ordre comptable.

- Matériel et mobilier de maisons: l'achat du mobilier de maisons ayant été supprimé par le Gouvernement, il a fallu demander au Conseil d'Administration un montant de 200.000 FRW pour l'achat d'un réfrigérateur pour la maison du Directeur en remplacement d'un autre, devenu irrécupérable.

c) Budget supplémentaire pour certains postes importants:

- Frais de P.T.T : l'Office a loué un télescripteur lui permettant d'avoir à chaque instant des informations de l'Agence Reuters relative aux prix du café sur le marché. Le budget est passé de 1.500.000 FRW à 2.500.000 FRW pour payer la location du télescripteur qui revient à 151.981 FRW par mois.
- Documentation et abonnement: un budget supplémentaire de 1.311.000 FRW a été sollicité pour payer l'abonnement à l'Agence Reuters de 11.500 £.
- Assurances véhicules: le budget de ce poste a été révisé en hausse pour payer l'assurance de + 500.000 FRW d'un minibus Mitsubishi et 3 Jeeps SUZUKI qui venaient d'être achetés.
- Soins médicaux: le transfert en Belgique de feu MBONIGABA Ambroise, alors Chef de Service Commercial, exigeait un budget supplémentaire évalué à + 1.000.000 FRW
- Mobilier et Matériel de bureau: pour l'informatisation de ces services, l'Office devait acheter deux micro-ordinateurs WANG pour environ 5.000.000 FRW.

En conclusion, le budget a été révisé en hausse de 7.500.000 FRW et financé sur l'excédent de trésorerie de 151.979.451 FRW au 1 janvier 1987.

## II - EXECUTION DU BUDGET AU 31 DECEMBRE 1987:

### FONDS DE FONCTIONNEMENT

L'état d'exécution du budget au 31 décembre 1987 est repris sur les tableaux des pages suivantes. Nous présentons ci-dessous un commentaire sur les dépassements seulement:

- a) Dépenses: dans l'ensemble, le budget prévu pour l'exploitation, l'investissement et l'équipement n'a pas été épuisé et a un solde positif de 51.071.723 FRW.

.../...

- SEMENCES PEPINIÈRES: un dépassement de 3.488.380 FRW est enregistré et est causé par l'augmentation du prix d'achat d'un sachet pour pépinière 20 x 24 initialement prévu à 2 FRW la pièce alors qu'il a été de 2,08 FRW la pièce; il est aussi dû à l'achat de semences café pour 2.500.000 FRW.
- PIÈCES DE RECHANGE: le dépassement de 1.135.136 FRW est dû à l'augmentation des prix chez les fournisseurs et les transporteurs, et même à la hausse du cours de change de la £ par rapport au FRW.
- FOURNITURES DIVERSES: l'achat du sheeting clair pour la couverture du café contre les eaux de pluie est à l'origine du dépassement: la toiture de l'entrepôt qui était à réparer ne l'a pas été, le BUNEP n'ayant pas finalisé l'étude en vue de cette réparation.
- FRAIS DE DEPLACEMENT A L'INTERIEUR DU PAYS: différentes missions organisées dans le cadre d'une campagne de lutte contre les maladies des caféiers et des visites des pépinières à café sont à l'origine du dépassement de 241.648 FRW sur le budget prévu.
- FRAIS DE VOYAGES ET MISSIONS A L'ETRANGER: les frais supportés pour un Séminaire organisé à Yamoussoukro (en Côte d'Ivoire) en mai 1987 sur la réhabilitation et la relance de la caféiculture africaine par l'Organisation Interafricaine du Café ont causé l'écart sur le budget initialement prévu.
- FRAIS DE P.T.T.: malgré la révision en hausse du budget alloué à ce poste de 1.500.000 à 2.500.000 FRW, il y a eu un dépassement de 658.154 FRW. Les communications ont coûté cher de même que l'envoi des colis postaux (échantillons de sumithion 3% pour analyse et documents à l'Organisation Internationale du Café) dont le coût a également augmenté.
- DOCUMENTATION, PUBLICITE ET ABONNEMENTS: l'écart de 218.506 FRW trouve son origine dans:
  - . L'impression d'un guide de phytotechnie du caféier au Rwanda à 170.000 FRW;
  - . La diffusion d'un spot publicitaire à la radio à 21.000 FRW;
  - .. La variation en hausse du cours de la £ par rapport au FRW.
- STABILISATION TRANSPORT CAFE: le dépassement de 39.811.411 FRW était inévitable parce que les prévisions avaient été faites sur base d'une production de 30.000 tonnes largement dépassée: presque 42.000 tonnes de café vert.
- FRAIS ET PERTES DIVERSES: en prévision de la visite du Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, l'Office a acheté pour ± 280.000 FRW un uniforme d'animation pour le groupe-choc, sans compter les autres frais initialement prévus alors que le poste budgétaire n'avait qu'une enveloppe de 300.000 FRW.

- SOINS MEDICAUX: ce poste a un dépassement de 1.397.994 FRW. Il est dû en grande partie au transfert en Belgique pour soins de santé de l'enfant de Monsieur SAFARI Ruvugwa Thimothée, (agent de l'agent de l'Office), qui a coûté 757.370 FRW, du moins pour les factures reçues au 31/12/1987; l'autre partie de l'écart est justifiée par les médicaments achetés localement dont le stock au 31/12/86 a une valeur de 586.800 FRW.
- AUTRES CONSTRUCTIONS: la dépulpeuse à café de Mwito (Cyangugu) devant avoir de l'eau, lors de la cueillette de nos caféiers, l'Office a dû faire creuser une canalisation amenant de l'eau jusqu'à cette machine. Ces frais sont à l'origine du dépassement de 18.974 FRW.

b) Recettes: Le budget prévu a été dépassé de 281.363.171 FRW; soit une augmentation de 171 %. Tous les postes budgétaires sont en hausse sauf "taxes provision pour augmentation" dont l'écart négatif est de 6.964.500 FRW; cela est dû à l'abandon de la perception de cette taxe depuis le mois de mai 1987 suite à une décision du Conseil d'Administration du 5/5/87 pour réduire le déficit du Fonds d'Egalisation.

Les postes "Taxes rémunératoire café arabica" et "Taxes relais transport" sont en hausse par le fait même que la production de café a augmenté sensiblement. Les postes "Recettes diverses" et "Dividendes et intérêts à recevoir" sont excédentaires de 39.994.232 FRW, soit 148,53 % d'augmentation par rapport aux prévisions: le marais derrière Rwandex que l'on avait mis à notre disposition pour y planter les herbes à pailis pour les caféiers Umuganda a été exproprié en partie à 515.760 FRW non prévus au budget; la vente de quelques matériels usagés a rapporté 227.099 FRW; Rwandex et Tabarwanda ont versé un dividende de 70 millions de francs rwandais; les comptes en banque ont produit un intérêt de 19 millions de francs rwandais et un don de 13 millions en outillage agricole est venu de la République Fédérale d'Allemagne.

#### FONDS D'EGALISATION

Les décaissements du Fonds n'étaient pas prévisibles car l'on ne s'attendait pas à une chute continuelle des cours mondiaux du café. Il a fallu une intervention de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda de 3.039.623.937 FRW en alimentant le Fonds pour que 3.052.225.806 FRW puissent être décaissés à titre de taxes négatives. La créance sur l'Office du Thé a dû être provisionnée de 9.992.120 FRW pour la partie qui ne l'avait pas été, bien qu'on ne l'avait pas prévu. On avait espéré encaisser une taxe positive d'égalisation de 486.450.000 FRW et malheureusement les cours ont chuté après avoir encaissé seulement 32.743.440 FRW, soit un déficit de 457.706.560 FRW. Par contre, le fonds a encaissé 31.202.915 FRW imprévus dont 1.200.000 FRW d'intérêts produits par la créance sur l'Office du Thé et 29.000.000 FRW reçus en aide du Fonds de Contre-partie Canado-Rwandais.

FONDS DE PROPAGANDE

Les postes budgétaires de ce Fonds n'ont pas eu des dépassements sauf celui des "Emballages". L'on avait prévu 200.000 FRW et 850.586 FRW furent dépensés. Dans la politique de vente locale du café, nous avons voulu permettre aux clients d'acheter non seulement 1 kilo de café, mais aussi 1/2 et même 1/4 de kilo. C'est ce qui est donc à l'origine de ce dépassement de budget et en fait le coût du sachet est récupéré, car il est compris dans le prix de vente du café. Le budget des recettes a été excédentaire de 3.763.399 FRW dont la cause principale est l'augmentation de la taxe cotisation OIC qui est de 10.333.125 FRW sur une prévision de 7.500.000 FRW et cela est en fonction de la production qui a fortement augmenté en 1987.

I. ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31/12/87

I. a) BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES

N° du compte	DESIGNATIONS	PREVISIONS	DEPENSES	ECARTS
<u>61</u>	<u>1. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES</u>	<u>227.580.000</u>	<u>170.343.064</u>	<u>+ 57.236.936</u>
6100	Outillages agricoles	33.000.000	28.194.519	+ 4.805.481
6110	Semences pépinières	16.280.000	19.768.380	- 3.488.380
6120	Produits chimiques	148.000.000	96.241.268	+ 51.758.732
6130	Pièces de rechange	20.000.000	21.135.136	- 1.135.136
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	2.000.000	6.400	+ 1.995.600
6160	Fournitures de bureaux	3.200.000	2.187.780	+ 1.012.220
6170	Eau et Electricité	600.000	576.300	+ 23.700
6180	Emballage	400.000	19.005	+ 380.995
6190	Fournitures diverses	500.000	547.776	- 47.776
	Fournitures pour la caféière Umuganda	2.000.000	993.706	+ 1.006.294
	Equipement du personnel	1.600.000	672.794	+ 927.206
<u>62</u>	<u>2. TRANSPORTS CONSOMMES:</u>	<u>5.140.000</u>	<u>4.975.575</u>	<u>+ 164.425</u>
6210	Transport et déplacement du personnel	140.000	65.995	+ 74.005
6220	Transports effectués par les tiers	5.000.000	4.909.580	+ 90.420
<u>63</u>	<u>3. AUTRES SERVICES CONSOMMES:</u>	<u>47.226.000</u>	<u>35.557.354</u>	<u>+ 11.668.646</u>
6300	Entretien et réparation bâtiments	15.000.000	5.627.429	+ 9.372.571
63010	Entretien véhicules et carburants	15.000.000	11.806.021	+ 3.193.979
63020	Entretien et réparation mach. et autres matériels	1.000.000	808.221	+ 191.779
6310	Loyers et charges locatives	40.000	500	+ 39.500
6320	Frais d'acte et contentieux	50.000	43.100	+ 6.900
63210	Frais de représentation	300.000	144.675	+ 155.325
632200	Déplacements à l'intérieur du pays	6.000.000	6.241.648	- 241.648
632201	Frais de voyages et mission à l'étranger	5.000.000	5.526.945	- 526.945
63230	Frais P.T.T.	2.500.000	3.158.154	- 658.154
63240	Frais et commissions bancaires	100.000	68.135	+ 31.865
63250	Documentation, publicité et abonnem.	1.811.000	2.029.506	- 218.506
63300	Jetons de présence et honoraires	125.000	80.500	+ 44.500
6340	Frais divers	300.000	22.520	+ 277.480
<u>64</u>	<u>4. CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>	<u>89.800.000</u>	<u>127.390.382</u>	<u>- 37.590.382</u>
6400	Assurance entrepôts	8.000.000	7.039.213	+ 960.787
6402	Assurance véhicules	4.000.000	3.893.891	+ 106.109
64110	Cotisations budget OIC et CIAC	4.500.000	3.876.379	+ 623.621
641201	Stabilisation transport du café	70.000.000	109.811.411	- 39.811.411
64160	Frais et pertes divers	300.000	373.600	- 73.600
64170	Subvention publication BAR	3.000.000	2.395.888	+ 604.112

N° du compte	DESIGNATION	PREVISIONS	DEPENSES	ECARTS
<u>65</u>	<u>15. FRAIS DU PERSONNEL:</u>	<u>129.515.665!</u>	<u>114.705.959!+</u>	<u>14.809.706</u>
<u>650</u>	<u>Personnel s/statut</u>	<u>20.925.407!</u>	<u>19.968.070!+</u>	<u>957.337</u>
6500	Salaires personnel en place	19.928.959!	19.017.208!+	911.751
6501	Charges patronales	996.448!	950.862!+	45.586
<u>651</u>	<u>Personnel s/contrat</u>	<u>34.199.561!</u>	<u>33.779.556!+</u>	<u>420.005</u>
6510	Salaires personnel en place	32.571.010!	32.171.002!+	400.008
6511	Charges patronales	1.628.551!	1.608.554!+	19.997
<u>652</u>	<u>Personnel Monagris</u>	<u>34.490.697!</u>	<u>31.829.443!+</u>	<u>2.661.254</u>
6520	Personnel en place	29.991.140!	29.463.166!+	527.974
6521	Charges patronales	1.499.557!	1.473.157!+	26.400
6520	Régularisations salaires	3.000.000!	893.120!+	2.106.880
<u>653</u>	<u>Manoeuvres temporaires</u>	<u>32.900.000!</u>	<u>21.246.950!+</u>	<u>11.653.050</u>
6530	Salaires	30.000.000!	19.315.350!+	10.684.650
6530	Arriérés salaires pépinières	2.500.000!	1.566.100!+	933.900
6533	Charges diverses	400.000!	365.500!+	34.500
<u>5540</u>	<u>Indemnités diverses</u>	<u>1.000.000!</u>	<u>483.946!+</u>	<u>516.054</u>
<u>6590</u>	<u>Soins médicaux</u>	<u>6.000.000!</u>	<u>7.397.994!-</u>	<u>1.397.994</u>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>499.261.665!</b>	<b>452.972.334!+</b>	<b>46.289.331</b>
<b>B. RECETTES</b>				
7000	Vente sciés	\$	!	!
7000	Vente sécateurs	\$	!	!
7000	Vente dépulpeurs NCVA	\$	!	!
7410	Taxes rémunératoires café arabica	232.500.000!	320.326.875!+	87.826.875
74120	Taxes relais transport	60.000.000!	82.665.000!+	22.665.000
74130	Taxes provisions pour augmentation	15.000.000!	8.035.500!-	6.964.500
74820	Recettes diverses	5.000.000!	166.498.496!+	161.498.496
7720	Dividendes et intérêts à recevoir	77.398.000!	89.897.749!+	12.499.749
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>395.898.000!</b>	<b>677.261.171!+</b>	<b>281.363.171</b>

I. b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET D'EQUIPEMENT

N° du compte	DESIGNATION	PREVISIONS	DEPENSES	ECARTS
2200	Construction immeubles industriels et bureaux	3.000.000!	840.280!+	2.159.720
2210	Construction habitations et guérite	7.500.000!	3.107.963!+	4.392.037
2220	Autres constructions	500.000!	518.974!-	18.974
22400	Achats véhicules	10.300.000!	10.032.568!+	267.432
22401	Achats motos	300.000!	90.000!+	210.000
22510	Matériel et mobilier de bureaux	6.249.130!	4.667.225!+	1.581.875
22520	Matériel et mobilier de maisons	200.000!	119.009!	80.991
22540	Autres biens d'équipement	6.000.000!	4.974.365!+	1.025.635
TOTAL		34.049.130!	24.350.414!+	9.698.716

I. c) BUDGET DE TRESORERIE

A. DEPENSES

! Dépenses d'exploitation	! 499.261.665!	452.972.334!-	46.289.331
! Dépenses d'investissement et d'équipement	! 34.049.130!	24.350.414!-	9.698.716
! Participation aux sociétés	! 6.000.000!	10.000.000!+	4.000.000
! Prêts au personnel	! 4.000.000!	4.000.000!	0
! Solde de Trésorerie au 31/12/87	! 355.587.205!	816.107.495!+	460.520.290
TOTAL	! 898.898.000!	1.307.430.243!+	408.532.243

B. RECETTES

! Recettes d'exploitation	! 395.898.000!	677.261.171!+	281.363.171
! Récupération sur prêts au personnel	! 3.000.000!	3.700.128!+	700.127
! Solde de Trésorerie au 01/01/87	! 500.000.000!	626.468.944!+	126.468.944
TOTAL	! 898.898.000!	1.307.430.243!+	408.532.243

II. ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31/12/87: FONDS D'EGALISATION

II. a) DEPENSES

N° Compte !	Libellé	! Prévu	! Réalisé	! Ecart
6412.1.0	! Taxes négatives	! -	! 3.052.225.806	! -3.052.225.806
682.1	! Dotations aux provisions	! -	! 9.992.120	! - 9.992.120
	!	!	!	!
	!	! -	! <u>3.062.217.926</u>	! <u>-3.062.217.926</u>

II. b) RECETTES

N° Compte !	Libellé	! Prévu	! Réalisé	! Ecart
7411.1	! Taxes positives d'égalisation	! 486.450.000	! 32.743.440	! - 453.706.560
7482.1	! Recettes diverses	! -	! 30.002.915	! + 30.002.915
7713.1	! Intérêts sur prêts aux tiers	! -	! 1.200.000	! + 1.200.000
	!	!	!	!
	!	! <u>486.450.000</u>	! <u>63.946.355</u>	! <u>- 422.503.645</u>

III. ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31/12/87: FONDS DE PROPAGANDE

III. a) DEPENSES

N° Compte !	Libellé	! Prévu	! Réalisé	! Ecart
601.2	! Achat café vert	! 3.822.000	! 3.002.687	! + 819.313
618.2	! Emballages	! 200.000	! 850.586	! - 650.586
619.2	! Bonbonnes à gaz	! 200.000	! 175.000	! + 25.000
6324.2	! Frais et commissions bancaires	! 40.000	-	! + 40.000
6326.2	! Publicité et distrib. gratuite	! 300.000	! 223.012	! + 76.088
	! du café	!	!	!
6328.2	! Concours café et quinquina	! 3.478.000	! 3.436.260	! + 41.740
6411.2	! Cotis. Fonds de Propagande CIC	! 5.000.000	-	! + 5.000.000
6411.2	! Cotisation Fonds Spécial CIC	! 500.000	! 95.112	! + 404.888
	!	!	!	!
	!	! <u>13.540.000</u>	! <u>7.783.557</u>	! <u>+ 5.756.443</u>

III. b) RECETTES

N° Compte !	Libellé	! Prévu	! Réalisé	! Ecart
701.2	! Vente café	! 6.000.000	! 6.736.760	! 736.760
7414.2	! Provision cotisation CIC	! 7.500.000	! 10.333.125	! 2.833.125
7482.2	! Recettes diverses	! 40.000	! 233.514	! 193.514
	!	!	!	!
	!	! <u>13.540.000</u>	! <u>17.303.379</u>	! <u>3.763.379</u>

## B. SECTION COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE

### 1. INTRODUCTION

Comme dans le passé, la Section a eu comme tâches, celles définies par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978 portant organisation et attributions des Services de l'CCIR CAFE, à savoir:

- la centralisation, la tenue et la conservation de tous les documents comptables récents;
- la facturation, ventes, paiements et encaissements;
- l'établissement des rapports mensuels et annuels des comptes de l'Office;
- la gestion de la caisse et liquidation des traitements (paie);
- la gestion des comptes bancaires;
- la surveillance de l'endettement et du porte-feuille.

La Section a bien poursuivi en 1987 le travail d'inventaire, attribution qui revient normalement à la Section Gestion et Approvisionnement.

Pour répondre au souhait de la Direction de l'Office et au vœux de son Conseil d'Administration de voir les créances de l'Office honorées, un grand effort de recouvrement a été entrepris. Ainsi, une campagne de contacts fut amorcée, la dernière du genre datant de 1985. D'une façon générale, les dettes sont reconnues, mais les remboursements ne s'exécutent pas. Des démarches ont été faites auprès des autorités communales et la plupart ont eu des effets positifs: - une reconnaissance de dette;

- la signature de nouveaux contrats;
- la progression des remboursements.

Pour les cas qui n'ont pas eu de suite, des lettres de rappel ont été envoyées aux débiteurs et aux Bourgmestres des communes de leur ressort. Outre les débiteurs divers, nous avons rappelé à l'CCIR-THE sa créance importante qui ne bouge pas d'un franc, mais cet Office a fait sourde oreille.

Nous avons suivi régulièrement la trésorerie du Fonds d'Egalisation qui a connu une mauvaise situation. L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda est intervenu pour 3.186.271.126 FRW et a prélevé 265.130.643.FRW sur le Fonds; c'est ainsi que le compte de l'CTR passe du solde débiteur de 491.450.596 FRW au 31/12/86 au solde créditeur de 2.429.689.887 FRW au 31/12/87.

Au moment où nous rédigeons le présent rapport, une nouvelle campagne de recouvrement vient d'être lancée et nous espérons avoir de bons résultats. Nous comptons continuer dans la même voie au cours de l'année 1988.

## 2. COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS 1987

Le bilan consolidé des 3 fonds pour l'année qui s'achève est beaucoup plus déficitaire que pour l'année 1986; le résultat net cumulé est une perte de 2.907.168.532 FRW contre une perte de 39.921.439 FRW en 1986. Cette situation est due à une perte importante qu'a enregistré le Fonds d'Egalisation: 2.998.136.604 FRW, suite à la baisse des cours mondiaux du café. Le résultat du Fonds de Fonctionnement est réduit de moitié car il est passé de 188.321.945 FRW en 1986 à 82.329.759 FRW en 1987. Le Fonds de Propagande s'est légèrement amélioré car son résultat est passé de 6.213.982 FRW à 8.638.313 FRW en 1987.

### I. LE FONDS D'EGALISATION

L'année passée, nous avons décrit la santé financière du Fonds comme dépendant en grande partie du marché international du café. Cela a été prouvé en 1987 car les cours mondiaux du café ont tellement baissé qu'ils ont été incontrôlables. C'est ainsi que l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda a versé au Fonds 3.039.623.937 FRW pour payer une taxe d'égalisation négative de 3.052.225.806 FRW que devait supporter ce Fonds. Le Fonds de contre-partie Canado-Rwandais a versé au même Fonds une subvention de 29 millions de Francs Rwandais pour faire face à cette situation. La créance sur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda qui était de 491.450.596 FRW est devenue une dette de 2.429.689.887 FRW envers lui suite à son intervention ci-haut citée.

### II. LE FONDS DE FONCTIONNEMENT

Comme son nom l'indique, le fonctionnement et l'image de l'Office sont traduits à travers lui. La production record de café de 1986 a été dépassée: 2.545 lots en 1987 (2.505 pour l'arabica et 40 pour le robusta) contre 2.515 lots (2.284 pour l'arabica et 231 pour le robusta) l'année précédente. Toutes les principales rubriques de l'Actif sont en augmentation sauf les valeurs réalisables à court terme. Cela est dû à:

- Un rachat de 2 maisons d'habitation de l'ex-AIDR (2.219.058 FRW) dont une est en cours de transformation (2.067.464 FRW);
- L'augmentation du parc automobile (10.122.568 FRW) malgré une sortie du matériel roulant de 3.168.938 FRW complètement amorti qui coûtait cher en entretien à l'Office et qui a été vendu aux enchères avec une plus-value de 1.562.200 FRW;
- L'acquisition du matériel informatique pour la comptabilité, gestion de la paie et des stocks et autres matériels de bureaux (4.035.417 FRW);
- L'acquisition d'un nouveau central téléphonique (1.853.148 FRW), des rampes de chargement du café (896.340 FRW), 3 moteurs VW pour actionner les atomiseurs dans la désinsectisation (949.016 FRW);

.../...

- L'appareil de granulométrie (772.702 FRW) pour le Service Commercial;
- L'achat et l'installation en cours d'un pont-basculé pour le pesage du café venant des usines (5.244.492 FRW);
- Une participation de 10 millions de francs rwandais au Capital de l'ETIRU;
- Un stock important de 99.840.420 FRW au 31.12.1987 FRW dû surtout à une livraison tardive de certaines commandes comme le sumithion 3 %;
- Un recouvrement de la créance sur le fonds de propagande et autres débiteurs (+ 10 millions de francs rwandais);
- Un encaissement de + 146 millions de francs rwandais à titre de Stabex pour le financement d'une campagne de lutte contre l'anthraxose pendant 5 ans, dont 12 millions déjà engagés.

Au passif, les dettes à court terme et le résultat ont diminué alors que l'affectation de la moitié du résultat 1986 en report à nouveau de 82.329.759 FRW a fait augmenter les capitaux.

La première rubrique est diminuée par un décaissement de 69.596.047 Frw par le fonds de fonctionnement en remboursement de sa dette envers le fonds d'égalisation due au 31/12/1986. Le résultat a beaucoup diminué passant de 188.321.945 Frw à 82.329.759 Frw fin 1987, cela pour deux raisons:

1° La réduction des produits et profits de plus de 90 % par:

- a) l'abandon depuis août 1987 de la taxe provision pour augmentation sur le café exporté (décision du Conseil d'Administration du 5/5/1987):  
20.239.410 Frw en 1986 contre 8.035.500 Frw perçus fin août 1987.
- b) la chute de la production du café robusta de 231 lots à 40 lots en 1987; et malgré une bonne production d'arabica dont la taxe rémunératoire est passée de 292.066.500 Frw à 320.326.875 Frw au 31/12/1987.

2° L'accroissement des charges et pertes de 119 % notamment:

- l'outillage agricole consommé de 12.121.046 Frw à 61.179.633 Frw;
- les frais de réparation des bâtiments de 3.111.727 Frw à 6.895.115 Frw;
- les frais de mission à l'intérieur du pays passés de 4.200.643 Frw à 6.241.648 Frw;
- les frais de transport du café à l'intérieur du pays: 92.739.806 Frw à 109.811.411 Frw.

### III. LE FONDS DE PROPAGANDE

Depuis 1983, le Fonds a réalisé des bénéfices d'une façon croissante. Le résultat de l'exercice 1986 était de 217,9 % de celui de l'exercice précédent et celui de 1987 a crû de 139 %. L'origine de ce flux est la réduction des charges de presque 80 % notamment par le stockage du café qui n'a pas eu lieu. La bonne santé du fonds est traduite aussi par l'accroissement des valeurs réalisables à court terme et des valeurs disponibles qui a été de 163,9 % par rapport à l'année 1986.

OFFICE DES CAFES  
BP. 104 - KIGALI.

**A C T I F**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : BILAN AU 31/12/1987.**  
**FONCTIONNEMENT - EGALISATION - PROPAGANDE.**

N° des comptes	Intitulé des comptes	1 9 8 7		Montants nets	Totaux partiels	1 9 8 6
		Montants bruts	Amortis. et prov.			
	<b>IMMOBILISATIONS:</b>					
21	Immobilisations corporelles	361.760.516	163.348.033	198.412.483	198.412.483	191.640.804
22	Autres immobilisations corporelles	1.659.802		1.659.804		
23	Autres immobilisations en cours	350.843.892	163.348.033	187.495.859		
		9.256.822		9.256.822		
	<b>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES:</b>					
25	Prêts et autres créances à L et M.T.	233.413.094	125.956.544	107.456.550	107.456.550	105.069.935
26	Participations	9.275.136		9.275.136		
27	Créances douteuses	126.997.414	28.816.000	98.181.414		
		97.140.544	97.140.544			
	<b>VALEURS D'EXPLOITATION:</b>					
30	Stocks marchandises	101.092.065		101.092.065	101.092.065	78.601.542
31	Stocks fournitures	39.554.564		39.554.564		
33	Stocks emballages commerciaux	36.257.830		36.257.830		
35	Stocks produits finis	3.767.816		3.767.816		
		72.263		72.263		
38	Stocks en cours de route	21.439.592		21.439.592		
	<b>VALEURS REALISABLES A COURT TERME:</b>					
41	Clients	74.612.697	50.990.119	23.622.578	23.622.578	603.127.637
420	Personnel débiteur	22.387.380	20.669.403	1.717.977		
46	Autres débiteurs divers	897.006		897.006		
48	Comptes régularisation ACTIF	43.274.313	30.320.716	12.953.597		
		8.053.998		8.053.998		
	<b>VALEURS DISPONIBLES:</b>					
54	Effets à recevoir	723.592.524		723.592.524	723.592.524	666.363.403
55	Chèques à encaisser	325.000		325.000		
56	Banques	10.600		10.600		
57	Caisses	723.070.578		723.070.578		
58	Crédits documentaires	20.835		20.835		
		165.511		165.511		
<b>T O T A L</b>					<b>1.154.176.200</b>	<b>1.644.003.321</b>

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : BILAN AU 31/12/1987.  
FONCTIONNEMENT - EGALISATION - PROPAGANDE.

P A S S I F

N° des comptes	Intitulé des comptes	1 9 8 7	1 9 8 6
		Mouvements Nets	Totaux partiels
		1.563.927.376	1.564.005.774
	<u>CAPITAUX:</u>		
10	Capital	415.812.744	
11	Réserves	65.620	
12	Report à nouveau	1.014.044.999	
14	Subventions d'équipement	134.004.013	
	<u>DETTES A COURT TERME:</u>	2.486.765.397	119.959.997
40	Fournisseurs	23.699.311	
420	Personnel créditteur	334.943	
421	Rémunérations dues au personnel	2.488.855	
43	Etat Rwandais	2.433.094.687	
46	Autres créditeurs divers	6.250.320	
47/49	Comptes de régularisation PASSIF	20.897.231	
	<u>COMPTES FINANCIERS:</u>	10.651.959	758.989
53	Effets émis en paiement	10.651.959	
0875	RESULTAT	-2.907.168.532	39.921.439
	<b>T O T A L</b>	1.154.176.200	1.644.803.321

## OFFICE DES CAFES

BP. 104-KIGALI.-

## D E B I T

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES: SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31/12/1987.

FONCTIONNEMENT - EGALISATION - PROPAGANDE.

N° COMPTES	INTITULE DES COMPTES	1 9 8 7		
		EXPLOITATION	HORS EXPLOITATION	TOTAUX PARTIELS
				TOTAUX PARTIELS
60	DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:			
	Stocks vendus	8.506.858	8.506.858	6.253.814
80	Marge brute	1.937.914	1.937.914	1.297.513
		10.444.772	10.444.772	7.551.327
	DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE:			
61	Matières et fournitures consommées	179.173.668	179.173.668	120.062.191
62	Transports consommés	5.190.677	5.190.677	4.833.230
63	Autres services consommés	26.465.122	26.465.122	14.186.908
72	Production stockée			8.816.232
		210.829.467	210.829.467	147.898.561
	DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITAT./HORS EXP.			
81	Valeur ajoutée	197.187.223	197.187.223	132.989.814
64	Charges et pertes diverses	3.180.589.348	2.926.600	3.183.515.948
65	Frais du personnel	111.463.703	2.831.600	114.295.303
66	Impôts et taxes à payer	19.850		19.850
67	Intérêts à payer	4.030		4.030
68	Dotations aux amortissements et provisions	34.874.932		34.874.932
060	Stocks vendus		2.381	2.381
061	Matières et fournitures consommées		975.399	975.399
062	Transports consommés		2.790	2.790
063	Autres services consommés		2.183.859	2.183.859
070	Ventes			389
074	Produits et profits divers			821.776
082	Résultat hors exploitation		2.584.106	2.584.106
		3.524.139.086	18.506.735	3.542.645.821
				1.248.947.738



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31/12/1987**

**C R E D I T**

**FONCTIONNEMENT - EGALISATION - PROPAGANDE.**

N° COMPTES	INTITULE DES COMPTES	9 8 7		1 9 8 6
		EXPLOITATIONS	HORS EXPLOITATION	TOTAUX PARTIELS
70	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u> Ventes	10.444.772	10.444.772	7.551.327
		=====	=====	=====
	<u>DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE:</u>			
80	Marge brute	1.937.914	1.937.914	1.297.513
71	Production vendue	6.469.278	6.469.278	13.611.234
72	Production stockée	5.219.852	5.219.852	
73	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	15.200	15.200	
81	<u>Valeur ajoutée</u>	<u>197.187.223</u>	<u>197.187.223</u>	<u>132.989.814</u>
		210.829.467	210.829.467	147.898.561
		=====	=====	=====
	<u>DETERM. DU RESULTAT D'EXPLOIT./HORS EXPLOITATION:</u>			
74	Produits et profits divers	471.605.465	17.292.912	488.898.377
75	Subventions d'exploitation	29.000.000		29.000.000
76	Subventions d'équilibre	13.127.642		13.127.642
77	Intérêts et dividendes reçus	91.097.749	713.136	91.810.885
078	Reprise s/amortissements et provisions		336.480	336.480
062	Transports consommés		160.072	160.072
070	Ventes		700	700
071	Production vendue		3.435	3.435
061	Matières et fournitures consommées			
064	Charges et pertes diverses			
82	<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>2.919.308.230</u>	<u>2.919.308.230</u>	<u>41.653.033</u>
		3.524.139.086	18.506.735	3.542.645.821
		=====	=====	=====
				1.248.947.738

C R E D I T (suite)

!	!	<u>DETERMINATION DU RESULTAT S/CESSION ELEMENTS D'ACTIF:</u>	!	!	!	!
!	!	Amortissements éléments cédés	!	9.777.511!	!	9.777.511
!	!	Prix de cession	!	3.462.664!	!	3.462.664
!	!		!		!	
!	!		!	13.240.175!	!	13.240.175
!	!		!	=====!	!	=====
!	!		!		!	10.974.442
!	!		!		!	=====
!	!		!		!	=====
!	!	<u>DETERM. DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER:</u>	!	!	!	!
!	082	Résultat hors exploitation	!	!	!	9.584.106
!	84	Plus - valeur s/cession	!	!	!	2.555.592
!	870	<u>Résultat net à affecter</u>	!	!	!	<u>2.907.168.532</u>
!	!		!	!	!	2.919.308.230
!	!		!	!	!	=====
!	!		!	!	!	41.653.033
!	!		!	!	!	=====
!	!		!	!	!	=====
!	!	<u>DETERM. DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:</u>	!	!	!	!
!	0875	<u>Résultat net en attente d'affectation</u>	!	!	!	<u>2.907.168.532</u>
!	!		!	!	!	2.907.168.532
!	!		!	!	!	=====
!	!		!	!	!	39.921.439
!	!		!	!	!	=====
!	!		!	!	!	=====

OFFICE DES CAFES  
BP. 104-KIGALI.-

FONDS DE FONCTIONNEMENT.

A C T I F

BILAN AU 31/12/1987 COMPARE A CELUI DE 1986.

N° de comptes	Intitulé des comptes	1 9 8 7		1 9 8 6	
		Montants bruts	Amort. et prov.	Montants nets	Totaux partiels
1210.0	Terrains	1.043.005	1.043.005	198.412.483	191.640.804
1211.0	Plantations	616.797	616.797		
1220.0	Immeubles industriels et bureaux	186.237.825	66.799.885	119.437.940	
1221.0	Immeubles d'habitation	64.634.792	26.025.365	38.609.427	
1222.0	Autres constructions	873.309	472.353	400.956	
1224.0	Matériel roulant	45.356.531	30.675.434	14.681.097	
12250.0	Machines et matériels agricoles	1.162.142	1.162.142		
12251.0	Mobilier et matériel de bureaux	18.991.402	13.063.587	5.927.815	
12252.0	Mobilier et matériel de maisons	1.675.121	1.502.252	172.869	
12254.0	Autres biens d'équipement	31.912.770	23.647.015	8.265.755	
12310.0	Immeubles industriels et bureaux en cours	1.008.372		1.008.372	
12311.0	Immeubles d'habitation en cours	2.067.464		2.067.464	
12312.0	Autres constructions en cours	413.494		413.494	
123151.0	Mobilier et matériel de bureaux en cours	538.000		538.000	
123154.0	Autres biens d'équipement en cours	5.229.492		5.229.492	
	<b>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES:</b>				
	Prêts à plus d'un an au personnel	7.814.576		7.814.576	
	Dépôts et cautionnements	376.500		376.500	
	Autres prêts à plus d'un an	1.019.060		1.019.060	
	Participations	126.997.414		98.181.414	
	Créances douteuses	17.905.222		17.905.222	
	<b>VALEURS D'EXPLOITATION:</b>				
	Stocks marchandises outillages agricoles	22.935.871		22.935.871	
	Stocks marchandises produits agricoles	15.794.501		15.794.501	
				99.840.420	76.513.236
				107.391.550	96.117.815

1310.0	Stocks fournitures outillages agricoles	7.318.374	7.318.374	
1312.0	Stocks fournitures produits chimiques	7.030.585	7.030.585	
1313.0	Stocks fournitures pièces de rechange	16.832.552	16.832.552	
1314.0	Stocks fournitures carburants et lubrifiants	959.018	959.018	
1316.0	Stocks fournitures de bureaux	1.805.765	1.805.765	
1319.0	Stocks fournitures diverses	2.311.536	2.311.536	
133.0	Stocks emballages commerciaux	3.412.626	3.412.626	
13801.0	Stocks en cours de route à l'importation	21.439.592	21.439.592	
	<b>VALEURS REALISABLES A COURT TERME</b>	63.830.069	47.580.999	16.249.070
1410.0	Clients locaux ordinaires	1.009.868	1.009.868	
1411.0	Clients organismes officiels	530.792	530.792	
1412.0	Clients étrangers	101.268	101.268	
1413.0	Clients douteux	17.901.666	17.901.666	
1420.0	Personnel débiteur	897.006	897.006	
146.0	Autres débiteurs divers	4.950.576	4.950.576	
1469.0	Autres débiteurs douteux	30.782.630	29.679.333	1.103.297
148	Comptes de régularisation ACTIF	7.656.263	7.656.263	
	<b>VALEURS DISPONIBLES:</b>	707.098.792	707.098.792	651.979.451
1541.0	Effets émis à l'encaissement	325.000	325.000	
155.0	Chèques à encaisser	10.600	10.600	
15600.0	BNR Fonctionnement	338.489.289	338.489.289	
156010.0	BK compte courant	17.430	17.430	
156014.0	BK compte à terme fixe de 1 mois	187.564.000	187.564.000	
156020.0	BCR compte courant	752.303	752.303	
156024.0	BCR compte à terme fixe de 1 mois	60.002.000	60.002.000	
156025.0	BCR Gyangu	6.596	6.596	
156030.0	BACAR compte courant	143	143	

debtors  
financials

156031.0	! BACAR compte à terme fixe de 1 mois	! 96.027.000	! 96.027.000	!
1562.0.0	! CER compte courant	! 227	! 227	!
1562.0.4	! CER compte à terme fixe de 1 mois	! 23.717.858	! 23.717.858	!
157.0.0	! Caisse Kigali	! 20.835	! 20.835	!
1581.0	! Crédits documentaires	! 165.511	! 165.511	!
	! TOTAL GENERAL	! 1.128.992.315	! 1.057.113.951	!

**FONDS DE FONCTIONNEMENT.**

**P A S S I F**

**BILAN AU 31/12/1987 COMPARE A CELUI DE 1986.**

		Intitulé des comptes	
N° des comptes		1987	1986
		Montants nets	Totaux partiels
	<b>CAPITAUX:</b>		
10.0	Capital	982.767.722	982.767.722
11.0	Réserves	59.000.000	754.602.736
12.0	Report à nouveau	65.620	
141.0	Subventions d'équipement reçues	789.698.089	
		134.004.013	
	<b>DETTES A COURT TERME:</b>		
400.0	Fournisseurs locaux ordinaires	53.620.222	53.620.222
401.0	Fournisseurs organismes officiels	17.016.526	113.430.281
402.0	Fournisseurs étrangers	3.067.053	
420.0	Personnel créditeur	179.472	
421.0	Rémunérations dues au personnel	334.943	
430.0	Etat Rwandais	2.488.855	
46.0	Autres créditeurs divers	3.404.800	
47/49	Comptes de régularisation PASSIF	6.246.978	
		20.881.595	
	<b>COMPTES FINANCIERS:</b>		
530.0	Effets émis en paiement	10.274.612	10.274.612
		10.274.612	758.989
0875.0	IR TITAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		
		82.329.759	188.321.945
	<b>TOTAL GENERAL</b>	1.128.992.315	1.057.113.951

D E B I T

N° des comptes	Intitulé des comptes	Exploitation	Hors Exploitation	Total
80.0	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u>			
600.0	Stocks vendus outillages agricoles	8.038.177		8.038.177
6021.0	Stocks vendus produits chimiques	31.496		31.496
604.0	Stocks vendus carburants et lubrifiants	90.840		92.100
605.0	Stocks vendus autres produits de consommation	77.220		77.220
80.0	<u>MARGE BRUTE</u>	1.848.959		1.848.959
		<u>10.086.692</u>		<u>10.086.692</u>
81.0	<u>DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE:</u>			
610.0	Outillages agricoles consommés	61.179.633		61.179.633
611.0	Semences et pépinières	2.616.145		2.616.145
612.0	Produits chimiques	79.901.214		79.901.214
613.0	Pièces de rechange	7.226.481		7.226.481
614.0	Carburants et lubrifiants	7.317.821		7.317.821
615.0	Matériaux pour centre de dépulpage	200.580		200.580
616.0	Fournitures de bureaux	2.481.351		2.481.351
617.0	Eau et Electricité	493.396		493.396
618.0	Emballages consommés	7.949.618		7.949.618
619.0	Fournitures diverses	1.730.092		1.730.092
621.0	Transports et déplacements du personnel	57.240		57.240
622.0	Transports effectués par les tiers non incorporés aux coûts d'achat	4.909.580		4.909.580
6300.0	Entretien et réparation bâtiments	6.895.115		6.895.115
6301.0	Entretien et réparation matériel roulant	3.096.541		3.096.541
6302.0	Entretien et réparation machines et autres matériels	580.844		580.844
631.0	Loyers et charges locatives	500		500
6320.0	Frais d'acte et de contentieux	28.100		28.100

6321.0	Frais de Conseils et d'assemblées	148.675	148.675
6322.0.0	Frais de voyages et missions à l'intérieur	6.241.648	6.241.648
6322.0.1	Frais de voyages et missions à l'étranger	5.432.230	5.432.230
6323.0	Frais PTT	3.158.154	3.158.154
6324.0	Frais et commissions bancaires	68.135	68.135
6325.0	Frais de documentation et abonnements	440.408	440.408
6326.0	Frais de publicité et de propagande	21.000	21.000
6327.0	Frais de foires et expositions	100.020	100.020
633.0	Honoraires	25.000	25.000
634.0	Frais divers	228.752	228.752
		202.528.273	202.528.273
<u>82.0/082.0</u>	<u>DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION/HORS EXPLOITATION:</u>		
81.0	Valeur ajoutée	195.587.178	195.587.178
6401.0	Assurances incendie	7.039.213	7.039.213
6402.0	Assurances matériel roulant	3.893.891	4.030
6411.0	Cotisations aux organismes africains et internationaux	3.867.466	764.437
6412.0.1	Stabilisation transport intérieur café	109.811.411	1.906.548
6414.0	Mali de change	70.664	70.664
6416.0	Frais et pertes divers	787.356	158
6417.0	Subvention publication B.A.R.	2.606.203	2.606.203
6418.0	Manquants de marchandises	136.671	249.427
643.0	Jetons de présence	55.500	2.000
6500	Salaires personnel s/statut	18.998.125	154.138
6501	Charges sociales personnel s/statut	1.121.845	7.707
6503	Avantages divers personnel s/statut	126.745	19.000
6510	Salaires personnel s/contrat	32.135.860	142.871
6511	Charges sociales personnel s/contrat	1.689.883	5.073
6513 <sub>tm</sub>	Avantages divers personnel s/contrat	57.000	90.000
			147.000

6520	!	Salaires personnel monagris	!	29.545.714	!	745.767	!	30.291.481
6521	!	Charges sociales personnel monagris	!	1.496.174	!	37.771	!	1.533.945
6530	!	Salaires personnel temporaire	!	19.346.858	!	1.566.100	!	20.912.958
6533	!	Avantagae divers personnel temporaire	!	- 360.038	!		!	360.038
659.0	!	Soins médicaux	!	6.585.461	!	63.173	!	6.648.634
661.0	!	Pénalités et amendes fiscales	!	19.850	!		!	19.850
671.0	!	Intérêts s/comptes créditeurs	!	460	!		!	460
672.0	!	Intérêts moratoires	!	3.570	!		!	3.570
681.0	!	Dotations aux amortissements classe 2	!	23.803.391	!		!	23.803.391
682.0	!	Dotations aux provisions pour dépréciation des cptes de la cl.2à5	!	1.079.421	!		!	1.079.421
0600.0	!	Stocks vendus outillages agricoles hors exploitation	!		!	2.381	!	2.381
0610.0	!	Outillages agricoles consommés hors exploitation	!		!	36.393	!	36.393
0611.0	!	Semences et pépinières hors exploitation	!		!	136.820	!	136.820
0612.0	!	Produits chimiques hors exploitation	!		!	21.378	!	21.378
0614.0	!	Carburants et lubrifiants hors exploitation	!		!	375.284	!	375.284
0615.0	!	Matériaux pour centres de déulpage hors exploitation	!		!	62.400	!	62.400
0616.0	!	Fournitures de bureaux hors exploitation	!		!	13.905	!	13.905
0617.0	!	Eau et Electricité hors exploitation	!		!	50.863	!	50.863
0618.0	!	Emballages consommés hors exploitation	!		!	269.826	!	269.826
0619.0	!	Fournitures diverses hors exploitation	!		!	8.530	!	8.530
0621.0	!	Transports et déplacements du personnel hors exploitation	!		!	2.790	!	2.790
06300.0	!	Entretien et réparation bâtiments hors exploitation	!		!	166.175	!	166.175
06301.0	!	Entretien et réparation matériel roulant hors exploitation	!		!	75.601	!	75.601
06302.0	!	Entretien et réparation machines et autres mat.hors exploitation	!		!	1.400	!	1.400
06322.0.0	!	Frais de voyages et missions à l'intérieur hors exploitation	!		!	502.500	!	502.500
06323.0.	!	Frais PTT hors exploitation	!		!	888.336	!	888.336
06325.0	!	Frais de documentation et abonnements hors exploitation	!		!	1.232	!	1.232
0634.0	!	Frais divers hors exploitation	!		!	548.615	!	548.615

<u>82.0</u>	! RESULTAT D'EXPLOITATION/HORS EXPLOITATION	! 10.325.428	! 2.448.739	! 79.774.167
	!	! 530.551.376	! 18.371.368	! 548.922.744
	!	=====	=====	=====
<u>84.0</u>	! DETERMINATION DU RESULTAT S/CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISE:	!	!	!
	! Valeur d'acquisition éléments cédés	! 10.684.583	!	! 10.684.583
<u>84.0</u>	! PLUS-VALUE S/CESSION	! 2.555.592	!	! 2.555.592
	!	! 13.240.175	!	! 13.240.175
	!	=====	=====	=====
<u>870.0</u>	! DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER:	!	!	!
<u>870.0</u>	! RESULTAT NET A AFFECTER	! 82.329.759	!	! 82.329.759
	!	!	!	!
	!	! 82.329.759	!	! 82.329.759
	!	=====	=====	=====
<u>0875.0</u>	! DETERMINATION DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:	!	!	!
<u>0875.0</u>	! RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION	! 82.329.759	!	! 82.329.759
	!	!	!	!
	!	! 82.329.759	!	! 82.329.759
	!	=====	=====	=====

N° des comptes	Intitulé des comptes	Exploitation	Hors exploitation	Total
80.0	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u>			
700.0	Ventes outillages agricoles	9.864.651		9.864.651
7021.0	Ventes produits chimiques	36.600		36.600
704.0	Ventes carburants et lubrifiants	96.341		96.341
705.0	Ventes autres produits de consommation	89.100		89.100
		10.086.692		10.086.692
		=====		=====
81.0	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u>			
80.0	Marge brute	1.848.959		1.848.959
71.0.0.1	Production vendue plants quinquina	2.225		2.225
71.0.0.2	Production vendue autres produits	88.373		88.373
72.0	Production stockée	4.986.338		4.986.338
73.0	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	15.200		15.200
81.0	<u>VALEUR AJOUTEE</u>	195.587.178		195.587.178
		202.528.273		202.528.273
		=====		=====
82.0/082.0	<u>DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION/HRS EXPLOITATION:</u>			
0622.0	Transports effectués par les tiers non incorporés au coût d'achat H.E.		160.072	160.072
0700.0	Ventes outillages agricoles hors exploitation		700	700
071.0.0.1	Production vendue plants quinquina hors exploitation		3.435	3.435
740.0	Loyers perçus	988.771		988.771
7410.0.0	Taxes rémunératoires café arabica	320.326.875		320.326.875
7410.0.1	Taxes rémunératoires café robusta	12.591.600	255.000	12.846.600
7412.0	Taxes relais transport café	82.665.000		82.665.000
7413.0	Taxes provision pour augmentation	8.035.500	60	8.035.560

743.0	! Recettes location véhicules	61.345	!	61.345	!
7452.0	! Indemnisation s/avaries et ou manquants marchandises	770.829	!	770.829	!
747.0	! Excédents s/stocks	14.237	!	14.237	!
7480.0	! Boni de change	66.039	!	66.039	!
7481.0	! Boni de caisse	7.981	!	7.981	!
7482.0	! Profits divers	1.529.723	!	366.840	!
07483.0	! Subventions d'équipement reprises pour quote part		!	12.705.681	!
749.0	! Frais récupérés	1.164.684	!	3.194.102	!
76.0	! Subventions d'équilibre	13.127.642	!		!
7714.0	! Intérêts s/autres placements	19.410.274	!		!
772.0	! Dividendes reçus	70.487.475	!	713.136	!
0781.0	! Reprises s/amortissements		!	113.838	!
0782.0	! Reprises s/provisions pour dépréciation des cptes de classe 2à5		!	87.675	!
		530.551.376	!	18.371.368	!
		=====	!	=====	!
84.0	! DETERMINATION DU RESULTAT S/CESSION ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISE:		!		!
	! Amortissements éléments cédés	9.777.511	!	9.777.511	!
	! Prix de cession	3.462.664	!	3.462.664	!
		13.240.175	!	13.240.175	!
		=====	!	=====	!
870.0	! DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER:		!		!
82.0	! Résultat d'exploitation/hors exploitation	70.325.428	!	9.448.739	!
84.0	! Plus-value s/cession actif immobilisé	2.555.592	!		!
		72.881.020	!	9.448.739	!
		=====	!	=====	!
0875.0	! DETERMINATION DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:		!		!
870.0	! Résultat net de la période à affecter	82.329.759	!	82.329.759	!
		82.329.759	!	82.329.759	!
		=====	!	=====	!

FONDS DE FONCTIONNEMENT.

TABLEAU DE PASSAGE AUX SOLDES DES COMPTES PATRIMONIAUX.  
Exercice du 1/1/1987 au 31/12/1987.

N° des comptes	Intitulé des comptes	Mouvements patrimoniaux		Soldes débiteurs au 31/12/1987
		Flux enternes	Flux externes	
		+ ou -	+	
	<b>IMMOBILISATIONS:</b>			
				31.440.891
				10.757.170
				361.760.516
210.0	Terrains			1.043.005
211.0	Plantations			616.797
220.0	Immeubles industriels et bureaux	+	41.475	173.187
221.0	Immeubles d'habitation	+	6.198.351	2.269.748
222.0	Autres constructions			873.309
224.0.01	Véhicules lourds			29.458.874
224.0.1	Véhicules légers			6.092.422
224.0.2	Motos			2.851.605
2250.0	Machines et matériels agricoles			1.162.142
2251.0	Mobilier et matériel de bureaux	+	20.000	14.955.985
2252.0	Mobilier et matériel de maisons	-	20.000	8.846.895
2254.0	Autres biens d'équipement	+	1.721.718	27.242.313
2310.0	Immeubles industriels et bureaux en cours	-	41.475	417.775
2311.0	Immeubles d'habitation en cours	-	6.198.351	5.284.542
2312.0	Autres constructions en cours			
23151.0	Mobilier et matériel de bureaux en cours			
23154.0	Autres biens d'équipement en cours	-	1.721.718	41.275
	<b>STOCKS:</b>			
				76.513.238
300.0	Stocks marchandises outillages agricoles			32.221.444
301.0	Stocks marchandises produits agricoles			10.741.348
3021.0	Stocks marchandises produits chimiques			3.780
310.0	Stocks fournitures outillages agricoles			91.689
311.0	Stocks fournitures produits agricoles			665
				94.795.897
				71.468.715
				99.840.420
				22.935.871
				32.221.444
				5.675.153
				625.000
				15.794.501
				13.780
				7.086.974
				460.289
				7.318.374
				665

Flux physiques (suite)	312.0	Stocks fournitures produits chimiques	1.598.254		7.030.585	1.598.254	7.030.585
	313.0	Stocks fournitures pièces de rechange	6.737.400		16.832.552	6.737.400	16.832.552
	314.0	Stocks fournitures carburants et lubrifiants	1.167.404		6.405.643	6.614.029	959.018
	316.0	Stocks fournitures de bureaux	2.134.278		1.805.765	2.134.278	1.805.765
	319.0	Stocks fournitures diverses	3.028.093		2.171.136	2.887.693	2.311.536
	33.0	Stocks emballages commerciaux	9.940.747		3.412.626	9.940.747	3.412.626
	3801.0	Stocks en cours de route à l'importation	8.235.136		21.439.592	8.235.136	21.439.592
		<u>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES:</u>	1142.579.480	-	15.831.593	4.298.301	154.112.772
	250.0	Prêts à plus d'1 an au personnel	6.204.437		5.583.495	3.973.356	7.814.576
	2533.0	Dépôts et cautionnements	340.500		36.000		376.500
	254.0	Autres prêts à plus d'1 an	1.403.464	-	274.288	310.214	1.019.060
	260.0.1	Participation au capital BRD	44.571.000				44.571.000
	260.0.2	Participation au capital Rwandex	33.478.414				33.478.414
	260.0.3	Participation au capital Tabarwanda	5.000.000				5.000.000
	260.0.4	Participation au capital Amirwanda	20.000				20.000
	260.0.5	Participation au capital Petrorwanda	5.000.000				5.000.000
	260.0.6	Participation au capital Rwakina	28.816.000				28.816.000
	260.0.7	Participation au capital Sonafruits	100.000				100.000
	260.0.8	Participation au capital Etiru			10.000.000		10.000.000
	260.0.9	Participation au capital Alirwanda			12.000		12.000
	27.0	Créances douteuses	17.645.665	+	274.288	14.731	17.905.222
		<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME:</u>	67.423.076		35.153.683	46.402.953	56.173.806
	410.0	Clients locaux ordinaires	785.313		2.976.895	2.752.340	1.009.868
	411.0	Clients organismes officiels	2.323.814		2.599.828	4.392.850	530.792
	412.0	Clients étrangers	124.212		24.346	45.290	101.268
	413.0	Clients douteux	17.923.529		30.137	52.000	17.901.666
	420.0	Personnel débiteur	735.165		13.166.602	13.004.761	897.006
	430.0	Etat Rwandais	109.396			109.396	
Flux financiers							

146.0	Autres débiteurs divers	25.542.294	5.433.654	26.025.372	4.950.576
1469.0	Autres débiteurs douteux	19.879.353	10.924.221	20.944	30.782.630
	<u>VALEURS DISPONIBLES:</u>	<u>651.979.451</u>	<u>18.556.086.077</u>	<u>18.500.966.736</u>	<u>707.098.792</u>
1541.0	Effets émis à l'encaissement		10.862.837	10.537.837	325.000
155.0	Chèques à encaisser	35.424	74.164.793	74.189.617	10.600
15600.0	BNR Fonctionnement	279.022.945	808.203.169	748.736.825	338.489.289
156010.0	BK Compte courant	10.577	12.201.490.853	12.201.484.000	17.430
156014.0	BK Compte à terme fixe de 1 mois	177.447.000	12.201.404.000	12.19.367.000	187.564.000
156020.0	BCR compte courant	174	2.800.249	2.048.120	752.303
156024.0	BCR compte à terme fixe de 1 mois	57.955.000	2.047.000		60.002.000
156025.0	BCR Cyangugu	22.744	3.526.500	3.542.648	6.596
156030.0	BACAR Compte courant	746	755.374.397	755.375.000	143
156031.0	BACAR compte à terme fixe de 1 mois		571.692.000	475.665.000	96.027.000
156032.0	BACAR compte à terme fixe de 3 mois	89.210.000	183.683.000	272.893.000	
1562.0.0	CER compte courant	82	1.267.012	1.266.867	227
1562.0.4	CER compte à terme fixe de 1 mois	22.564.000	2.358.712	1.204.854	23.717.858
157.0.0	Caisse Kigali	252	66.913.047	66.892.464	20.835
1581.0	Crédits documentaires	25.510.507	104.175.534	129.520.530	165.511
159.0	Virements internes	200.000	11.566.042.974	11.566.242.974	
48/49	<u>Comptes de régularisation ACTIF</u>	<u>20.288.377</u>	<u>7.656.263</u>	<u>20.288.377</u>	<u>7.656.263</u>
			0	18.740.964.404	18.654.182.252
	TOTAUX	1.299.860.417	+ 86.782.152		11.386.642.569
			=====		=====

OFFICE DES CAFES  
BP. 104-KIGALI.

FONDS DE FONCTIONNEMENT  
TABLEAU DE PASSAGE AUX SOLDES DES COMPTES PATRIMONIAUX  
Exercice du 1/1/1987 au 31/12/1987.

N° des comptes	Intitulé des comptes	Mouvements patrimoniaux		Soldes créditeurs au 31/12/1987
		Flux internes + ou -	Flux externes	
108750	RESULTATS NETS: de la période en attente d'affectation	188.321.945	94.160.973	82.329.759
1870	de la période à affecter	188.321.945	94.160.973	82.329.759
1028	AMORTISSEMENTS: Valeurs corporelles	149.435.991	9.907.349	163.348.033
1029	PROVISIONS: dépréciation comptes de la classe 2	93.310.475	9.121.603	94.302.221
1049	depréciation comptes de la classe 4	46.461.665	14.731	46.721.222
		46.843.810	9.118.872	47.580.999
	CAPITAUX:	754.602.736	94.160.973	982.767.722
110.0	Capital	59.000.000		59.000.000
111.0	Réserves	65.620		65.620
112.0	Report à nouveau	695.537.116	+94.160.973	789.698.089
1141.0	Subventions d'équipement reçus d'autres collect.		146.709.694	134.004.013
	DETTES A COURT TERME:	98.548.865	455.260.335	32.738.627
1400.0	Fournisseurs locaux ordinaires	19.381.290	213.946.278	17.016.526
1401.0	Fournisseurs organismes officiels	468.993	10.688.780	3.067.053
1402.0	Fournisseurs étrangers	150.710	5.074.576	179.472
1420.0	Personnel créditeur	256.991	245.016	334.943
1421.0	Rémunérations dues au personnel	2.515.236	46.489.393	2.488.855
1430.0	Etat Rwandais	5.947.160	108.511.760	3.404.800
146.0	Autres créditeurs divers	69.828.485	70.304.532	6.246.978

Ressour- ces (suite) Court terme (suite)						
	<u>COMPTES FINANCIERS:</u>					
530.0	Effets émis en paiement	758.989		454.879.406	445.363.783	10.274.612
		758.989		454.879.406	445.363.783	10.274.612
47/49	<u>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</u>	14.881.416		22.230.964	16.230.785	20.881.595
			0	1.129.544.660	1.042.762.508	
	<b>Totaux</b>	<b>1.299.860.417</b>		<b>+ 86.782.152</b>		<b>1.386.642.569</b>
		=====		=====		=====

OFFICE DES CAFES  
BP. 104-KIGALI.-

FONDS D'EGALISATION

BILAN AU 31/12/1987 COMPARE A CELUI DE 1986.

A C T I F

N° de compte	Intitulé des comptes	1 9 8 7		1 9 8 6	
		Montants bruts	Amort. et prov.	Montants nets	Totaux partiels
	AUTRES VALEURS IMMOBILISEES:				
254.1	Autres prêts à plus d'1 an	79.300.322	79.235.322	65.000	8.952.120
27.1	Créances douteuses	65.000		65.000	
		79.235.322	79.235.322		
	VALEURS REALISABLES A COURT TERME:				
46.1	Autres débiteurs divers	2.073.046	583.780	1.489.266	561.048.863
469.1	Autres débiteurs douteux	1.489.266		1.489.266	
		583.780	583.780		
	VALEURS DISPONIBLES:				
5600.1	Banque Nationale du Rwanda	5.000.000		5.000.000	5.000.000
		5.000.000		5.000.000	
	<u>TOTAL GENERAL:</u>				
				6.554.266	575.000.983

P A S S I F

N° de comptes	Intitulé des comptes	1987	1986
	<u>CAPITAUX PROPRES:</u>		
10.1	Capital	574.997.641	574.997.641
12.1	Report à nouveau	333.672.514	
		241.325.127	
	<u>DETTES A COURT TERME:</u>		
1430.1	Etat Rwandais	2.429.693.229	2.429.693.229
146.1	Autres crédateurs divers		
		3.342	
10875.1	Résultat net de la période en attente d'affectation		
		2.998.136.604	2.998.136.604
	<u>TOTAL GENERAL:</u>		
		6.534.266	575.000.983
			-234.457.366

OFFICE DES CAFES

BP. 104-KIGALI. -

FONDS D'EGALISATION

SOIDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 1987.

DEBIT

<u>N° DES COMPTES</u>	<u>INTITULE DES COMPTES</u>	<u>EXPLOITATION</u>	<u>H. EXPLOITATION</u>	<u>TOTAL</u>
182.1/082.1	<u>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION:</u>			
16412.1.0.	Interventions stabilisation prix au producteur	3.052.225.806		3.052.225.806
1682.1	Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes de la cl.2 à 5	9.992.120		9.992.120
1082.1	<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>		134.967	134.967
		3.062.217.926	134.967	3.062.352.893
		=====	=====	=====
1870.1	<u>DETERMINATION DU RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER:</u>			
182.1	Résultat d'exploitation	2.998.271.571		2.998.271.571
		2.998.271.571		2.998.271.571
		=====	=====	=====
10875.1	<u>DETERMINATION DU RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION:</u>			
1870.1	Résultat de la période à affecter	2.998.136.604		2.998.136.604
		2.998.136.604		2.998.136.604
		=====	=====	=====





N° de comptes	Intitulés des comptes	Mouvements patrimoniaux		Soldes créditeurs au 31/12/1987
		Flux internes + ou -	Flux externes	
	<b>RESULTATS NETS:</b>			
0875.1	de la période en attente d'affectation	- 234.457.366	2.998.136.604	-2.998.136.604
870.1	de la période a affecter	+ 234.457.366	2.998.136.604	-2.998.136.604
	<b>PROVISIONS:</b>			
10290.1	pour dépréciation créances à long terme		134.967	79.235.322
10492.1	pour dépréciation autres débit. divers		134.967	583.780
	<b>CAPITAUX PROPRES:</b>			
10.1	Capital	809.455.007		574.997.641
12.1	Report à nouveau	- 234.457.366		333.672.514
	<b>DETTES A COURT TERME:</b>			
430.1	Etat Rwandais		2.429.689.887	2.429.689.887
46.1	Autres créditeurs divers	3.342		3.342
		0	5.437.818.611	5.996.408.175
			V	
			558.589.564	86.373.368

Ressources

de gestion  
Long terme  
Court terme

=====

=====

OFFICE DES CAFES  
BP. 104-KIGALI.-

FONDS DE PROPAGANDE

BILAN AU 31/12/1987 COMPARE A CELUI DE 1986.

A C T I F

N° de compte	Intitulé des comptes	1987		1986
		Montants bruts	Amort. & Prov.	Montants nets
				Totaux partiels
	<u>VALEURS D'EXPLOITATION:</u>	1.251.645		1.251.645
301.2	Stocks marchandises produits agricoles	824.192		824.192
33.2	Stocks emballages commerciaux	355.190		355.190
350.2	Stocks produits finis	72.263		72.263
	<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME:</u>	8.709.582	2.825.340	5.884.242
410.2	Clients locaux ordinaires	49		49
411.2	Clients organismes officiels	76.000		76.000
413.2	Clients douteux	2.767.737	2.767.737	
46.2	Autres débiteurs divers	5.410.458		5.410.458
462.2	Autres débiteurs douteux	57.603	57.603	
48	Comptes de régularisation Actif	397.735		397.735
	<u>VALEURS DISPONIBLES:</u>	11.493.732		11.493.732
5600.2	Banque Nationale du Rwanda	11.493.732		11.493.732
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>18.629.619</b>
				<b>12.688.387</b>

**PASSIF**

		1987		1986	
No del comptel	Intitulé des comptes	Montants bruts	Totaux partiels	Totaux partiels	Totaux partiels
	<u>CAPITAUX PROPRES:</u>				
	10.2 Capital	6.162.013	6.162.013		51.969
	12.2 Report à nouveau	23.140.230			
		16.978.217			
	<u>DETTES A COURT TERME:</u>				
	400.2 Fournisseurs locaux ordinaires	3.451.946	3.451.946		6.526.374
	47 Comptes de régularisation Pasif	3.436.260			
		15.636			
	<u>COMPTES FINANCIERS:</u>				
	530.2 Effets émis en paiement	377.347	377.347		
	<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE EN ATTENTE D'AFFECTATION:</u>	18.638.313	8.638.313		6.213.982
	<u>TOTAL GENERAL</u>		18.629.619		12.688.387

N° DE COMPTES	INTITULE DES COMPTES	EXPLOITATION	H. EXPLOITATION	TOTAL
80.2	DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:			
601.2.0	Stocks vendus produits agricoles : café vert	269.125		269.125
80.2	MARGE BRUTE	88.955		88.955
		358.080		358.080
		=====		=====
81.2	DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE:			
610.2	Outillages agricoles consommés	3.436.260		3.436.260
618.2	Emballages consommés	596.402		596.402
619.2	Fournitures diverses	4.044.675		4.044.675
6326.2	Frais de publicité et de propagande	210.803		210.803
6327.2	Frais de foires et expositions	13.054		13.054
		8.301.194		8.301.194
		=====		=====
82.2/082.2	DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION/HORS EXPLOITATION:			
81.2	Valeur ajoutée	1.600.045		1.600.045
6411.2	Cotisations aux organismes africains et internationaux	95.112		95.112
6418.2	Manquants de stocks	55		55
82.2	RESULTAT D'EXPLOITATION	8.637.913		8.637.913
082.2	RESULTAT HORS EXPLOITATION		400	400
		10.333.125	400	10.333.525
		=====	=====	=====
870.2	DETERMINATION DU RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER:			
870.2	RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER:	8.638.313		8.638.313
		8.638.313		8.638.313
		=====		=====
0875.2	DETERMINATION DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:			
	RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:	8.638.313		8.638.313
		=====		=====

C R E D I T

N° DES COMPTES	INTITULE DES COMPTES	EXPLOITATION	H. EXPLOITATION	TOTAL
80.2	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u>			
701.2.0	Vente produits agricoles : café vert	358.080		358.080
		=====		=====
81.2	<u>DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE:</u>			
80.2	Marge brute	88.955		88.955
71.2.1	Production vendue : café torréfié	6.378.680		6.378.680
72.2	Production stockée	233.514		233.514
81.2	<u>VALEUR AJOUTEE:</u>	1.600.045		1.600.045
		=====		=====
		8.301.194		8.301.194
82.2/082.2	<u>DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION/HORS EXPLOITATION:</u>			
7414.2	Taxes provision cotisation OIC	10.333.125		10.333.125
0749.2	Frais récupérés Hors Exploitation		400	400
		10.333.125	400	10.333.525
		=====	=====	=====
870.2	<u>DETERMINATION DU RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER:</u>			
82.2	Résultat d'exploitation	8.637.913		8.637.913
082.2	Résultat hors exploitation		400	400
		8.637.913	400	8.638.313
		=====	=====	=====
0875.2	<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:</u>			
870.2	Résultat de la période à affecter	8.638.313		8.638.313
		8.638.313		8.638.313
		=====	=====	=====

FONDS DE PROPAGANDE

TABLEAU DE PASSAGE AUX SOLDES DES COMPTES PATRIMONIAUX.  
Exercice du 1/1/1987 au 31/12/1987

N° des comptes	Intitulé des comptes	Mouvements patrimoniaux		Soldes débiteurs au 31/12/1987
		Flux internes + ou -	Flux externes +	
	<b>STOCKS:</b>			
1301.2.0	Stocks produits agricoles : café	2.088.304	6.660.398	1.251.645
1319.2	Stocks fournitures diverses	1.885.653	824.192	824.192
133.2	Stocks emballages commerciaux	77.000	77.000	
1350.2.0	Stocks produits finis:café torréfié	85.320	396.703	355.190
		40.331	5.439.503	72.263
	<b>VALEURS REALISABLES A COURT TERME:</b>			
1410.2	Clients locaux ordinaires	3.628.971	6.263.086	8.311.847
1411.2	Clients organismes officiels	23.631	49.418	49
1413.2	Clients douteux	780.000	356.600	76.000
146.2	Autres débiteurs divers	2.767.737	1.060.600	2.767.737
1469.2	Autres débiteurs douteux	57.603	5.857.068	5.410.458
	<b>VALEURS DISPONIBLES:</b>			
155.2	Chèques à encaisser	9.383.952	14.217.553	11.493.732
15600.2	Banque Nationale du Rwanda	59.920	1.153.060	1.212.980
		9.324.032	13.064.493	10.894.793
148	Comptes de régularisation ACTIF			
		412.500	397.735	397.735
		0	27.538.772	21.597.540
		15.513.727	+ 5.941.232	21.454.959
		=====	=====	=====

No des comptes	Intitulé des comptes	Soldes créditeurs		Mouvements patrimoniaux		Soldes débiteurs au 31/12/87
		1/1/1987	31/12/87	Flux internes	Flux externes	
		6.213.982	6.213.982	- 6.213.982	17.276.626	8.638.313
	<u>RESULTATS:</u>					
	0875.2 net de la période en attente d'affectat.	6.213.982	6.213.982	- 6.213.982	8.638.313	8.638.313
	870.2 de la période à affecter	6.213.982	6.213.982	- 6.213.982	8.638.313	8.638.313
	<u>PROVISIONS:</u>					
	0491.2 pour dépréciat. des comptes clients	2.825.340	2.825.340			2.825.340
	0492.2 pour dépréciat. des comptes autres débit.	2.767.737	2.767.737			2.767.737
		57.603	57.603			57.340
	<u>CAPITAUX PROPRES:</u>					
	10.2 Capital	- 51.969	- 51.969	+ 6.213.982		6.162.013
	12.2 Report à nouveau	23.140.230	23.140.230			23.140.230
		-23.192.199	-23.192.199	+ 6.213.982		-16.978.217
	<u>DETTES A COURT TERME:</u>					
	400.2 Fournisseurs ordinaires locaux	6.526.374	6.526.374		6.643.561	9.733.675
	46.2 Autres débiteurs divers				6.643.561	3.207.301
					5.526.374	5.526.374
	<u>COMPTES FINANCIERS:</u>					
	530.2 Effets émis en paiement				10.492.840	10.115.493
					10.492.840	10.115.493
	47 Comptes de régularisation PASSIF				15.686	15.686
					34.428.713	28.487.481
					0	
		15.513.727	15.513.727		+ 5.941.232	21.454.959

C. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENTS

1. INTRODUCTION

L'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 09/09/1978 détermine les attributions de la Section Gestion et Approvisionnements.

Les principales activités de l'année portent sur les points suivants:

- 2.1 - Achats des biens et des services
- 2.2 - Organisation du stockage, de la distribution et du transport
- 2.3 - Constructions et entretien des bâtiments
- 2.4 - Gestion des véhicules et organisation des déplacements
- 2.5 - Ventes de matériels roulants, du mobilier et autres matériels usagés
- 2.6 - Inventaires des stocks.

Avant de passer au développement de ces chapitres, il convient de souligner que malgré les contraintes budgétaires, les services de l'Office ont été, dans l'ensemble, régulièrement approvisionnés cette année et son patrimoine maintenu dans de bonnes conditions d'exploitation. La préservation du patrimoine de l'Office constitue la préoccupation principale de la Section.

Par ailleurs, en dépit de la conjoncture du moment, l'Office a réalisé un tour de force pour accomplir un investissement additionnel dans certains domaines. On peut citer les plus importants:

- Rampes de chargement du café
- L'acquisition d'une centrale téléphonique moderne couvrant tous les bureaux administratifs à Gikondo
- L'acquisition de deux maisons d'habitation
- L'achat de deux micro-ordinateur et matériel informatique
- La construction d'une aire de séchage de café près de l'usine de traitement des cafés cerises à Masaka
- Achat des véhicules neufs en remplacement des vieux véhicules liquidés.

Les études ont été également faites pour la construction d'un entrepôt d'une capacité de + 3.000 m2 et d'un dépôt des archives comprenant des salles des machines comptables. En effet, du fait de l'exiguïté des bureaux administratifs, les archives sont devenues encombrantes. Les surfaces d'entreposage ne suffisent pas aussi.

.../...

En ce qui concerne la gestion des stocks et du patrimoine proprement dit, nous avons, au cours de l'année écoulée, passé en revue l'état des valeurs des biens d'exploitation. Ainsi, avons-nous vendu aux enchères les véhicules usagés qui causaient beaucoup de dépenses en carburant ou dont les frais de réparation et d'entretien étaient devenus trop coûteux ainsi que le mobilier et autres matériels irréparables ou hors d'usage.

Les bénéfices hors-exploitation ainsi réalisés comprenant la marge de 6 % pour le trésor public s'élèvent à 2.203.595 FRW. La vente de ce matériel ne nous a pas seulement permis d'enregistrer des recettes appréciables, mais elle nous a aussi donné l'occasion d'assainir nos valeurs d'actif.

Notons également que c'est au cours de cet exercice que le mobilier et autres matériels des maisons d'habitation ont été cédés aux agents qui sont logés par l'Office. Comme on l'a souligné dans les rapports précédents, l'Office ne supportait plus les réparations de ce mobilier dont il ne pouvait pas facilement contrôler l'usage. Les contrats signés sont en cours d'exécution. Cependant, ce mobilier reste propriété de l'OCIR tant que les agents concernés n'ont pas encore apuré les montants contractuels.

A la fin de ce chapitre, nous avons jugé utile de mentionner certaines conclusions et recommandations sur les dossiers qui retiendront particulièrement notre attention au cours de l'exercice prochain.

## 2. LES ACTIVITES

### 2.1. ACHATS DES BIENS ET SERVICES

La procédure d'approvisionnement a été chaque fois précédée par une étude du marché afin de bénéficier des avantages comparatifs qu'offrent nos différents fournisseurs de produits, matériels et services. Ainsi avons-nous pu rallier, malgré les restrictions budgétaires, la qualité et les bons prix lors de l'acquisition de matériels et fournitures. Comme par le passé, nous avons continué à observer les critères d'économie et de rationalité. Austérité oblige!!

Nos achats ne sont plus improvisés. Nous nous référons au préalable aux catalogues, aux tarifs et à la documentation commerciale. Grâce à l'échelonnement régulier des délais de livraison, nous avons rarement connu des ruptures de stock.

Au cours de l'année, nous avons porté une attention particulière sur l'utilisation des fournitures de bureau. La gestion budgétisée de ces fournitures nous a évité les gaspillages, et dans la mesure du possible, pour toutes les dépenses effectuées, nous avons essayé d'éviter les dépassements du budget.

Le chapitre consacré au Service Administratif et Financier a donné de plus amples détails sur l'exécution du budget. L'impact de l'Impôt sur le Chiffre d'Affaires (ICHA) n'a pas été négligeable.

L'état récapitulatif des mouvements des différents comptes repris ci-après illustre mieux l'utilisation du budget.

Signalons cependant que l'Office dispose de deux sources d'approvisionnement: la Section Gestion et Approvisionnements s'occupe des achats locaux tandis que la Section Import et Export s'occupe des importations. Les dépenses suivantes ne portent donc que sur les commandes passées aux fournisseurs locaux.

SITUATION RECAPITULATIVE DES COMMANDES FAITES AU COURS  
DE L'EXERCICE 1967

Comptes	! Désignation	! Montant
220.0	! Construction	! 573.120 FRW
2240.0	! Véhicules lourds et légers	! 9.796.333 FRW
2240.2	! Motos	! 90.000 FRW
2251.0	! Matériel et mobilier de bureau	! 789.178 FRW
2252.0	! Matériel et mobilier de maison	! 119.009 FRW
2254.0	! Autres biens d'équipement	! 7.250.969 FRW
610.0	! Outillage agricole	! 3.487.435 FRW
611.0	! Semences et pépinières	! 9.889.700 FRW
612.0	! Produits chimiques	! 4.409.600 FRW
614.0	! Carburant et lubrifiant	! 7.073.798 FRW
616.0	! Fournitures de bureau	! 2.252.384 FRW
618.0	! Emballage	! 613.085 FRW
619.0	! Fournitures diverses	! 909.393 FRW
6300.0	! Entretien des bâtiments	! 874.362 FRW
6301.0	! Entretien des véhicules	! 3.158.117 FRW
6302.0	! Entretien et réparation machines ! et autres matériels	! 480.221 FRW
6321.0	! Frais de représentation	! 141.985 FRW
6323.0	! Frais P.T.T.	! 82.500 FRW
6325.0	! Documentation, abonnement, ! publicité et foire	! 179.393 FRW
634.0	! Frais divers	! 9.200 FRW
6416.0	! Frais et pertes divers	! 352.784 FRW
6417.0	! Subvention publicité B.A.R.	! 2.827.130 FRW
650.1	! Charges sociales personnel s/statut	! 6.150 FRW
651.1	! Charges sociales personnel s/contrat	! 25.300 FRW
659.0	! Soins médicaux personnel s/statut	! 5.860 FRW
659.1	! Soins médicaux personnel s/contrat	! 12.100 FRW
TOTAL		55.409.106 FRW

COMMANDES EFFECTUEES POUR LE COMPTE DES TIERS

Date	N° B.C.	Désignation	Destination	Montant
13/01/1987	11.856	Cercueil pour adulte	NSIGAYEHE J.	6.000 FRW
14/10/1987	12.347	Cercueil pour adulte	Enfant KAVAMAHANGA	6.000 FRW
29/10/1987	12.371	Cercueil pour enfant	Enfant HITIYISE	3.500 FRW
TOTAL				15.500 FRW

COMMANDES NON FACTUREES AU COURS DE L'EXERCICE 1987

N° B.C.	Désignation	Fournisseur	Montant
12.385	3.360.000 sachets 20 x 24	MIROPLAST	6.988.000 FRW
12.346	Froment	Projet P.I.A.	4.000 FRW
12.276	Location dépanneur véhicule	ETS. RWANDAIS	-
	A. 5919		
12.247	Analyse des échantillons	I.S.A.R. RUBONA	43.700 FRW
TOTAL			7.035.700 FRW

## 2.2. ORGANISATION DU STOCKAGE, DE LA DISTRIBUTION ET DU TRANSPORT

### 2.2.1. Organisation du stockage

Bien que la capacité de stockage de nos entrepôts se soit considérablement accrue avec la construction de deux entrepôts supplémentaires au cours des années 1981-1983, nous éprouvons encore des difficultés d'entreposer le café ainsi que les autres produits et matériels intervenant dans le processus d'exploitation.

Généralement, les grandes surfaces dans nos entrepôts sont réservées à l'entreposage du café prêt à être exporté. Mais chaque année nous importons du SUMITHION destiné à la désinsectisation des caféiers. Cette année, ce produit est passé de 1.500 à 1.750 tonnes alors que les surfaces d'entreposage restent inchangées. Pour essayer de résoudre les problèmes de stockage, nous projetons de construire un entrepôt d'une capacité de 3.052,16 m<sup>2</sup> pour une valeur estimative de ± 51.696.106 FRW. Mais le terrassement n'est pas compris dans ce devis.

L'entrepôt sera construit dans la parcelle n° 2496 à Gikondo. L'urgence de cette construction et la nécessité d'avoir l'entrepôt prêt pour la prochaine campagne café ne nous permet pas de suivre toutes les procédures d'adjudication. Nous construirons donc cet entrepôt en régie avec la Société RWANDEX S.P.R.L. Dans le passé, nous avons fait cette expérience et elle s'est avérée moins coûteuse. Ainsi, nous avons construit entre 1981-1982 un entrepôt de 3.235 m<sup>2</sup> pour un montant de 47.961.910 FRW et entre 1982-1983 un entrepôt de 6.000 m<sup>2</sup> pour 60.988.670 FRW.

### 2.2.2. Distribution et Transport

Pour ce qui regarde la distribution et le transport à partir de l'entrepôt de Kigali, nous avons distribué à travers le pays, du matériel technique comme les machines dépulpeuses du café, des semences café, les appareils de pulvérisation des produits chimiques pour la lutte contre les insectes ravageant les caféiers, etc...

Comme il y avait en stock ± 1.750 tonnes de sumithion 3%, nous avons dû recourir à la sous-traitance des transports privés. Pour essayer de minimiser le coût du transport, nous avons encore opté pour l'usage de gros camions, les camionnettes étant utilisées sur les routes étroites reliant les communes.

.../...

En cas de défaillance de l'un ou l'autre des transporteurs, nos propres véhicules servent d'appoint pour déposer les produits aux lieux de stockage avant le début de la désinsectisation.

Cependant, suite au retard mis par le fournisseur pour livrer ce produit, la campagne de désinsectisation a connu des perturbations. Elle n'a pas pu être effectuée suivant le calendrier préétabli. Elle a été réalisée en deux phases: la première phase s'est déroulée au cours des mois de juillet-août 1987; la seconde phase est programmée pour le mois de janvier 1988 et pourrait se terminer le mois suivant.

Le rapport sur la répartition des quotas de SUMITHION par zones caféicoles et le déroulement de la campagne de désinsectisation se trouve à la rubrique du Service de la Production. D'après les bordereaux d'expédition émis au cours de l'année, 1.751.731 Kg de Sumithion 3 % ont été transportés à partir de notre entrepôt à KIGALI:

- Transport par les véhicules de l'Office	:	314.911 Kg
- Transport par les véhicules privés	:	1.436.820 Kg.

### 2.3. CONSTRUCTIONS ET ENTRETIEN DES BATIMENTS

#### 2.3.1. Constructions

Nous avons poursuivi la surveillance et le contrôle de la construction des deux maisons d'habitation sises dans la parcelle n° 2496 à Gikondo. Conformément au contrat signé le 27/08/1986 par l'entreprise MUBILIGI Paul, le délai d'exécution des travaux fixé à 5 mois a été largement dépassé. Les travaux ont été terminés le 04/05/1987, car l'entreprise a dû attendre qu'ELECTROGAZ installe les tuyaux d'eau et les câbles électriques.

La réception définitive de ces bâtiments aura lieu dans une année à compter de la date ci-haut citée. Au 31/12/87, ces maisons ont une valeur nette de 6.041.583 FRW.

#### 2.3.2. Dossiers constructions en cours

Un avis d'appel d'offres pour les constructions a été lancé au cours de l'année, comprenant trois lots:

- La construction d'un complexe des archives comprenant 4 salles pour les travaux comptables à Gikondo.

.../...

- La réfection et agrandissement d'une maison d'habitation sise à Gikondo.
- Fourniture et installation des tubes métalliques dans la cour de séchage du café, près de l'usine de traitement des cafés cerises à Masaka (Kanombe).

### 2.3.3. La nécessité de construire un dépôt des archives

La construction d'un dépôt des archives est dictée par l'exiguïté des bureaux administratifs. Non seulement ce dépôt pourrait abriter toutes les archives de l'Office, mais il comportera aussi 4 salles pour les travaux de comptabilité. C'est dans ce complexe qu'on placera également le micro-ordinateur déjà acheté. Les études préliminaires pour cette construction ont été entamées. Ce bâtiment sera construit dans la parcelle n° 05/107 à Gikondo derrière les bureaux en étage. Il convient de rappeler que la construction de ce complexe était prévu au budget 1987, mais comme nous n'avons pas encore obtenu l'autorisation de bâtir, le budget sera reporté et si tout marche bien, les travaux pourraient être effectués au cours de l'exercice 1988.

### 2.3.4. Acquisition de deux maisons d'habitation

Au cours de cet exercice, le patrimoine bâtiment s'est accru encore de deux maisons d'habitation qui appartenaient à l'A.I.D.R. Après dissolution de cet organisme et la reprise de son actif par le MINITRAPE, nous avons acheté ces maisons d'autant plus qu'elles étaient situées dans la parcelle de l'Office, à proximité de nos entrepôts à Gikondo. Nous avons depuis longtemps souhaité disposer de ces bâtiments que l'A.I.D.R. ne voulait pas céder. Finalement, le MINITRAPE nous les a cédées à 2.219.058 FRW, mais comme ces maisons étaient très vieilles et de petite dimension, il faut les restaurer, les agrandir pour les rendre habitables.

Compte tenu des contraintes budgétaires, nous n'avons pas pu effectuer la réfection de ces deux bâtiments en même temps, mais avons commencé par celle qui était en plus mauvais état. Le coût de ces travaux est estimé à 2.067.467 FRW.

### 2.3.5. Equipement progressif de l'Usine de Masaka et entretien cafésiers Umuganda

L'usine de traitement des cafés cerises à Masaka a été construite au cours des années 1980-1981, mais elle n'est pas encore suffisamment équipée. Aussi, chaque année nous programmons l'exécution des travaux de son équipement.

Comme la taille de régénération des caféiers a été effectuée dans tout le pays et particulièrement dans les caféiers Umuganda à Kanombe, nous nous attendons à une bonne récolte. C'est pourquoi pour accueillir la récolte dans de bonnes conditions, nous avons conclu un contrat pour fourniture et installation des tubes métalliques dans la cour de séchage aménagée dans le passé. Le coût des travaux s'élève à 636.372 FRW sans compter la valeur des treillis qui seront achetés l'année prochaine pour couvrir les tubes.

Pour les surfaces restant à équiper, nous comptons étudier les possibilités d'utiliser les matériaux locaux qui pourraient coûter relativement moins cher comme on l'a fait à l'usine à café sise à Nkora dans le cadre du Projet Café et Cultures Vivrières: nous allons utiliser les bois à la place des tubes pour diminuer le coût.

Malgré les efforts financiers consentis à cette usine et à l'entretien des caféiers de l'Umuganda à Kanombe, nous nous attendons encore à des résultats déficitaires dus notamment aux frais du paillis pour satisfaire aux besoins de ces caféiers et à la consommation d'eau à l'usine pendant le processus de traitement des cafés cerises.

#### 2.3.5.1. Paillis

Bien que nous ayons abandonné la sous-traitance des transports privés compte tenu de leur facture qui était extrêmement élevée, nous constatons que le coût du paillis ne cesse d'augmenter à cause de sa rareté dans les parages des plantations caféicoles en question.

Par ailleurs, le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie a au cours de cette année repris le marais situé entre KIMIHURURA et KICUKIRO dans lequel nous avons planté le paillis; la zone étant maintenant réservée aux installations industrielles. Depuis, nos véhicules parcourent de longues distances pour ramasser le paillis que nous achetons aux paysans des communes environnantes; nous n'avons pas d'autre choix.

#### 2.3.5.2. Frais d'eau pour le traitement des cafés cerises à l'usine de Masaka (Kanombe)

Après la reprise du patrimoine de l'A.I.D.R., notamment celui de l'eau par les communes, nous sommes contraints de payer à la Commune Kanombe, la facture de l'eau que nous utilisons depuis longtemps gratuitement dans le processus de traitement des cafés cerises à l'usine Masaka.

Etant donné que le tarif communal de l'eau est très élevé par rapport à celui de l'ELECTROGAZ, soit 60 FRW/m<sup>3</sup> au lieu de 40 FRW/m<sup>3</sup>, l'impact de cette charge sur la rentabilité de la production du café Umuganda ne peut être que négatif, car chaque année, l'Office devra décaisser ± 1.000.000 FRW pour payer la consommation d'eau, et cette dépense s'ajoutant aux autres coûts non négligeables (salaires M.O., frais d'équipement de l'usine, le paillis pour les caféiers Umuganda, etc...) risqué encore d'aggraver le déficit enregistré dans le passé.

Cependant, puisque le coût de cette eau est inévitable pour le fonctionnement de l'usine, on pourrait envisager l'étude d'autres méthodes d'approvisionnement en eau, notamment le captage et le recyclage des eaux de pluie en constituant des stocks pendant la saison pluvieuse. Mais, il faudra vérifier si cette solution serait moins coûteuse. Ce dossier sera abordé au cours de l'exercice prochain.

#### 2.3.6. Travaux d'entretien bâtiments

Dans le cadre des préparatifs des festivités marquant le 25ème anniversaire du recouvrement de l'Indépendance de la République Rwandaise (1962-1987), nous avons effectué les travaux de réparation et de repeinturage de nos bâtiments administratifs et autres.

Il faut cependant souligner le rôle non négligeable joué par nos techniciens de maintenance (plombier, électricien et maçon). Les travaux de réparation qu'ils ont effectués durant l'année nous auraient coûté cher si on devait confier tous les travaux aux entreprises privées. Nous comptons renforcer le rôle de ces techniciens en les équipant suffisamment et en suivant de près leurs activités.

L'année 1967 coïncidait fort heureusement avec la période au cours de laquelle nous devons renouveler la peinture de nos installations. Les dépenses engagées pour ces travaux étaient prévues dans le budget. Nous citons notamment les contrats suivants imputés au compte "Entretien bâtiments":

- Contrat RWANDEX S.P.R.L.:		
réparation toiture entrepôt à GIKONDO	à	170.737 FRW
- Contrat BIZIREMA Laurent: réparation et		
repeinturage bureaux administratifs à GIKONDO	à	713.974 FRW
- Contrat RUBARE Josias: réparation et		
repeinturage maisons d'habitation à KIYOVU	à	665.294 FRW
- Contrat IYAKAREMYE Olivier: réparation et		
repeinturage d'une maison d'habitation		
à KIBUNGO	à	147.448 FRW
- Contrat HABIYAMBERE Parménas: réparation et		
repeinturage maisons d'habitation à GIKONDO	à	1.929.530 FRW
- Contrat HABIYAMBERE Parménas: fourniture et		
installation des moustiquaires dans les		
maisons d'habitation sises à GIKONDO	à	49.843 FRW
- Contrat GATETE Polycarpe: remise en état		
de la clôture d'une maison d'habitation		
sise à KIYOVU	à	129.500 FRW
		<hr/>
TOTAL		3.806.326 FRW

Les tableaux ci-après montrent les bâtiments de l'Office et les soldes sur amortissement au 31/12/1967.

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/1987**  
**I. IMMEUBLES INDUSTRIELS ET BUREAUX**

**Immobilisations**

	Entrées	Date	Valeur initiale	Amortis.		Valeur nette	
				cumulés au 1/1/87	Exercice en cours		
1. CB1 : Nouveaux bureaux Gikondo	1974	4.231.799	2.200.536	211.590	2.412.126	1.819.673	
2. CB2 : Maison pour pompe à essence	1978	133.637	45.943	6.682	52.625	81.012	
3. CB3 : Dispensaire Gikondo	08/79	2.672.746	890.916	133.637	1.024.553	1.648.193	
4. CB4 : Nouvelles latrines Gikondo	01/79	2.370.396	845.440	118.520	963.960	1.406.436	
5. CB5 : Bureau Ntendezi	17/11/83	743.390	148.680	37.170	185.850	557.540	
6. CB6 : Cantine OCIR CAFE Gikondo	04/04/85	2.963.172	253.740	146.576	400.316	2.562.856	1 four a été construite en 87
7. CE1 : Ancien entrepôt Kigali	1964	2.361.774	1.884.957	118.089	2.003.046	358.728	
8. CE2 : 1° nouvel entrepôt Kigali	1968	26.718.097	18.611.859	1.335.905	19.947.764	6.770.333	
9. CE3 : Entrepôt Ruhengeri	1972	6.083.045	3.490.944	304.152	3.795.096	2.287.949	
10. CE4 : Entrepôt Gisenyi	1974	1.000.000	520.000	50.000	570.000	430.000	
11. CE5 : Entrepôt Kibuye	01/78	5.536.690	2.214.677	276.835	2.491.512	3.045.178	Occupé par FCCV
12. CE6 : Usine à café Masaka	1980/81	17.781.568	5.371.849	889.078	6.260.927	11.520.641	
13. CE7 : 2° nouvel entrepôt	12/82	47.861.910	9.750.738	2.398.096	12.148.834	35.813.076	
14. CE8 : 3° nouvel entrepôt	19/12/83	60.988.670	9.386.731	3.049.434	12.436.165	48.855.505	
15. Pont Bascule Kigali et Ruhengeri	1968	2.496.645	1.475.646	124.832	1.600.478	896.167	
16. Petit garage Gikondo	1978	323.492	129.398	16.175	145.573	177.919	
17. W.C et douches Masaka	1981	558.400	156.352	27.920	184.272	374.128	
18. Magasin Mwito (Cyangugu)	18/04/85	220.400	18.367	11.020	29.387	191.013	
19. Magasin Ntendezi (Cyangugu)	01/85	940.620	94.062	47.031	141.093	799.527	

20. Entrepôt Ruhengeri

TOTAL

119.595.874

Occupé par OPYRWA

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/1987  
II. IMMEUBLES D'HABITATION

Immobilisation	Entrées		Amortis.		Exercice en cours		Valeur		Sorties d'Inventaires	
	Date	Valeur initiale	cumulés au 1/1/87	Amortis. du 1/1/87 au 31/12/87	Amortis. cumulés au 31/12/87	Valeur nette	Date	Valeur de réalisation	Date	Valeur de réalisation
1. Maison CH1: Gakoni (Byumba)	1957	215.856	215.856	-	215.856	-	-	-	-	-
2. Maison CH2: Kibuye	1957	281.552	281.552	-	281.552	-	-	-	-	-
3. Maison CH3: Nkora (Gisenyi)	1957	255.626	255.626	-	255.626	-	-	-	-	-
4. Maison CH4: Cyangugu	1957	280.161	280.161	-	280.161	-	-	-	-	-
5. Maison CH5: Kibungo	1957	277.991	277.991	-	277.991	-	-	-	-	-
6. Maison CH6: Gikondo	1958	1.771.287	1.053.611	88.564	1.142.175	629.112	-	-	-	-
7. Maison CH7: Ruhengeri	1958	892.049	386.868	44.602	431.470	460.579	-	-	-	-
8. Maison CH8: Kibuye	1958	172.876	172.876	-	172.876	-	-	-	-	-
9. Maison CH9: Mutura (Gisenyi)	1958	195.747	195.747	-	195.747	-	-	-	-	-
10. Maison CH10: Mwito (Cyangugu)	17/11/83	1.694.308	338.860	84.715	423.575	1.270.733	-	-	-	-
11. Maison CH11: Ntendezi (Cyangugu)	17/11/83	1.865.217	373.043	93.261	466.304	1.398.913	-	-	-	-
12. Maison CH12: Ntendezi (Cyangugu)	17/11/83	1.771.359	354.272	88.568	442.840	1.328.519	-	-	-	-
13. Maison CH13: Kigali	1962	1.415.432	992.914	70.772	1.063.686	351.746	-	-	-	-
14. Maison CH14: Ruhengeri	1962	379.990	355.190	18.999	374.189	5.801	-	-	-	-
15. Maison CH15: Kigali	1964	1.841.217	526.518	92.518	618.579	1.222.638	-	-	-	-
16. Maison CH16: Kigali	1968	3.243.082	2.252.170	162.154	2.414.324	828.758	-	-	-	-
17. Maison CH17: Kigali	1968	1.963.437	1.492.202	98.172	1.590.374	373.063	-	-	-	-
18. Maison CH18: Kigali	1968	1.940.861	1.475.056	97.043	1.572.099	368.762	-	-	-	-
19. Maison CH19: Gikondo	1971	652.476	379.372	32.624	411.996	240.480	-	-	-	-

La cuisine CH20  
a été cons-  
tituée en 1978

TABLAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/1987

Immobilisation	Entrées		Amortis.		Exercice en cours		Sorties d'inventaires	
	Date	Valeur	cumulés	Amortis.	Amortis.	Valeur		
		initiale	au 1/1/87	du 1/1/87	au 31/12/87	nette		
20. Maison CH21: Gikondo	1971	652.475	379.372	32.624	411.996	240.479	La cuisine CH22 a été construite en 1978	
21. Maison CH23: Gikondo	1971	652.477	379.372	32.624	411.996	240.481	La cuisine CH24 a été construite en 1978	
22. Maison CH25: Gikondo	1971	652.475	379.372	32.624	411.996	240.479	La cuisine CH26 a été construite en 1978	
23. Maison CH27: Cyangugu	1974	458.100	238.212	22.905	261.117	196.983		
24. Maison CH28: Gikondo	1974	1.421.637	739.248	71.082	810.330	611.307		
25. Maison CH29: Gacurabwenge (Gitarama)	1974	860.603	447.512	43.030	490.542	370.061		
26. Maison CH30: Gikondo	1974	2.068.308	1.075.572	103.415	1.178.987	889.321		
27. Maison CH31: Gikondo	1978	3.914.981	1.345.454	195.749	1.541.203	2.373.778	La cuisine CH32 a été construite en 1980	
28. Maison CH33: Gikondo	1978	3.914.981	1.345.454	195.749	1.541.203	2.373.778	La cuisine CH34 a été construite en 1980	
29. Maison CH35: Gikondo	1979	3.379.606	1.152.719	168.980	1.321.057	2.057.907	La cuisine CH36 a été construite en 1980	
30. Maison CH37: Gikondo	1979	3.109.000	1.090.458	155.450	1.245.908	1.863.092		
31. Maison CH39: Kibuye	1979	3.403.760	1.361.504	170.188	1.531.692	1.872.068		
32. Maison CH40 et CH41: Kicukiro	20/01/84	7.116.737	1.037.857	355.837	1.393.694	5.723.043		
33. Maison MASAKA	22/08/84	3.451.029	396.851	172.551	569.402	2.881.627		
34. Maisons sises dans la parcelle n° 2496 à Gikondo	14/05/87	6.249.041	-	207.457	207.457	6.041.583	Il s'agit de 2 maisons construites depuis 1986 + Impôt S/chiffre d'affaires	
35. Maison Gikondo (ancienne-ment gérées par AIDR)	10/06/87	2.219.058	-	64.723	64.723	2.154.335	Il s'agit de 2 maisons	
TOTAL						38.609.427		

## 2.4. GESTION DES VEHICULES ET ORGANISATION DES DEPLACEMENTS

### 2.4.1. Gestion des véhicules

En matière de gestion des véhicules, la procédure consiste à affecter un chauffeur à un seul véhicule dans la mesure du possible et chaque véhicule doit avoir à bord deux carnets, à savoir: un carnet de route et de contrôle de circulation et un carnet d'enregistrement des frais d'entretien et de réparation. Dans l'ensemble, cette procédure a été bien suivie au cours de l'année. Elle nous a permis de contrôler les déplacements, la consommation du carburant et les frais de réparation.

Par ailleurs, dans la mesure du possible, nous recrutons des chauffeurs expérimentés et ayant bien réussi les examens théoriques et pratiques. Cette année, la plupart de nos chauffeurs ont fait preuve de discipline. Ainsi avons-nous enregistré peu de cas de surconsommation du carburant et moins d'abus dans l'utilisation des véhicules.

Pour les accidents survenus à nos véhicules au cours de l'année, nous avons chaque fois examiné les circonstances de l'accident, et au cas où la responsabilité de tel ou tel chauffeur était engagée, nous avons appliqué les sanctions réglementaires. Puisque nos véhicules sont assurés, en cas d'accident, notre assureur nous indemnise dans la mesure du possible.

### 2.4.2. Organisation des déplacements

Pour les multiples activités de l'Office, nous essayons d'affecter les véhicules suivant les priorités. Etant donné que la plupart de nos travaux se déroulent à l'intérieur du pays, nos véhicules roulent souvent sur de mauvaises pistes. Nous avons commencé à acheter des jeeps et de préférence des jeeps SUZUKI qui sont solides, ne coûtent pas cher et consomment moins de carburant. Ainsi espérons-nous limiter le coût d'acquisition, les frais d'entretien et de consommation du carburant. Le prix du carburant n'a pas, heureusement fluctué au cours de l'année qui s'achève, mais cette stabilité n'est que précaire.

Pour maintenir les dépenses dans des limites raisonnables, nous continuerons à acheter le carburant en gros car nous disposons de citernes, et le petit garage de maintenance doit être suffisamment équipé pour que peu de véhicules soient confiés aux garagistes privés.

Les tableaux suivants montrent la consommation annuelle moyenne du carburant par véhicule, les soldes sur amortissement ainsi que les véhicules disponibles au 31/12/87.

CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE DU CARBURANT/VEHICULE EN 1987

N°	Marque	Plaque	Nbre Litres	Achat		Total	Km			Km/litre	Litres/100 km	Observation
				ext.	int.		1/1	31/12	parc.			
01	TOYOTA	STOUT	A. 3810	2.294,75	107,95	2.402,70	116.508	128.200	12.308	5,12	19,53	Vendue
02	TOYOTA	STOUT	A. 5180	4.971,55	-	4.971,55	61.602	90.482	30.355	6,10	16,39	
03	TOYOTA	STOUT	A. 5181	4.567,05	225,50	4.792,55	58.039	85.243	28.595	5,96	16,77	
04	TOYOTA	STOUT	A. 5906	6.009,61	177	6.186,61	19.893	56.944	38.935	6,29	15,89	
05	TOYOTA	STOUT	A. 5907	4.098,85	163	4.261,85	21.267	47.554	27.632	6,48	15,43	
06	TOYOTA	STOUT	A. 5296	5.842,65	302	6.144,65	48.754	83.624	36.645	5,96	16,77	
07	TOYOTA	STOUT	A. 6396	3.619,85	69	3.688,85	40	21.156	22.203	6,01	16,63	
08	TOYOTA	STOUT	A. 6395	3.982,10	-	3.982,10	54	26.060	27.337	6,86	14,57	
09	TOYOTA	HILUX	A. 6924	3.203,10	366	3.569,10	95.531	126.591	32.644	9,14	10,94	
10	TOYOTA	HILUX	A. 5934	3.146,10	448	3.594,10	22.684	56.251	35.276	9,81	10,19	
11	LAND ROVER		A. 5823	5.013,40	609	5.622,40	14.145	48.253	35.844	6,37	15,69	
12	JEEP SUZUKI		A. 6028	4.111	556	4.667	19.389	62.882	45.699	9,79	10,21	
13	JEEP SUZUKI		A. 6781	1.170	132,50	1.302,50	35	13.224	13.879	10,65	9,38	
14	JEEP SUZUKI		A. 6782	1.428,90	30	1.458,90	14	13.086	13.746	9,42	10,61	
15	JEEP SUZUKI		A. 6783	1.206,05	-	1.206,05	32	10.923	11.467	9,50	10,52	
16	JEEP SUZUKI		A. 4515	1.244,70	-	1.244,70	78.876	89.405	11.086	8,90	11,23	
17	V.W. JETTA		A. 5919	2.841,75	-	2.841,75	21.160	47.076	27.243	9,58	10,43	
18	PEUGEOT	305	A. 5910	1.612,90	-	1.612,90	10.335	24.028	14.409	8,93	11,19	
19	V.W. JETTA		A. 6397	1.365,05	24	1.389,05	50	14.926	15.651	11,26	8,88	
20	RANGE ROVER		A. 5321	4.306,21	409	4.715,21	29.077	47.138	18.995	4,22	24,87	
21	TOYOTA	HIACE	A. 3786	1.015,50	-	1.015,50	67.820	73.301	5.786	5,69	17,57	
22	JEEP SUZUKI		A. 4095	311	-	311	-	-	-	-	-	Vendue

CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE DU CARBURANT/VEHICULE EN 1987 (suite)

N°	Marque	N° Plaque	Nbre Litre	Achat	Total	Km au 1/1	Km au 31/12	Km parc.	Km/Litre	Litre/100 km	Observation
23	DAIHATSU	A.6096	2.585,20	-	2.585,20	6.821	22.063	16.035	6,20	16,12	
24	DAIHATSU	A.5199	2.615,65	-	2.615,65	32.590	47.015	15.177	5,80	17,24	
25	MITSUBISHI	A.6760	590,25	-	590,25	1.813	3.482	1.783	3,02	33,11	
26	MERCEDES BENZ	A.1817	15.475,60	300	15.775,60	21.519	54.528	34.690	2,19	45,66	
27	MERCEDES BENZ	A.6923	8.258,60	740	8.998,60	95.387	112.735	18.246	2,02	49,50	
		1621									

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 1987.

MATERIEL ROULANT

Immobilisation	Entrées	Valeur : initiale	Amortis. : cumulés : au 1/1/87	Exercice en cours : Amortis. : du 1/1/87 : au 31/12/87	Amortis. : cumulés	Valeur : nette	Sorties d'Inventaires
	Date						Date
<b>A. VEHICULES LOURDS</b>							
1. Mercedes Benz A.1817	: 20/06/79:	6.445.000:	6.445.000:	-	6.445.000:	-	:
2. Mercedes Benz A.6412 (A.6923-nouv.plaque)	: 20/06/79:	6.445.000:	6.445.000:	-	6.445.000:	-	:
3. Toyota Stout A.3810 vendu en 1987	: 18/02/83:	1.038.000:	1.038.000:	-	1.038.000:	-	: 22/11/87: 517.940
4. Toyota Stout A.5180	: 23/04/85:	1.106.742:	614.243:	368.545:	982.788:	123.954:	:
5. Toyota Stout A.5181	: 23/04/85:	1.106.742:	614.243:	368.545:	982.788:	123.954:	:
6. Toyota Stout A.5296	: 06/06/85:	1.103.661:	551.279:	367.519:	918.798:	184.863:	:
7. Toyota Stout A.5906	: 09/05/86:	1.299.000:	288.378:	432.567:	720.945:	578.055:	:
8. Toyota Stout A.5907	: 09/05/86:	1.299.000:	288.378:	432.567:	720.945:	578.055:	:
9. Toyota Stout A.6395	: 17/02/87:	1.401.953:	-	389.042:	389.042:	1.012.911:	:
10. Toyota Stout A.6396	: 17/02/87:	1.401.953:	-	389.042:	389.042:	1.012.911:	:
11. Toyota Hiace A.3786	: 02/02/83:	1.146.000:	1.146.000:	-	1.146.000:	-	:
12. Toyota Hilux A.4567 (A.6924-nouv.plaque)	: 23/03/84:	872.967:	799.419:	73.548:	872.967:	-	:
13. Toyota Hilux A.5934	: 13/05/86:	1.240.257:	275.337:	413.006:	688.343:	551.914:	:
14. Minibus Daihatsu Delta A.5199	: 30/04/85:	1.254.000:	695.970:	417.582:	1.113.552:	140.448:	:
15. " A.6096	: 26/08/86:	1.450.000:	160.950:	482.850:	643.800:	806.200:	:
16. Minibus Mitsubishi Rosa A.6760	: 08/07/87:	3.025.075:	-	503.675:	503.675:	2.521.400:	:
17. Land Rover 28 A.5823	: 01/04/86:	1.302.037:	290.516:	433.578:	724.094:	577.943:	:
18. Range Rover A.5321	: 19/06/85:	2.350.468:	1.174.059:	782.706:	1.956.765:	393.703:	:
<b>TOTAL</b>						<b>8.606.311:</b>	

TABLAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/1987.

Immobilisation	Entrées		Amortis.		Exercice en cours		Amortis.		Sorties d'inventaires	
	Date	Valeur initiale	cumulés au 1/1/87	Amortis. du 1/1/87 au 31/12/87	Amortis. cumulés	Valeur nette	Date	Valeur de réalisation		
<b>B. VEHICULES LEGERS</b>										
1. Jeep Suzuki SJ410VLD	:04/07/83:	672.995:	672.995:	-	672.995	-	28/06/87:	329.000		
A.4094 vendu en 87	:	:	:	:	:	:	:	:		
2. Jeep Suzuki SJ410VLD	:04/07/83:	672.995:	672.995:	-	672.995	-	28/06/87:	307.380		
A.4095 vendu en 87	:	:	:	:	:	:	:	:		
3. Jeep Suzuki A.6028	:23/06/86:	860.083:	143.204:	286.408:	429.612	430.471:	:	:		
4. Jeep Suzuki A.6781	:27/07/87:	923.720:	-	128.166:	128.166	795.554:	:	:		
5. Jeep Suzuki A.6782	:27/07/87:	923.720:	-	128.166:	128.166	795.554:	:	:		
6. Jeep Suzuki A.6783	:27/07/87:	923.720:	-	128.166:	128.166	795.554:	:	:		
7. Jeep Suzuki camionnette A.4515	:16/02/84:	700.654:	661.067:	39.587:	700.654	-	:	:		
8. Peugeot 305 GL A.5910	:15/05/86:	1.465.118:	325.256:	487.256:	813.140	651.978:	:	:		
9. V.W. Jetta A.5919	:15/05/86:	1.720.577:	379.952:	572.952:	952.830	767.747:	:	:		
10. V.W. Jetta A.6397	:17/02/87:	1.432.427:	-	397.498:	397.498	1.034.929:	:	:		
TOTAL	:	:	:	:	5.271.787:	:	:	:		

TABLAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 1987

Immobilisations		Entrées	Amortis.		Exercice en cours		Amortis.		Sorties d'inventaires	
		Date	Valeur initiale	cumulés	Amortis. du 1/1/87	Amortis. au 31/12/87	Amortis. cumulés	Valeur nette	Date	Valeur de réalisation
<b>III. Motos</b>										
1.	Suzuki TF 100 A.402 en 1987	26/06/81	137.000	137.000	-	-	137.000	-	22/03/87	71.440
2.	Suzuki TF 100 A.403 (nouv. pl.A.785) vendue en 1987	26/06/81	137.000	137.000	-	-	137.000	-	22/03/87	33.840
3.	Suzuki TF 100 A.729 (nouv. pl.A.1029) vendue en 1987	23/02/84	127.737	120.519	7.218	7.218	127.737	-	22/03/87	80.840
4.	Suzuki TF 100 A.730 en 1987	23/02/84	127.737	120.519	7.212	7.212	127.737	-	22/03/87	67.680
5.	Suzuki TF 100 A.731	23/02/84	127.737	120.519	7.218	7.218	127.737	-	-	-
6.	Suzuki TF 100 A.732 (nouv. pl.A.822) vendue en 1987	23/02/84	127.737	120.519	7.218	7.218	127.737	-	22/03/87	72.390
7.	Suzuki TF 100 A.733 en 1987	23/02/84	127.737	120.519	7.218	7.218	127.737	-	22/03/87	81.790
8.	Suzuki TF 100 A.873	19/04/85	123.125	68.334	41.001	41.001	109.335	13.790		
9.	Suzuki TF 100 A.874 dentée à déclasser	19/04/85	123.125	68.334	41.001	41.001	109.335	13.790		
10.	Suzuki TF 50N A.991	19/04/85	79.380	28.637	26.434	26.434	55.071	24.309		
11.	Yamaha AG 175 A.1042	09/04/86	190.000	47.453	63.270	63.270	110.723	79.277		
12.	Yamaha AG 175 A.1043	09/04/86	190.000	47.453	63.270	63.270	110.723	79.277		
13.	Yamaha AG 175 A.1044	09/04/86	190.000	47.453	63.270	63.270	110.723	79.277		
14.	Yamaha AG 175 A.1045	09/04/86	190.000	47.453	63.270	63.270	110.723	79.277		
15.	Yamaha AG 175 A.1046	09/04/86	190.000	47.453	63.270	63.270	110.723	79.277		
16.	Yamaha AG 175 A.1047	09/04/86	190.000	47.453	63.270	63.270	110.723	79.277		

TABEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 1987

Immobilisation	Entrées		Amortis.		Exercice en cours		Sorties d'inventaires	
	Date	Valeur initiale	cumulés	Amortis. du 1/1/87	Amortis. au 31/12/87	Amortis. cumulés	Date	Valeur de réalisation
17. Yamaha AG 175 A.1048	: 09/04/86	: 190.000	: 47.453	: 63.270	: 110.723	: 79.277	:	:
18. Yamaha AG 175 A.1049	: 09/04/86	: 190.000	: 47.453	: 63.270	: 110.723	: 79.277	:	:
19. VéloMOTEUR Super 81V	: 03/09/86	: 93.290	: 10.355	: 31.066	: 41.421	: 51.869	:	:
20. Motobecane 51	: 17/02/87	: 90.000	: -	: 24.975	: 24.975	: 65.025	:	:
TOTAL	:	:	:	:	: 802.999	:	:	:

## 2.5. VENTES DES BIENS USAGES

La vente des biens usagés de l'Office est du ressort de la Section Gestion et Approvisionnements.

Comme souligné dans l'introduction de ce chapitre du rapport, la cession, au cours de l'année des biens (mobiliers et autres matériels) aux agents occupant les maisons de l'Office, s'inscrit justement dans le cadre de l'assainissement de nos valeurs immobilisées.

Au cours de l'exercice 1987, la Section a organisé à 4 reprises les ventes aux enchères dans l'enceinte de l'Office aux dates suivantes: le 23/03, le 28/06, le 04/10 et le 22/11/87.

Toutes ces ventes, supervisées par le Ministère des Finances et de l'Economie, nous ont permis:

- d'enregistrer des recettes inattendues, étant donné l'état défectueux de la plupart des articles vendus;
- de récupérer des surfaces supplémentaires d'entreposage dans nos magasins et entrepôts;
- d'assainir nos valeurs d'actif, les stocks morts étant partiellement éliminés.

Les tableaux qui suivent retracent l'état récapitulatif des matériels roulants et autres biens usagés vendus. La valeur totale de cession se chiffre à 2.203.595 FRW, y compris les 6 % versés au trésor public.

VENTES DES VEHICULES USAGES

MARQUE & GENRE	PLAQUE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR D'ACQUISITION	Amortis. cumulés	SOLDES AMORTIS.	VALEUR EXPERTISE	VALEUR CESSION
<u>Le 22/03/87</u>							
- Moto Suzuki TF 100	: A.402	: 26/06/81	: 137.000:	137.000:	-	: 40.000 :	76.000
- Moto Suzuki TF 100	: A.730	: 26/06/81	: 137.000:	137.000:	-	: 25.000 :	72.000
- Moto Suzuki TF 100	: A.733	: 23/02/84	: 127.737:	127.737:	-	: 45.000 :	87.000
- Moto Suzuki TF 100	: A.785	: 23/02/84	: 127.737:	127.737:	-	: 35.000 :	36.000
- Moto Suzuki TF 100	: A.822	: 23/02/84	: 127.737:	127.737:	-	: 20.000 :	37.000
- Moto Suzuki TF 100	: A.1029	: 23/02/84	: 127.737:	127.737:	-	: 45.000 :	86.000
<u>Le 28/06/87</u>							
- Jeep Suzuki	: A.4094	: 04/07/83	: 672.995:	672.995:	-	: :	350.000
- Jeep Suzuki	: A.4095	: 04/07/83	: 672.995:	672.995:	-	: :	327.000
- V.W. Jetta	: A.4520	: 14/02/84	: 1.041.690:	982.139:	59.551	: :	331.000
<u>Le 22/11/87</u>							
- Camionnette TOYOTA STOUT:	A.3810	: 18/02/83	: 1.038.000:	1.038.000:	-	: -	551.000
2000	:	:	:	:	:	:	:
							S/TOTAL
							1.953.000

VENTES AUX ENCHERES DE MOBILIER & MATERIEL DECLASSÉS LE 04/10/1987

Article	Quantité	Valeur : expertise de cession :	Valeur	Reçu	Caisse	Acquéreur
1. Armoire en bois muvula	: 1	: 1.000	: 6.850	: ft.	70.569	: NYLLIMANZI
2. Chaise en triplex pieds métalliques	: 1	: 50	: 86	: ft.	70.555	: KARANGWA
3. Chaise avec simili	: 1	: 20	: 86	: ft.	70.557	: KARANGWA
4. Chaise doss. formica siège s. noir	: 1	: 20	: 86	: ft.	70.555	: KARANGWA J.
5. Chaise avec simili bleu	: 1	: 20	: 86	: ft.	70.555	: KARANGWA
6. Chaise avec simili rouge	: 1	: 20	: 86	: ft.	70.555	: KARANGWA
7. Machine à calculer canon	: 1	: 50	: 583	: ft.	70.340	: NGILINSHUTI
8. Machine à calculer	: 1	: 20	: 583	: ft.	70.340	: NGILINSHUTI
9. Machine à calculer	: 1	: 20	: 583	: ft.	70.340	: NGILINSHUTI
10. Machine à calculer Olivetti	: 1	: 20	: 112	: ft.	70.347	: MUNYENTANAGE
11. Machine à calculer Canon	: 1	: 20	: 112	: ft.	70.347	: MUNYENTANAGE
12. Machine à calculer Canon	: 1	: 20	: 583	: ft.	70.340	: NGILINSHUTI
13. Machine à calculer Facit	: 1	: 20	: 125	: ft.	70.340	: KAZENEZA
14. Machine à calculer Canon	: 1	: 20	: 583	: ft.	70.340	: NGILINSHUTI
15. Machine à calculer Canon	: 1	: 20	: 583	: ft.	70.340	: NGILINSHUTI
16. Machine à calculer Facit	: 1	: 20	: 125	: ft.	70.343	: KAZENEZA
17. Machine à calculer Olivetti	: 1	: 20	: 125	: ft.	70.343	: KAZENEZA
18. Machine à calculer Précisa	: 1	: 5	: 125	: ft.	70.343	: KAZENEZA
19. Machine à calculer Sharp	: 1	: 20	: 100	: ft.	70.343	: KAZENEZA
20. Machine à calculer Olivetti	: 1	: 20	: 112	: ft.	70.347	: MUNYENTANAGE
21. Machine à calculer Canon	: 1	: 20	: 114	: ft.	70.347	: MUNYENTANAGE
22. Machine à calculer Olivetti	: 1	: 20	: 100	: ft.	70.343	: KAZENEZA

Article	Quantité	Valeur : expertise	Valeur : de cession	Reçu Caisse	Acquéreur
23. Chauffe-eau	3	1.000	850	70.561	RWABILLINDA
24. Fauteuil tournant avec accoudoir	1	5	90	70.555	KARANGWA
25. Arrosoirs usagés	28	100	1.300	70.569	NYILIMANZI
26. Machettes usagées	12	100	100	70.348	KANANI
27. Brouettes usagées	4	50	40	70.555	KARANGWA
28. Houes usagées	42	20	100	70.348	KANANI
29. Sacs vides soumission	1.374	1.000	2.600	70.349	NZAROLISHYEREZO
30. Fûts vides	18	2.000	4.950	70.339	HARELLIMANA
				70.347	MUNYANTANAGE
				70.342	NYILIMANZI
31. Fer feuilards	12	200	3.500	70.553	NGILINSHUTI
32. Oreillers	3	30	100	70.562	BAHIZI
33. Lit d'enfant	1	500	750	70.555	KARANGWA
34. Moulin à café	1	5	60	70.555	KARANGWA
35. Rideau spécial	2	10	150	70.552	MPAMO
36. Torréfacteur	1	10	1.100	70.559	NGILINSHUTI
37. Balance de 10 kgs	1	5	100	70.343	KAZENEZA
38. Pancartes métalliques	9	300	2.550	70.350	NTIRUGURUZWA
39. Grande table	1	2.000	3.000	70.579	NYILIMANZI
40. W.C.	2	5	15	70.361	RWABILINDA
41. Treillis	11	2.610	8.500	70.557	NDAHIMANA
42. Pelles usagées	10	10	1.100	70.569	NYILIMANZI
43. Pneus usagés	39	200	610	70.338	BARAMBONEYE
44. Machine à écrire	1	200	1.100	70.341	NDAHIMANA
45. Ficelles pour machine à coudre	16	100	200	70.553	NDAHAYO

Article	Quantité	Valeur : expertise:	Valeur : de cession:	Reçu	Caisse	Acquéreur
46. Rechange pour masque	: 19	: 50	: 200	: ft.	70.563	: NDAHAYO
47. Frigo électrique +poudreuse et cisaille	: 1	: 1.000	: 15.800	: ft.	70.345	: NGILLINSHUTI
48. Frigo	: 1	: 1.000	: 3.100	: ft.	70.346	: NYLLINDEKWE
49. Lits métalliques simples	: 2	: 1.500	: 1.900	: ft.	70.562	: BAHIZI
+ 2 matelas simples détériorés	: :	: :	: 1.100	: ft.	70.554	: KAMBANDA
50. Pulvérisateurs usagés	: 23	: 100	: 2.550	: ft.	70.556	: MUNYANSHONGORE
51. Tôles fibro-ciment	: 8	: 20	: 200	: ft.	70.558	: SIMUGORWA
52. Sacs en jutes déchirés	: 168	: 200	: 4.200	: ft.	70.563	: NDAHAYO
53. Tôles translucides	: 7	: 5.000	: 10.000	: ft.	70.563	: NDAHAYO
54. Tôles faitières	: 11	: 200	: 5.100	: ft.	70.569	: NYLLIMANZI
55. Table de salon	: 1	: 300	: 1.300	: ft.	70.569	: NYLLIMANZI
56. Diabie	: -	: 5	: 650	: ft.	70.551	: RWABILINDA
57. Diverses pièces:scies, brouettes, enjoliveurs, matériel de plomberie, serrures	: -	: 200	: 500	: ft.	70.344	: NYLLIMANZI
58. Treillis	: 30	: 2.610	: 25.600	: ft.	70.560	: KAGEMANA
59. Tôles translucides	: 60	: 5.000	: 81.400	: ft.	70.560	: KAGEMANA
60. Rivets pour tôles	: 28	: 500	: 10.000	: ft.	70.560	: KAGEMANA
61. Treillis	: 50	: 2.610	: 42.200	: ft.	70.559	: NGILLINSHUTI
S/TOTAL	: :	: :	: 250.595	: :	:	:

TOTAL GENERAL =

2.203.595 FRW

## 2.6. INVENTAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, des contrôles de stocks ont été effectués en faisant le rapprochement entre les entrées et les sorties.

Nous avons constaté quelques défaillances dans la tenue des fiches de stock et avons fait les corrections qui s'imposaient. Des difficultés proviennent aussi de l'exiguïté de certains magasins et entrepôts qui ne permettent pas aux magasiniers de ranger les articles dans un ordre facilement contrôlable surtout au moment du comptage physique.

Aussi, les outils agricoles (scies et sécateurs) qui restent longtemps dans nos entrepôts ne s'appêtent pas à un contrôle rapide. En effet, ces outillages constituent un stock mort tant qu'ils ne bougent pas malgré les campagnes de sensibilisation entreprises par nos agronomes pour apprendre aux caféiculteurs à utiliser les scies et sécateurs au lieu de se servir d'instruments traditionnels non appropriés à la taille des caféiers. La campagne de sensibilisation doit se poursuivre tant au niveau des secteurs qu'à celui des cellules, afin d'atteindre le plus de caféiculteurs possibles.

Rappelons toutefois que des efforts ont été faits pour assainir nos stocks en éliminant les articles hors d'usage et autres matériels inutilisables. Il a été demandé aux magasiniers de tenir les magasins dans un état de propreté et d'entreposer les articles par rangées. Nous constatons des améliorations sensibles.

A la fin de cet exercice, nos magasins, entrepôts et citernes de carburants renferment les stocks valorisés comme repris sur le tableau ci-après.

Il faut cependant rappeler que le problème des jauges qui donnent des résultats erronés n'a pas pu être résolu. Les citernes ayant été installées par la Société FINA, PETRORWANDA aurait remplacé les pompes placées sur celles-ci par les siennes sans avoir mesuré avec exactitude le contenu de nos citernes. Ainsi, les quantités obtenues le 31/12/87 pour l'essence super et le mazout sont calculés sur base des index. Nous espérons que PETRORWANDA nous fournira au cours de l'exercice prochain les instruments de jaugeage appropriés à nos citernes.

Enfin, que ce soit pour le carburant, les stocks entreposés et les amortissements, les résultats définitifs apparaissent dans les bilans de l'exercice clos.

SITUATION DES STOCKS AU 31/12/1987

Désignation	! Montant	! Total
1. <u>Entrepôt n° CE. 1:</u>	!	!
- Huiles et graisses	! 107.029 FRW	!
- Matériels d'entretien véhicules	! 422.244 FRW	!
- Matériel électrique	! 18.234 FRW	!
- Matériels d'entretien bâtiments	! 107.598 FRW	!
- Outillage agricole	! 30.268.788 FRW	!
- Emballages	! 3.286.029 FRW	!
- Autres fournitures	! 1.683.429 FRW	!
- Produits agricoles	! 656.340 FRW	!
- Produits chimiques	! 7.124.584 FRW	!
- Fournitures de bureaux	! 19.460 FRW	!
- Mobilier de maisons usagé	! 278.200 FRW	!
		43.991.935 FRW
2. <u>Magasin Pièces de Rechange</u> (M.P.R.):	!	! 14.426.513 FRW
3. <u>Magasin Fournitures de bureaux</u> (M.F.B.):	!	!
- Fournitures de bureaux	! 1.900.223 FRW	!
- Fournitures diverses	! 83.002 FRW	!
- Machines et autres matériels	! 91.672 FRW	!
		2.074.897 FRW
4. <u>Carburants:</u>		
- Essence (65 FRW x 9.481,80)	! 616.317 FRW	!
- Mazout (62 FRW x 3.911,30)	! 242.501 FRW	!
		858.818 FRW
TOTAL GENERAL	!	! <u>61.352.163 FRW</u>

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS: DESINSECTISATION, GESTION DES STOCKS,  
GESTION DES VEHICULES, INVESTISSEMENT.

La perturbation de la campagne de désinsectisation des caféiers n'est pas uniquement due au délai de livraison que ne respecte pas souvent le fournisseur de SUMITHION. Elle est également due à la procédure d'adjudication qui est souvent longue et lente. Les autorités concernées devraient y accorder l'urgence qu'elle mérite car une bonne récolte du café dépend essentiellement de la désinsectisation qui doit se faire dans les délais opportuns, c'est-à-dire pendant la saison sèche.

Afin d'éliminer définitivement les stocks morts, nos agronomes, ceux du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts et ceux qui sont affectés dans les projets agricoles devront redoubler d'efforts pour sensibiliser les caféiculteurs sur l'utilisation des scies et sécateurs dans la taille des caféiers.

Pour l'application effective des principes comptables régissant la gestion des stocks, nous mettrons à l'épreuve les recommandations recueillies lors des séminaires organisés par la Centrale Comptable et Organisation. L'utilisation du micro-ordinateur acquis au cours de l'exercice écoulé contribuera grandement à l'assainissement de nos stocks.

Aux fins de continuer à limiter les dépenses d'entretien des véhicules, le petit garage de maintenance dont nous disposons devra être équipé en outils supplémentaires. Ainsi, nos véhicules ne seront amenés aux garages privés que pour les réparations de grande envergure. Le carburant sera utilisé rationnellement aussi.

Dans le domaine de l'investissement, la construction d'un entrepôt supplémentaire s'avère urgente, car les surfaces de stockage disponibles ne suffisent plus pour l'entreposage du café et d'autres produits et matériels d'exploitation. Les études pour cette construction ont déjà été entamées.

La construction d'un complexe pour abriter les archives et les machines comptables permettra de dégorger les bureaux administratifs qui sont devenus exigus avec le temps.

Enfin, la réfection de la toiture de l'entrepôt n° CE. 2 à GIKONDO qui abrite le café et quelques bureaux devra être effectuée de préférence avant la récolte prochaine du café. Les études sont en cours au BUNEP et doivent être accélérées.

D. SECTION INSPECTION ET CONTENTIEUX

1. INTRODUCTION

D'après l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des Services de l'Office des Cafés (OCIR CAFE), les attributions de la Section Inspection et Contentieux sont réparties en deux catégories:

a) Attributions de contrôle ou inspection proprement dite

- Contrôle des activités de tous les Services;
- Contrôle de l'exécution des décisions et des instructions du Conseil d'Administration et de la Direction;
- Contrôle régulier de la caisse;
- Contrôle et vérification des situations financières et comptables, des budgets, des dépenses et des recettes;
- Contrôle de la gestion des biens;
- Contrôle de l'exécution des projets.

b) Attributions relatives au Contentieux

- Problèmes administratifs et juridiques;
- Tenue des dossiers litigieux;
- Relations avec les Services judiciaires;
- Examen juridique de toute modification proposée à la loi, aux statuts et aux règlements intéressant l'Office;
- Traiter les dossiers d'assurances civiles, automobiles et autres.

Dans ce rapport, nous allons nous limiter à l'essentiel tout en soulignant que la Section donne avis sur tous les documents lui transmis par la Direction et autres Services, vérifie et vise les bons de commande, les bons de réparation, les contrats, les factures et les listes de paie.

2. DU CONTROLE

En ce qui concerne l'inspection, la Section a suivi de près les activités de tous les Services et Sections. Souvent des remarques écrites ou verbales ont été faites aux intéressés. L'on a veillé aussi au respect des décisions et instructions du Conseil d'Administration et de la Direction.

.../...

Concernant le contrôle et la vérification des situations financières et comptables, des dépenses et des recettes, la Section s'est intéressée à l'exécution du budget et aux rapports financiers. En outre, elle a permis à l'Office de faire quelques économies en refusant certaines déclarations de créance non justifiées, en poussant la Section Gestion et Approvisionnement à faire la comparaison des prix et à orienter les commandes où le matériel coûte moins cher tout en tenant compte de la qualité.

Pour le contrôle de la gestion des biens de l'Office, on s'est attaché à contrôler régulièrement la caisse de Kigali, les magasins et entrepôts ainsi que la gestion journalière des véhicules; les lacunes relevées ont été notifiées aux gestionnaires respectifs.

Quant au contrôle de l'exécution des projets, à part les travaux de réhabilitation de l'Usine de Nkora, la Section a contrôlé les divers travaux de réparation et de repeinturage de tous les bureaux et maisons de l'Office.

### 3. DU CONTENTIEUX

Pour les problèmes administratifs et juridiques, la Section a donné des avis, soit de sa propre initiative, soit sur demande. Elle a également suivi les dossiers pendants près des Cours, Tribunaux et Parquets.

Il s'agit notamment des dossiers suivants:

- Dossier NTABASHWA Jean (montant: 337.891 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance GITARAMA);
- Dossier BUHAYI Thaddée (montant: 270.964 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de GISENYI);
- Dossier HABARUGIRA Joseph (montant: 248.010 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance KIGALI);
- Dossier GATARAYIHA Jean Népomuscène (montant: 238.182 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de KIGALI);
- Dossier NEMEYABAHIZI Antoine (montant: 223.887 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de GITARAMA);
- Dossier RUDAKUBANA Ernest (montant: 216.817 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de GITARAMA);
- Dossier KASA Janvier (montant: 143.000 Frs; en attente d'exécution près le Tribunal de Première Instance de GIKONGORO);
- Dossier MUGEMANA François (montant: 124.317 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de KIGALI);

- Dossier BIRETE Guillaume (montant: 121.222 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de GISENYI);
- Dossier RUSHARAZA Callixte (montant: 117.954 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance BUTARE);
- Dossier NDAYIZEYE Joachim (montant récupéré: 109.433 Frs);
- Dossiers MWEZANKWAYA Straton, KAGINA Adrien, KABERA Joseph et SEMATURO Félicien (montants respectifs: 104.631 Frs, 87.551 Frs, 82.628 Frs et 77.193 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de KIGALI);
- Dossier RWABUZISONI Isaïe (montant: 81.651 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de GITARAMA);
- Dossier TWAGIRAYEZU Félix (détournement de 120 sacs de sumithion 3 %; en attente d'exécution près le Tribunal de Première Instance de RUSHASHI);
- Dossier BUCYANA Donat (montant: 976.352 Frs; en instruction près la Cour de Cassation);
- Dossier TWAGIRUMWANI Vénuste (détournement d'engrais chimiques; en instruction près le Tribunal de Première Instance de CYESHA);
- Dossier BIRAMVU Jacques (montant: 277.461 Frs; terminé);
- Dossiers UWIMANA Longin et RUREMESHA Antoine (montants respectifs: 141.160 Frs et 108.660 Frs; en instructions près le Tribunal de Première Instance de GISENYI);
- Dossiers BUGINGO Fabien et RUHINDURA Léon (montants respectifs: 95.660 Frs et 76.160 Frs);
- Dossiers MULINDAHABI Emmanuel et NSENGIMANA Ferdinand (montants respectifs: 63.160 Frs et 76.160 Frs; en instruction près le Tribunal de Première Instance de BUTARE).

Pour ces derniers dossiers, MULINDAHABI Emmanuel a remboursé totalement et il reste 6.000 Frs à rembourser par NSENGIMANA Ferdinand.

.../...

La Section s'est occupée aussi des dossiers d'assurances civiles, automobiles et autres. En matière d'assurance "Incendie", nous avons poursuivi la clause d'assurance révisable. D'après cette clause, la prime est calculée en rapprochant le plus possible les valeurs des stocks à assurer, des quantités réellement entreposées, ce qui nous a permis de récupérer une somme de 2.954.743 Frs pour la période du 12 février 1986 au 12 février 1987. Nous espérons obtenir presque la même régularisation pour la période allant du 12 février 1987 au 12 février 1988.

Quant à l'assurance "Automobiles", on a suivi, comme l'année passée, le principe de retirer de la couverture tous risques tous les véhicules amortis pour être simplement couverts contre tiers (responsabilité civile). Signalons aussi que les véhicules accidentés au cours de l'année ont été réparés.

En guise de conclusion, la Section s'efforcera à contrôler la gestion des biens de l'Office et suivra avec diligence les affaires pendantes auprès des Cours et Tribunaux.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

